LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1er année no 108 | Vendredi le 8 février 1974 | 24 pages | 20 cents

A l'Hôpital de Chicoutimi

Il n'y aura pas d'enquête publique

Le ministère des Affaires sociales a refusé, hier, à Québec, la tenue d'une enquête publique sur ce qui se passe à l'Hôpital de Chicoutimi, et a en même temps endossé officiellement la décision du conseil d'administration de cette institution de fermer temporairement le service de chirurgie cardio-vasculaire et de confier au comité d'évaluation médicale, et dentaire de l'hôpital le soin de faire une enquête sur ce département.

Par ailleurs, le Quotidien a appris à Chicoutimi que le Dr Jean-de-Dieu Jean, membre de ce comité d'évaluation médicale, avait été relevé de ses fonctions parce qu'il ne voulait pas "être juge et témoin dans une même affaire".

L'intégrité des médecins enquêteurs mise en doute

Hier également, les infirmières ont téléphoné au Quotidien dans la journée pour mettre en doute l'intégrité des personnes qui font partie du comité d'évaluation médicale et dentaire.

L'une d'entre elles a réclamé que l'enquête sur le département en question soit confiée à des gens neutres et non à des médecins qui sont déjà trop impliqués dans l'histoire.

Un appel est lancé au Collège des médecins

Enfin, le député de Jonquière-Kénogami et ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, a laissé entendre que le Collège des Médecins du Québec serait invité à aider le comité d'évaluation médicale de l'hôpital de Chicoutimi. Il prétend par ailleurs que l'incident au département de chirurgie cardio-vasculaire a déjà fait couler trop d'entre pour un simple accident de parcours. M. Harvey a catégoriquement déclaré qu'il n'est pas question que ce service disparaisse et que l'établissement hospitalier se devait de garder un standard élevé dans les services qu'il offre à la population.

Rénovation à l'hôpital maintenant confirmée

Martha Gagnon fait part en page 3 de la rencontre que des représentants du conseil d'administration et de la direction de l'Hôpital Chicoutimi ont eue, hier à Québec, avec les officiers supérieurs du ministère des Affaires sociales, alors que Guy Bergeron a reçu la confirmation officielle qu'une somme de $3,500,000 au moins sera consacrée à la rénovation de divers départements de l'hôpital tels la clinique externe, l'urgence, l'unité de périnatalité, etc., ainsi que le Quotidien l'avait annoncé en primeur samedi dernier.



PNEUS LACERES: Des camionneurs examinent les pneus lacérés à coups de couteau de leur camion remorque à Breese-Wood, en Pensylvanie. Ces trois remorques ne seront pas enlevées pour permettre à d'autres camions stationnés derrière parce que les camionneurs ne veulent pas bouger avant que la dispute des camionneurs indépendants avec le gouvernement ne soit réglée.

(Téléphoto de la PA)

Fin de la guerre des transporteurs routiers

WASHINGTON (PA) — Des négociateurs gouvernementaux sont parvenus, jeudi matin, à un accord de principe, avec des représentants des transporteurs routiers indépendants, en grève depuis huit jours.

Les représentants des camionneurs ont annoncé leur intention de recommander l'acceptation de l'accord. Mais, 48 heures au moins seront nécessaires pour sa ratification par la base. Dans l'intervalle, ils ont demandé aux camionneurs de rester chez eux et de s'abstenir de toute violence.

Selon les milieux officiels, les représentants du gouvernement auraient accepté l'institution d'une surtaxe provisoire, qui permettrait aux transporteurs de relever leurs tarifs. On en ignore le montant.

D'autre part, le gouvernement aurait donné l'assurance que les gares routières disposeraient de tout le carburant nécessaire aux chauffeurs.

Enfin, le blocage des prix, ordonné mardi par le président Nixon, resterait en vigueur jusqu'à ce que le Congrès vote une loi autorisant les camionneurs à répercuter les augmentations de carburant survenues depuis mai dernier.

L'accord est intervenu après six heures de négociations.



Loubier quitte l'U N

(Lire en page 2)

EN BREF

CARNAVAL

Le compte à rebours du Carnaval-Souvenir 1874 de Chicoutimi est commencé.

Page 5

SPORTS

SKI

La canadienne Betsy Clifford termine au second rang derrière Anne-Marie Proell, en descente à Saint-Moritz.

Page 13

HOCKEY

Le tournoi pee wee de Québec attire plus de 10,000 spectateurs à sa première journée.

Page 14

SOMMAIRE

- Arts et spectacles	8, 10,11
- Annonces classées	22
- Bandes dessinées	20
- Bourse	19
- Bridge	23
- Cinéma	11
- Décès	21
- Entrecroisés	21
- Finance	18
- Famille	9
- Horoscope	23
- Mots croisés	21
- Patron	23
- Sport	13 à 16
- Télévision	10

Chantage?

La pègre aurait pu causer un scandale politique *(Côté)*

(Lire en page 2)

Les Indiens en Cour d'appel

MONTREAL (PC) — Au nom des Indiens et Esquimaux de la baie James, Me James O'Reilly s'est adressé à la Cour d'appel, jeudi, pour que le dossier contre la Société de développement de la baie James soit retourné en Cour supérieure pour jugement final sur l'injonction interlocutoire du juge Malouf.

La Cour d'appel a suspendu l'injonction et reporté à plus tard son jugement sur le fond de l'injonction accordée aux Indiens par le juge Malouf.

Entre-temps les travaux se poursuivent à la baie James en vertu de cette suspension d'injonction et la Cour suprême du Canada n'a pas voulu intervenir au mérite avant que la Cour d'appel ne le fasse.

Mais les dossiers conjoints dans cette volumineuse cause ne pourront pas être prêts avant le mois d'avril et Mme O'Reilly voudrait qu'un juge de la Cour supérieure puisse se prononcer quant au jugement final.

Dans le cas d'une injonction interlocutoire, le juge doit examiner si le requérant a un droit réel, si le tort allégué est irrémédiable et qui, dans la balance des inconvénients, subit le plus grand tort par l'ommission ou l'exécution de tel acte allégué.



A L'HOPITAL: Le fiancé de Patricia Hearst, Steven Weed, 26 ans, étudiant en philosophie, a été roué de coups par les ravisseurs lors de l'enlèvement. Il était encore à l'hôpital, hier, la tête bandée. "Je croyais qu'on m'enfonçait le crâne", a-t-il dit aux journalistes. Pour plus de détails, lire en page 2.



ELECTIONS: Le premier ministre Edward Heath a décrété des élections le mardi 28 février prochain afin d'obtenir un nouveau mandat pour faire face à la crise économique et à la menace de grève des mineurs.

(Téléphoto de la PC)

Edward Heath déclenche des élections en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — M. Edward Heath s'est résolu jeudi à tenir les élections de la confrontation. Il est loin d'être sûr de les gagner.

Le premier ministre a longtemps résisté à la tentation d'en appeler au pays pour résoudre son litige avec les syndicats. Lorsque la crise du pétrole est venue aggraver une situation économique déjà précaire, le premier ministre avait décidé de respecter fermement les limites imposées dans son plan anti-inflationniste.

En même temps, il avait imposé la semaine de travail de trois jours dans l'ensemble de l'industrie, afin d'économiser les réserves d'énergie. Mais le syndicat des mineurs avait saisi cette occasion créée par la pénurie de pétrole pour présenter des revendications salariales allant au-delà de la fameuse Phase Trois du plan Heath.

Pour appuyer leurs demandes, les mineurs avaient refusé de faire des heures supplémentaires, ce qui réduisait déjà leur productio

Le premier ministre affirme avoir tout tenté pour faire accepter aux mineurs les augmentations immédiates de 16.5 pour cent des salaires actuels, avec promesse d'améliorations ultérieures accompagnées de meilleures perspectives de retraites, de régime de maladie, etc...

Les négociations ont traîné pendant près de trois mois, sans succès, les mineurs exigeant un supplément d'augmentation immédiat, le gouvernement refusant de dépasser les normes du plan anti-inflationniste.

LE PUBLIC

L'opinion publique, à la mi-janvier, paraissait donner raison au gouvernement. Mais M. Heath refusait de recourir aux élections générales, malgré les pressions exercées sur lui par une partie des députés conservateurs et de ses propres ministres. De telles élections lui semblaient constituer une arme de combat, tendant à diviser un peu plus le pays.

Il est résolu maintenant à franchir ce pas décisif, après que le comité exécutif des mineurs eut décidé de recourir à la grève totale.

Mais l'opinion publique n'est plus tellement favorable au gouvernement. Celui-ci apparaît aujourd'hui comme ayant fait surtout la preuve d'une obstination peut-être déraisonnable.

La semaine de travail de trois jours est toujours là, l'état d'urgence toujours en vigueur, et c'est certainement la première fois dans l'histoire de la démocratie britannique que des élections vont avoir lieu pendant l'application de l'état d'urgence, à moins que celui-ci ne puisse être levé si les mineurs rapportent leur ordre de grève totale. Les chemins de fer ne fonctionnent qu'entre deux grèves des conducteurs, la balance commerciale est lourdement déficitaire et la livre sterling est au plus bas.

Le bilan est évidemment peu encourageant, d'autant plus que l'inflation sévit toujours et que les prix montent de semaine en semaine.

LA CAMPAGNE

La campagne électorale durera le minimum légal, trois petites semaines. Elle n'en sera pas moins la plus dure sans doute depuis plusieurs décennies. Dans
côtés.

Le Parti travailliste, si divisé qu'il soit, peut bénéficier du désenchantement général.

Le Parti conservateur, mieux organisé, compte sur ses agents électoraux et sur la crainte des classes bourgeoises modestes de voir arriver au pouvoir "l'homme du couteau entre les dents".

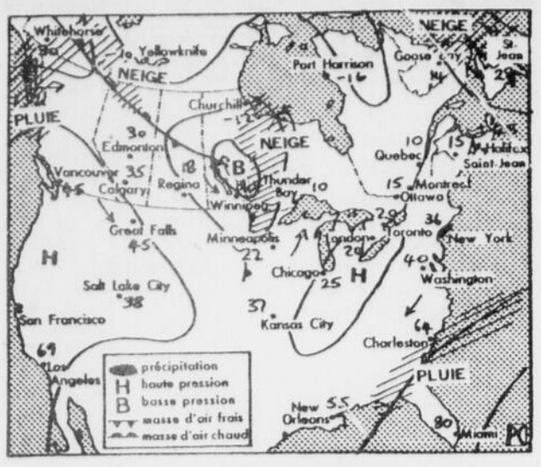
Les libéraux, partis en flèche au cours de l'année passée, sont déjà en perte de vitesse.

En période de crise aigue, où la nation a tendance à se diviser nettement entre la droite et la gauche, ces centristes sans programme cohérent paraissent n'avoir qu'une mince chance de jouer les trouble-fêtes et peut-être le rôle d'arbitre.

Dans trois semaines exactement, la Grande-Bretagne verra de profonds changements, quel que soit le parti qui l'emporte.

Autre nouvelle en page 24

METEO



PREVISIONS

MONTREAL PC — Prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le bureau météorologique de Montréal.

Régions de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau et St-Maurice: Temps généralement clair vendredi. Maximum près de zéro. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé. Passage nuageux en fin de journée.

Régions d'Ottawa, Montréal, Cantons de l'Est, Laurentides et Québec:

Temps généralement clair vendredi. Maximum de 10 à 15. Aperçu pour samedi. Généralement ensoleillé. Nébulosité croissante en fin de journée.

Lac-St-Jean, Saguenay, Baie-Comeau et Sept-Iles: Temps généralement clair vendredi. Maximum de zéro à 5. Aperçu pour samedi: ensoleillé.

Rimouski et Gaspé: Vendredi, généralement ensoleillé. Maximum près de 10. Aperçu pour samedi: ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures minima et maxima signalées dans les principales villes d'Amérique du Nord durant les 24 heures qui se sont terminées à sept heures jeudi soir.

	Min	Max
Dawson	-15	7
Vancouver	37	43
Victoria	36	44
Edmonton	-1	35
Calgary	20	37
Saskatoon	6	8
Régina	0	13
Winnipeg	-24	0
Toronto	14	24
Ottawa	11	19
Montréal	9	18
Québec	0	19
Frédéricton	3	16
Saint-Jean; N.B.	6	13
Moncton	0	15
Halifax	17	24
Charlottetown	15	23
Détroit	17	25

LES MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 02h15 (9'0") et basse à 08h15 (0'6"). Elle sera à nouveau haute à 14h40 (10'5") et basse à 20h55 (0'5").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 03h35 (18'8") et basse à 09h40 (0'7"). Elle sera à nouveau haute à 15h55 (20'8") et basse à 22h10 (1'2").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 03h40 (16'3") et basse à 10h50 (0'1"). Elle sera à nouveau haute à 16h00 (18'0") et basse à 23h20 (0'1").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par: LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Directeur-général: Gaston Vachon
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur de l'information: Lucien Emond
Directeur du tirage: Denis Lessard

Le Quotidien, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213)

Craignant le jeu en coulisse, Loubier demeurera chef de l'UN jusqu'au 30 mars

QUEBEC (PC) — Le chef de l'Union Nationale, M. Gabriel Loubier, demeurera à son poste jusqu'au 30 mars, alors que se tiendra une réunion du Conseil national du parti pour décider du choix d'un chef intérimaire.

C'est ce qu'a annoncé jeudi M. Loubier, au cours de ce qu'il a affirmé être la dernière conférence de presse de sa vie politique. Il a averti qu'il resterait silencieux d'ici la fin de son mandat.

M. Loubier a dit qu'il retournait à la pratique du droit et à ses affaires personnelles, mais qu'il n'avait pas encore décidé à quelle étude il appartiendra.

Il a été décidé à la réunion du conseil exécutif de samedi dernier, qu'en raison "du jeu en coulisse que menaient certaines personnes", M. Loubier ne quitterait pas avant la tenue d'une réunion du Conseil national.

Les délégués provinciaux à cette réunion comprendront des membres senior, junior et des dames, ce qui implique la tenue de réunions dans chaque comté pour choisir les délégués. Le CN choisira un chef intérimaire et discutera des finances et de l'orientation du parti. Il devra aussi étudier le profil que pourrait prendre une troisième force "que j'ai préconisée dès avant les élections", a dit M. Loubier.

La direction du parti sera remise entre les mains des membres afin qu'aucun clan, ni M. Loubier ou quelque organisateur ne "définisse l'orientation de l'UN".

LES FINANCES

On saura d'ici une semaine, après que l'exécutif aura tenu des consultations, si la réunion du CN sera tenue à Montréal, Québec, Trois-Rivières ou Drummondville.

"Je ferai le discours d'ouverture et je quitterai ensuite la réunion", a dit M. Loubier en soulignant qu'il voulait éviter d'influencer les membres au cours de leurs délibérations.

Il a ajouté qu'il ne voyait pas d'objection que cette réunion du CN soit ouverte au public mais qu'il ne voulait pas en prendre la décision.

"Certaines personnes souhaitent, désirent et cabalent pour prendre en mains l'avenir, la caisse du parti et l'orientation que pourrait prendre une troisième force", a dit M. Loubier. C'est à la demande de l'exécutif que M. Loubier a accepté de conserver son poste jusqu'au 30 mars.

"Pour montrer que j'abandonne pas le bateau sur les récifs", a-t-il dit.

Ces "certaines personnes" ne sont pas plus qu'une dizaine et une seule est membre de l'exécutif, a-t-il dit.

M. Loubier a affirmé qu'il n'avait contracté personne pour assurer l'intérim de son poste, qu'il n'avait pas de faveri et que même s'il en avait un, il ne le dirait pas.

L'AVENIR DE L'UN

Pour l'avenir, il entrevoit l'UN comme un parti foncièrement nationaliste du centre, "même si on peut prostituer l'expression de centre".

"Il ne m'appartient pas de décider si le parti continuera à s'appeler l'Union nationale."

"Tous les Québécois savent qu'il faut une troisième force politique et l'UN pourrait être le catalyseur qui ferait démarrer cette troisième force."

"Il ne m'appartient pas de dire qu'elle sera l'orientation de cette force, je ne serai plus là."

A un journaliste qui lui demandait ce qui arriverait si M. Yvon Dupuis tentait de prendre la direction de cette troisième force, M. Loubier a répondu qu'il ne s'opposerait pas mais que "je serais affolé".

Avant la campagne électorale, M. Loubier avait révélé que $2.3 millions de la caisse électorale avaient été gelés dans un fonds. Au cours de la campagne, il a fallu "dégeler presque $1 million, a-t-il dit."

M. Loubier ne croit qu'il y ait eu "Tripotage" et il croit posséder toutes les pièces justifiant les dépenses. Il a expliqué brièvement comment avaient été dépensés les $4.5 millions provenant de la vente du quotidien Montréal-Matin.

L'ouverture de secrétariats dans différentes parties de la province — une opération qui n'a pas donné les résultats escomptés — a coûté de $400,000 à $500,000 et la publication des nouvelles cartes de comtés à coûté environ $100,000.

Entre 1970 et 1973, des émissions de télévision, deux congrès généraux, huit congrès régionaux et certaines dettes payées ont coûté au parti environ $2 millions.

M. Loubier ne sait pas quel est actuellement le nombre de membres en règle, mais il était de 31,000 au moment des élections.

A un journaliste qui lui demandait s'il était vrai qu'en 1959 ou 1960, des sommes d'argent du parti avaient été séposées dans des banques de Suisse, M. Loubier a répondu qu'à sa connaissance, c'était un mythe. "Il y a quelqu'un de voleur ou de menteur, je n'ai jamais eu connaissance de cela."

CAUSE DE SON DEPART

Les causes de son départ sont d'ordre personnel, a-t-il dit. Il a quand même souligné que "la politique use et qu'un homme s'use aussi".

"J'ai eu un accident de parcours il y a un an," a-t-il dit, faisant allusion à une faible attaque qu'il a subit. J'ai 41 ans et ça fait 12 ans que je fais de la politique." "Je ne peux pas symboliser le sang nouveau au sein du parti," a-t-il ajouté.

Il a refusé de révéler le salaire de l'organisateur en chef du parti, M. Norman Cherry, qui continuera à occuper son poste.

Tout en souhaitant un regroupement des forces politiques, M. Loubier ne veut pas faire de recommandation et laisse la future orientation du parti au Conseil National.

Il a toutefois noté qu'il ne voyait pas tellement une fusion de l'UN et des créditistes au niveau des partis. "Je vois ça au niveau des hommes."

SANS AMERTUME

M. Loubier a avoué qu'il quittait la politique avec une certaine nostalgie et un certain regret mais sans aucune amertume. Il a déclaré carrément que la magistrature ne l'intéressait pas.

Il a refusé de blâmer qui que ce soit pour la déconfiture de son parti aux dernières élections provinciales. "Je ne veux faire le procès de personne. On dira ce qu'on voudra", a-t-il dit.

Il ne regrette pas d'avoir un certain temps changé le nom du parti pour celui d'Unité-Québec. "Je devais le faire. Cela a peut être été mauvais mais je ne le regrette pas. Si c'était à refaire, je le ferais de nouveau".

En terminant, il a remercié les journalistes qui, a-t-il dit, ont été "bien charmants et bien agréables sur le plan humain". "Je conserve de chacun un excellent souvenir."

Cinéma

Parmi les lauréats des Oscars qui seront décernés par l'Académie américaine des arts et sciences cinématographiques figure Monsieur Henri Langlois, fondateur de la cinémathèque française, annonce-t-on à Los Angeles.

Le prix spécial Irving Thalberg sera attribué au producteur Lawrence Weingarten, qui a réalisé notamment "une chatte sur un toit brûlant."

Crime organisé

D'Asti et Di Iorio auraient pu déclencher un scandale politique

Par Lisa BINSSE

MONTREAL (PC) — M. Jean-Jacques Côté a prétendu, jeudi, que Frank d'Asti et Nichola Di Iorio, en 1971, possédaient trois ou quatre documents qui auraient pu causer un scandale politique.

Poursuivant son témoignage devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, l'ancien organisateur libéral a déclaré qu'il avait vu l'un de ces documents et qu'il avait entendu parler des autres.

De ces documents, dont on lui a interdit de dévoiler le contenu, le tavernier Côté a souligné que "quelques-uns avaient de la valeur et pouvaient être dangereux".

Il a ajouté qu'il avait essayé d'organiser une rencontre pour étudier les documents entre d'Asti et Di Iorio et le notaire Claude Desrosiers, président du comité d'organisation du Parti libéral, mais qu'il n'avait jamais réussi.

Il avait été prévu que M. René Gagnon assisterait également à cette réunion. M. Gagnon est un politicologue qui a été chef de cabinet de trois ministres libéraux.

Au cours des dernières semaines, ce M. Gagnon a témoigné durant sept jours devant la CECO. Son témoignage a finalement été ajourné au 26 février prochain, afin de permettre à M. Côté de continuer à déposer après un congé de maladie.

Quant à Frank d'Asti et Nichola Di Iorio, ils ont tous deux été qualifiés, au cours de témoignages antérieurs, comme des dirigeants de la pègre montréalaise.

M. DESROSIERS

M. Côté a raconté, jeudi, que lui et M. Gagnon voulaient que M. Desrosiers voit les documents pour juger de leur importance et pour décider s'il fallait les montrer à M. Jacques Ducros.

M. Ducros était alors un procureur de la couronne et l'un des avocats de d'Asti et Di Iorio. Il est actuellement juge à la Cour supérieure.

On a révélé, au cours de témoignages antérieurs, que d'Asti et Di Iorio cherchaient à obtenir la permission de MM. Côté et Gagnon pour montrer un "papier" à M. Ducros, "afin qu'il puisse prévenir les autorités".

Après avoir entendu plusieurs témoins à huis clos, le juge Rhéal Brunet a dit qu'il soupçonnait ce "papier" d'être rien d'autre qu'une "tentative de chantage".

Le président de la CECO a ajouté qu'il déciderait, après une enquête plus approfondie, s'il devait permettre la publication de son contenu.

HARCELEMENT

M. Côté, tout comme M. Gagnon, a avoué qu'il avait songé à rencontrer M. Desrosiers pour lui demander de faire cesser les descentes policières dans les cabarets de d'Asti et Di Iorio.

M. Desrosiers, selon M. Côté, était près de M. Georges Tremblay, alors ministre des Transports. Et. M. Tremblay était "un ami intime du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette".

"Nous (Gagnon et moi) voulions parler à M. Desrosiers, pour qu'il parle à M. Tremblay et que ce dernier parle à M. Choquette".

M. Côté a ajouté, cependant, qu'il n'a rencontré ni M. Desrosiers, ni M. Tremblay, ni M. Choquette pour discuter du harcèlement policier aux cabarets de d'Asti et Di Iorio.

Selon M. Côté, ces demandes de d'Asti étaient normales. Il le considérait comme un ami qui l'avait aidé au cours des campagnes électorales depuis 1966. Il le considérait comme un simple propriétaire de cabarets et ignorait qu'il pouvait être relié au monde interlope.

Patricia Hearst

Un groupement terroriste s'attribue l'enlèvement

BEVERLEY, Californie (Reuter) — Les parents de Patricia Hearst ont reçu hier soir une lettre d'un groupement terroriste qui s'attribue son enlèvement, a fait savoir le FBI.

Il s'agirait de l'Armée symbionèse de libération, organisation groupant des éléments de races diverses, qui a revendiqué la responsabilité de plusieurs meurtres récents, a dit le FBI.

La petite-fille de feu William Randolph Hearst, magnat de la presse, a été enlevée de l'appartement de son fiancé, il y a trois jours.

Les auteurs de la lettre y ont joint une carte de crédit du père de la jeune fille, qui est directeur du journal San Francisco Examiner.

La lettre dit que Patricia Hearst est indemne mais qu'elle a été jugée par "un tribunal populaire et trouvée coupable par l'Armée symbionèse de libération.

La jeune fille est actuellement en détention protectrice, ajoute la lettre, sans formuler de demande de rançon mais annonçant que d'autres communiqués suivront.

Le fiancé de Patricia Hearst, Steven Weed, 26 ans, étudiant en philosophie, roué de coups par les ravisseurs lors de l'enlèvement, était encore à l'hôpital hier matin; il avait la tête bandée.

"Je croyais qu'on m'enfonçait le crâne," a dit Steven Weed aux journalistes.

"On m'a frappé quatre fois sur la tête avec une bouteille de vin encore pleine; après le troisième coup, j'ai fait semblant de perdre connaissance; mais au quatrième coup de bouteille, j'ai bondi et je me suis enfui, appelant au secours," a ajouté M. Weed.

Le fiancé de Patricia Hearst a répété la promesse du père de la jeune fille de ne pas chercher à faire emprisonner les auteurs de l'enlèvement, si elle regagnait son domicile saine et sauve.

TRIBUNAL DU PEUPLE

Voici le texte de la communication reçue jeudi à la station de radio américaine KPFA.

La communication, envoyée par l'Armée symbionèse de libération a une allure officielle.

Elle commence ainsi:

"Sujet: prisonniers de guerre;

"Cible: Patricia Campbell Hearst, fille de Randolph Hearst, ennemi du peuple;

"Mandat: arrestation et détention protectrice, ou, en cas de résistance, exécution;

"Mandat lancé par: le Tribunal du peuple;

"Ce tribunal recommande que pendant cette opération il ne soit fait mal à aucun élément civil, et que des coups de semonce soient tirés; cependant, si un ou des citoyens tentent d'aider les autorités ou d'entraver l'exécution de ce mandat, ils seront exécutés surle champ.

"Si les autorités tentent de libérer la détenue ou d'arrêter ou d'attaquer des éléments de l'Armée symbionèse de libération, la détenue sera exécutée;

"La prisonnière sera maintenue dans des conditions physiques et psychologiques adéquates tant que ces conditions seront respectées;

"Toutes communications de ce tribunal doivent être publiées intégralement dans les journaux et diffusées par d'autres organes d'information;

"Mort à l'insecte fasciste qui vit de sa proie, la vie du peuple."

La communication porte à l'emplacement normale de la signature le sigle "S,L,A", Symbionese Liberation Army.

LA CAGNOTTE D'OR
$1,000.00
r r
la rue racine
CHICOUTIMI
RECLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION.

LOCAL COMMERCIAL NEUF A LOUER
5,000 pi. ca.
Près des centres d'achats. Libre vers le 15 de mars. Pour informations: Tél.: 549-4447 — 549-1020 le soir.
LIBRAIRIE BRASSARD

MENAGE NEUF 1974
Style colonial
$2,695.
Ce ménage comprend: une TELEVISION COULEUR WESTINGHOUSE. Un set de salon de style; une table de centre en érable; une table de coin; une lampe de pied; une lampe de table. Un REFRIGERATEUR de couleur 14 pi. cu., 2 portes automatique; un poêle de 30 pouces automatique de couleur; un set de cuisine colonial 5 morceaux; une laveuse automatique de couleur — 18 livres; une sécheuse automatique de couleur. Un set de chambre colonial qui comprend: bureau triple, une commode, un lit, un matelas et sommier-caisse SIMMONS.
Payable au mois.
Aucun comptant requis.
Livraison et entreposage gratuits.
Tél.: 547-4579
Ce ménage vendu par:
Ameublement CAPRI de Jonquière

TECHNICIEN DEMANDE
En réparation d'appareils électro-ménager, aspirateurs et polisseuses
. Travail à plein-temps
. Expérience prise en considération
Envoyer application écrite à:
LE QUOTIDIEN
Dépt 3015
Chicoutimi

ON DEMANDE
Jeune homme avec cours commercial ou techniques administratives.
Le travail consiste à tenir à jour une liste de prix.
Faire application écrite à:
LE QUOTIDIEN
Dept 3016
Chicoutimi

RETRAITE
Travail à temps-plein ou partiel pour retraités ayant de l'expérience dans la tenue de livre
Écrire à:
LE QUOTIDIEN
Dept 3017
Chicoutimi

Pas question d'une enquête à l'hôpital

(Gérald Harvey)

Par Martha GAGNON

QUEBEC — "Le ministère des Affaires sociales n'a nullement l'intention de décréter une enquête publique sur la situation de l'Hôpital de Chicoutimi, car ça ne ferait que contribuer à retarder les travaux d'aménagement prévus pour cette année."

C'est ce qu'a déclaré le ministre du Revenu, M. Gérard Harvey, par suite de l'entretien qui s'est déroulé, hier matin, entre les représentants du ministère des Affaires sociales, ceux de la corporation de l'Hôpital de Chicoutimi et quelques membres du conseil d'administration du CRSSS. M. Harvey participait à la réunion, laquelle avait lieu à Québec.

Ainsi, le ministre se porte à la défense du conseil d'administration de l'Hôpital de Chicoutimi "qui, dit-il, a toujours respecté les dispositions de la loi 65".

Concernant le département de chirurgie cardio-vasculaire et thoracique, M. Harvey a répondu d'une façon très directe: "Il n'est pas question que ce service disparaisse et la récente décision du conseil d'administration de l'hôpital est de nature à le conserver". Il a ajouté que l'établissement hospitalier se devait de garder un "standard élevé dans les services qu'il offre à la population". Toujours selon lui, le sujet de la chirurgie cardio-vasculaire et thoracique représente "un simple accident de parcours qui a fait couler beaucoup d'encre inutilement."

Le ministre Gérald Harvey a annoncé que le comité de l'évaluation médicale et dentaire demanderait l'aide du Collège des Médecins du Québec pour accélérer son enquête sur le département.

De plus, le ministère des Affaires sociales a répété qu'il s'en remettait entièrement à la décision du conseil d'administration de l'hôpital, quant à la suspension des interventions à coeur ouvert pour une période indéterminée.

Pour les représentants du ministère, le dossier sur le département de chirurgie cardio-vasculaire et thoracique demeure ouvert et on attend le résultat de l'enquête du comité d'évaluation médicale et dentaine.

Appels téléphoniques

Des infirmières doutent de l'intégrité des gens faisant partie du comité

Chicoutimi — Durant la journée d'hier, Le Quotidien a reçu des appels téléphoniques d'infirmières qui refusaient de s'identifier afin d'émettre librement leurs commentaires sur la situation actuelle de l'Hôpital de Chicoutimi.

L'une des ces infirmières, qui est au service de l'hôpital depuis 10 ans, a déclaré qu'elle mettait sérieusement en doute l'intégrité des personnes qui font partie du comité d'évaluation médicale et dentaire.

Devant les récents événements, les infirmières (celles qui ont communiqué avec le journal) jettent le blâme sur le dos des médecins. Elles vont même jusqu'à dire: "Ce sont les médecins qui détruiront l'hôpital par leur vanité, leur jalousie, leurs querelles et leurs rancunes".

Selon une infirmière de l'hôpital, "l'enquête sur la chirurgie cardio-vasculaire devrait être confiée à des gens qui sont neutres et non à des médecins qui sont déjà trop impliqués dans l'histoire".

Hôpital Laval

La jeune fille subira l'intervention prévue

Par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — Le chirurgien cardio-vasculaire de l'Hôpital Laval de Québec, le Dr Michel Lemieux, a affirmé, hier, au cour d'une conversation téléphonique, que le diagnostic des spécialistes de l'Hôpital de Chicoutimi, relativement à l'état de santé de la jeune fille de 17 ans de Chicoutimi-Nord, était le même que celui des spécialistes de Québec.

Selon d'autres informations provenant principalement du père de la jeune fille qui a été transportée à l'Hôpital Laval après qu'on eut remis son intervention chirurgicale à Chicoutimi, à la suite d'un imbroglio à la salle d'opération, la jeune fille en question devait normalement subir une intervention chirurgicale, lundi matin.

En outre, il semble bien que le moral de la jeune fille soit très bon et qu'elle ait de très bons soins de la part des médecins, à Québec.

L'intervention chirurgicale devait avoir lieu mercredi normalement, mais elle a été reportée parce que des complications seraient survenues. Cependant, ce serait des complications d'ordre mineur qu'il nous a été impossible de connaître.

Le Dr Jean se retire du comité d'enquête

Chicoutimi — Le Dr Jean-de-Dieu Jean, cardiologue à l'Hôpital de Chicoutimi et devant siéger sur le comité d'évaluation qui doit mener une enquête sur le département de chirurgie cardio-vasculaire, a obtenu, hier après-midi, la permission de ne pas participer comme membre à cette enquête.

Le Dr Jean-de-Dieu Jean a expliqué, hier soir, qu'il ne pouvait être juge et témoin dans une même affaire.

Le spécialiste avait demandé, la veille, au comité d'être relevé de sa participation à cette enquête et ce n'est qu'hier après-midi, lors d'une réunion de ce comité, que la permission lui était accordée de se désister.

Hôpital de Chicoutimi

Le ministre Forget donne le feu vert aux travaux de rénovation

Par Guy BERGERON et Martha GAGNON

Chicoutimi — C'est un feu vert que les autorités de l'Hôpital de Chicoutimi ont obtenu, hier, du ministre de la Santé, M. Claude Forget, pour réaliser l'aménagement des cliniques externes, ou d'un service d'urgence ainsi que l'implantation d'une unité en péri-natalité et d'un département de santé communautaire.

La délégation de l'Hôpital de Chicoutimi, ayant à sa tête le président du conseil d'administration, M. Aurélien Tremblay, a rencontré, hier matin, les autorités du ministère des Affaires sociales.

Le ministre a confirmé la déclaration faite en chambre, le 14 décembre dernier, au terme de laquelle il recommandait que les discussions soient entreprises immédiatement afin de procéder au réaménagement et à la mise en place de services d'urgence et de cliniques externes.

En fait, les discussions en question ont déjà débuté avec les hauts-fonctionnaires et doivent se poursuivre dans les prochains jours. Des arrêtés en conseil seront émis dès que l'ordre de grandeur des travaux aura été déterminé.

Au cours de cette rencontre, le ministre Forget s'est une fois de plus dit entièrement d'accord avec la décision prise par le conseil d'administration et l'exécutif du conseil des médecins et dentistes de l'Hôpital de Chicoutimi en rapport avec le service de chirurgie cardio-vasculaire.

Hier soir, l'Hôpital de Chicoutimi a émis un communiqué en rapport avec la rencontre extrêmement encourageante qu'ont eue les autorités avec le ministre Forget. Ce qui veut dire que le grand déblocage, attendu depuis des années à l'Hôpital de Chicoutimi, est réalisé et qu'il ne reste plus que des formalités pour que les travaux débutent.

Cependant, le communiqué n'indiquait rien quant aux crédits qui seront accordés pour la rénovation de l'hôpital et il n'a pas été davantage possible d'obtenir des chiffres précis à ce sujet, bien que, selon certaines sources d'information fiables, une étude préliminaire aurait établi le coût de ces travaux à $3,500,000 environ.

Par ailleurs, M. Réjean Cantin, directeur des immobilisations et de l'équipement au ministère des Affaires sociales, doit effectuer une visite dans la région, le 22 février, pour y rencontrer notamment les autorités de l'Hôpital de Chicoutimi, en regard de la préparation des plans et devis concernant les travaux d'aménagement.

Il faut dire de plus qu'immédiatement après la rencontre d'hier à Québec, les administrateurs de l'hôpital et les représentants du ministère ont participé à une première séance de travail où ils ont discuté des problèmes techniques qui ont justement trait à la rénovation.

LE CRSSS

Pour le CRSS (Conseil régional de la santé et des services sociaux), la rencontre avec le ministère des Affaires socials s'est avérée très efficace. C'est du moins l'avis du président, le Dr Marcel Perron, qui croit que le gouvernement a maintenant compris que le rôle du CRSSS est très important.

Au cours de leur entretien avec les représentants du ministère, les membres du conseil d'administration du CRSSS ont insisté pour que l'enquête sur le département de chirurgie cardio-vasculaire et thoracique ne soit pas de longue durée, afin de ne pas nuire à la population qui réclame les services de chirurgie cardiaque dont les opérations sont interrompues.

Le CRSSS, selon le Dr Perron, a confiance en l'honnêteté du comité d'évaluation et se réjouit de la collaboration qui sera apportée par le Collège des médecins du Québec dans cette affaire. Le président du Conseil régional pense sérieusement "qu'il ne faut pas présumer de la conscience professionnelle des gens en place".

Dorénavant, le CRSSS recevra toutes les demandes des hôpitaux de la région concernant les travaux de réaménagement. M. Perron a confié que l'établissement hospitalier de Chicoutimi, dont les priorités de rénovation ont été acceptées par le ministère, doit soumettre bientôt de nouveaux projets concernant les laboratoires et bien d'autres choses.

Par suite de la rencontre d'hier matin, le Dr Marcel Perron estime que le ministère a fait valoir l'importance du CRSSS dans le système, en l'invitant à s'asseoir à la même table que les administrateurs de l'Hôpital de Chicoutimi pour discuter des problèmes propres à l'établissement.

Mise en place de services de planning des naissances

Pressions réalisées pour que le Centre des services sociaux ait le leadership nécessaire

CHICOUTIMI — Une opération vient d'être lancée dans la région pour inciter la population à réclamer du gouvernement du Québec la mise en place de services en planning des naissances.

Cette initiative vise à forcer le gouvernement à donner au Centre des services sociaux le leadership nécessaire pour qu'il puisse offrir les services en planning prévus au plan d'organisation 1974.

C'est l'Association du planning des naissances du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui prendra en charge cette opération qui doit déboucher sur une prise de conscience du public en général.

On se souvient qu'en 1970, l'association régionale avait présenté à la direction du Service social du diocèse de Chicoutimi, un projet de clinique en planification familiale qui fut refusé pour des raisons budgétaires. En février 1971, l'association revenait à la charge sans plus de succès.

Aujourd'hui, la lutte pour l'obtention des services en planning des naissances se poursuit mais, cette fois-ci, avec tout le support de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est dans cette optique, que l'association veut recruter le plus grand nombre de personnes intéressées à l'intérieur de son organisation.

Au cours d'une entrevue, Mme Suzie Fortin, permanente de l'association, a précisé que les CLSC (centres locaux de services communautaires) en voie d'implantation dans la région devraient offrir, dans leurs premiers services, des services, en planning des naissances.

Toutefois, en attendant que le CLSC (ceux de Chicoutimi-Nord et de Saint-Félicien) existent effectivement, l'association du planning recommande dans un mémoire qu'elle a soumis au Conseil des Affaires sociales, en janvier, que le C.S.S. régional donne les services de support.

Très bientôt, la région aura un resposable de l'implantation de services en planification des naissances en milieu scolaire. Cependant, l'association croit qu'il est irréaliste de laisser à eux-mêmes les couples qui actuellement ont besoin de services pour régler les situations qu'ils vivent présentement.

D'après le mémoire de l'association du plannin la région, mais déjà beaucoup de stérilisation.

Devant cette situation, les défenseurs de la planification déclarent: "si le gouvernement retarde sans cesse la mise en place de services complets et accessibles en planning des naissances, il peut arriver que la stérilisation devienne de plus en plus employée, à un âge de plus en plus jeune et que l'avortement, qui est très souvent l'échec de la planification, devienne un moyen facile de contrôler les naissances".

Evidemment, l'association est d'accord pour dire que seule une intervention gouvernementale permettra de corriger cette injustice sociale. A ce sujet, le mémoire dénonce la situation qui fiat qu'une partie de la populaiton ignore ou presque les méthodes de contrôle de la fécondité "ce qui fait que les différentes couches sociales se partagent inégalement la tâche de donner des enfants à la société".

Concernant l'éducation, l'association du planning accepte de donner des cours si le public le désire et en fait la demande. Elle a d'ailleurs contacté près de 207 personnes, celles qui ont suivi des cours sur la planification, pour leur demander de s'unir à l'association afin d'exercer des pressions auprès du ministère.

Rappelons que l'association du planning des naissances du Saguenay-Lac-Saint-Jean est née à l'automne 1967 sous forme de comité affiliée à la Fédération du Québec pour le planning des naissances.

Un fraudeur est arrêté, à Alma

Alma — La sûreté municipale d'Alma a mis la main au collet, hier soir, d'un individu de Montréal qui faisait le tour du Lac-Saint-Jean en fraudant les épiciers et les garagistes de l'endroit, en employant le truc de "mêler" le propriétaire de l'établissement avec des $20 et des $10.

Le vieux truc de ce touriste indésirable s'est terminé, hier à Alma, mais il faut dire que l'individu aura fait un tour complet du Lac-Saint-Jean, en partant de Dolbeau pour descendre jusqu'à la Cité de l'Hospitalité.

Il n'a pas trouvé cependant les policiers d'Alma bien hospitaliers, puisque ces derniers ont mis fin à ses fraudes.

Colloque du CRD

Le Syndicat des initiatives touristiques sera présent

CHICOUTIMI — Le Syndicat des initiatives touristiques de Chicoutimi se présentera au collogue sur le tourisme, patronné par le Conseil régional de développement, avec un dossier bien préparé.

Selon le délégué commercial et touristique de la municipalité de Chicoutimi, M. Gaston Maziade, il importe de sensibiliser la population et les corps publics sur le bien fondé du tourisme. "Nous allons nous présenter devant ce collogue avec la ferme intention de faire accepter la politique de régionalisation, telle qu'exposée par le conseil à la dernière réunion de lundi dernier. Il est essentiel que la population connaisse le bien fondé du tourisme."

Par ailleurs, M. Maziade admet que les coûts d'implantation de l'équipement touristique sont très onéreux. "Lorsque l'on regarde les coûts, en profane, il est évident que les sommes sont très élevées. Par contre, lorsque les équipements sont en place, la rentabilisation ne se fait pas attendre."

La régionalisation sera profitable à tous. La région du Saguenay-Lac Saint-Jean poissonne d'activités pendant la presque totalité de l'année. "Pendant la période estivale, la région présente assez de manifestations à caractère touristique, que la période du 15 juin au 15 septembre est une succession continuelle d'activités. A Jonquière, on retrouve le festival "Son et Lumière". A Chicoutimi, le Marathon du Saguenay et la Marjolaine, tandis que dans le secteur de la Baie, il y a les Fêtes du Saguenay. Au Lac Saint-Jean, la Traversée du Lac attire sa bonne part des activités. L'histoire se répète également pour la période hivernale."

En définitive la rentabilité touristique au niveau régionale est certaine. "Il faut faire en sorte de rentabiliser davantage et de faire l'union des forces."

THEATRE POPULAIRE

Les négociations en vue de l'implantation d'un théâtre populaire sur l'emplacement des terrains de la Eastern, dans l'ouest, fait son chemin. Lundi, le délégué commercial et touristique de Chicoutimi, M. Gaston Maziade, a rencontré pour sa deuxième semaine consécutive, l'artiste montréalaise Suzanne Valéry.

Il semble, à première vue, que certaines personnes du milieu artistique de la métropole s'intéressent à l'idée de se présenter sur scène dans la région. "

Pour le moment, nous ne pouvons pas donner de renseignements supplémentaires mais, nous avons la certitude que l'idée intéresse un bon nombre de gens. Dans l'immédiat, il est préférable de consulter les administrateurs de la place. Après les prochaines rencontres, nous serons peut-être davantage fixés sur l'avenir du théâtre", a conclu M. Maziade.

Par ailleurs, il semble qu'une école de théâtre ne serait pas à délaisser advenant l'établissement du théâtre populaire.

Le commerce à Dolbeau

Le commissaire Binette apporte des précisions sur la situation locale

par Yvon Laberge

DOLBEAU — "Si la situation en terme de développement ne vient pas des compagnies implantées chez-nous, alors il est vrai que l'établissement d'un centre commercial à court terme n'est pas réalisable dans le secteur", a commenté M. Jean-Paul Binette, commissaire industriel à Dolbeau.

De plus, M. Binette ne pense pas que l'objet de l'étude était de démontrer la différence existante entre Dolbeau et Roberval. "On ne peut pas dire qu'une ville est plus ou moins forte. Le cas de Dolbeau est bien précis. Dans le secteurs de Dolbeau, les matériaux y sont fabriqués mais on ne peut pas dire que la municipalité touche une taxe de vente. Pour ce, on devrait aller plus loin avec les chiffres avancés dans le rapport présenté par la Jeune Chambre."

Dans les faits la région de Dolbeau possède un potentiel certain. "Ce potentiel, par contre, ne peut se calculer qu'à long terme. Il est illusoire de faire des projections sur les chiffres avancés."

Rappelons, qu'au sujet des perspectives économiques pour la région périphérique de Dolbeau, le rapport avançait: "Il est temps que l'on connaisse des développements du côté commercial, si l'on veut que Dolbeau conserve son rôle de centre commercial du Lac Saint-Jean-Ouest."

Interrogé à ce sujet, M. Binette, a précisé qu'il était presque impossible de répondre à cette affirmation. "La situation est tellement différente pour chaque ville qu'il faudrait presque qu'une enquête scientifique. Il est vrai qu'en 1972, nous avons réalisé ce genre d'étude mais, en 1974, même si les données n'ont probablement pas changé, la situation du point de vue commerciale n'est plus la même. Dans l'ensemble le rapport présenté par la Jeune Chambre reflète la situation."

L'AIL EST BON POUR VOUS

Tel un supplément diététique tout à fait naturel, l'ail a déjà été employé dans des centaines de formules depuis des années. Les Européens utilisent l'ail comme un aliment depuis bien des années, considérant ses effets bénéfiques pour la santé.

LES CAPSULES D'AIL ADAMS contiennent de l'Huile d'Ail Pure. Les capsules d'Ail Adams sont vendues depuis 35 ans et ont été employées par des milliers d'usagers qui en sont d'ailleurs très satisfaits. Achetez un paquet de capsules d'Ail Adams dès aujourd'hui et voyez comment cette herbe pure et naturelle peut vous aider, vous aussi!

Les capsules d'Ail Adams sont sans goût et sans odeur!

SOLDE DU MOIS DE FEVRIER

Nous avons à vendre:

5 maisons sur la nouvelle loi fédérale pour salaire moyen, dont le salaire se situe entre $6,000. et $11,000. ce qui comprend une subvention de $25.00 par mois et en plus une réduction d'intérêt qui peut être 9 1/2% à 8 1/2%, suivant les qualifications, ça peut aller jusqu'à $42.75 par mois.

8 maisons à vendre au taux d'intérêts 9 1/4% et la construction sur l'ancien taux.

Aussi, encore disponible pour construire, 35 terrains dans quartier St-Philippe et non loin de C.B.J., Rte 170.

Terrain au prix de l'an passé. Ces avantages sont toujours le bien des nouveaux propriétaires.

Les propriétaires de la maison Simard & Simard Construction inc., sont: Bernard Simard, Président; Rosaire Simard, Sec.-Trés., Marcel Simard, actionnaire

sont tous diplômés en technique de menuiserie et J.H. Simard, gérant possède 25 ANS D'EXPERIENCE

Notre devise est: le client satisfait il va nous revenir.

Simard & Simard Construction Inc.

ENTREPRENEURS GENERAUX
TECHNICIENS DIPLOMES A VOTRE SERVICE
207, RUE Paré, Arvida.
Téls: 548-4995 — 548-7497 — 548-8030

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La Société d'aménagement et M. Joron

La situation extrêmement nébuleuse qui règne au niveau de la prospection industrielle, à Chicoutimi, devrait enfin s'éclaircir au cours des prochaines semaines grâce à l'intervention faite par le conseiller Emile Corneau, à la dernière séance du conseil municipal.

Pressentant l'éclatement de la Société d'aménagement industriel dont les membres, apprenons-nous, ont lancé un ultimatum au maire Henri Girard et à ses collègues, les autorités municipales ont finalement décidé de ne pas renouveler le mandat confié à M. Pierre Joron, relativement à la rénovation du boulevard Lamarche. Ancien chef d'entreprise qui cumula également deux mandats à la présidence du Conseil régional de développement. M. Joron convoitait le poste de commissaire industriel. Le conseil municipal lui préféra, le premier mars dernier, un jeune homme de 28 ans, M. René Brassard.

Mais l'organisme que l'administration municipale avait formé, soit la Société d'aménagement industriel du Chicoutimi métropolitain, retenait ses services, à la même époque, pour une période d'au moins six mois pour conduire à bonne fin le réaménagement du secteur du boulevard Lamarche. M. Joron devait donc s'attaquer à la priorité numéro un de la société pendant que le commissaire verrait à l'organisation de son bureau et se ferait progressivement la main en préparant des dossiers moins importants.

"Favoritisme?" avait questionné les journalistes à la conférence de presse du 21 mars 1973?

"Efficacité," avait corrigé le maire Henri Girard en insistant sur l'importance d'aller cueillir les subventions de quelque $750,000 nécessaires à ce réaménagement du secteur occupé par quelques installations commerciales et une trentaine de réservoirs de pétrole, menace perpétuelle pour la basse-ville chicoutimienne.

En septembre dernier, le travail confié à M. Joron n'était évidemment pas terminé; on prolongea le mandat. Et le 15 janvier dernier, M. Joron présentait une première esquisse de ses démarches et de son étude dans une première communication dont le texte couvre une quinzaine de pages. On en complète présentement la rédaction définitive et la compilation des chiffres. Le document devait être déposé le 31 janvier.

La Société d'aménagement industriel, mécanisme comprenant plusieurs hommes d'affaires et spécialistes du milieu, dont notamment l'économiste Serge Moussaly, de l'Université du Québec à Chicoutimi, ainsi que MM. Jean-Paul et Raymond Lessard, doit en fait entourer le commissaire industriel et conseiller les autorités municipales dans le développement économique. Or, depuis sa nomination, M. Joron travaille plutôt isolément et maintient un lien direct avec le maire Henri Girard et quelques conseillers. Quant au commissaire industriel, M. Brassard, son rôle paraît obscur. Il demeure dans l'antichambre de la promotion industrielle.

Le conseil municipal n'a plua qu'une voie à suivre: remettre le dossier du boulevard Lamarche à la Société d'aménagement et à son commissaire industriel pour que le travail soit poursuivi, avec les crédits déjà votés pour le développement industriel.

Et si les connaissances de M. Joron deviennent indispensables, qu'on le nomme adjoint au commissaire industriel, mais soumis au mandat confié à la Société d'aménagement. Autrement, les hommes prestigieux et compétents, qui ont répondu spontanément à l'invitation d'oeuvrer au développement économique, n'accepteront plus de cautionner l'impuissance d'une société fatôme.

Bertrand TREMBLAY



"LE REGROUPEMENT" DE JONQUIÈRE À RIVIERE DU MOULIN

Gallarneau 8/2/74

OPINION DES AUTRES

L'Angleterre au fond du gouffre

L'Angleterre connaît actuellement une des pires crises de son histoire.

En même temps que plane la menace d'une grève générale des mineurs, Londres connaît de nombreux assauts terroristes de l'Armée révolutionnaire Irlandaise (IRA) et tous les contrecoups de la guerre d'Irlande. Cette lutte qui dure depuis des années ne semble pas sur le point de cesser, malgré la volonté exprimée par les extrémistes protestants de l'Ulster Volonteer Force de travailler dans la négociation et le dialogue plutôt qu'avec les bombes et les fusils à la réalisation d'une nouvelle unité nationale en Ulster.

L'Angleterre, patrie de la démocratie moderne, pays des grandes conquêtes et des réussites économiques, offre aujourd'hui le spectacle d'une nation déchirée et affaiblie, victime d'un tragique destin. Le scénario de cette tragédie s'apparente fort à celui de toutes les régions aux prises avec des bouleversements sociaux: des clans se forment, asservis à une idéologie ou à une peur chronique. Des positions se durcissent, pour ou contre les syndicats, pour ou contre le communisme, pour ou contre le pouvoir politique, pour ou contre la libération des masses ouvrières. M. Heath devra prêcher avec beaucoup de conviction le retour au calme à la raison, à la négociation sans passion. Il semble bien que son appel restera sans écho et que l'Angleterre n'a pas encore atteint le fond du gouffre.

La crise d'Angleterre nous apparaît comme une sorte d'avertissement, d'avant première de la crise générale qui déjà commence à ronger les pays industrialisés et aura encore des répercussions plus fortes sur le Tiers Monde. La crise de l'énergie a provoqué soudain un ralentissement de l'économie, un accroissement du sous emploi, une diminution du pouvoir d'achat. Même les Etats-Unis n'échappent pas aux risques d'une récession économique pour l'année qui vient.

Les chefs politiques pourront faire appel comme M. Pompidou, à la collaboration de tous les citoyens. Cela ne peut suffire pour contrer efficacement la débâcle qui commence. Des stratégies nouvelles sont à bâtir autant que des solidarités à retrouver. Il faudra beaucoup de lucidité et de courage, dans les années qui viennent, pour refaire sur des bases plus cohérentes les rapports entre les nations, pour organiser un développement économique assorti aux besoins et aux possibilités de toutes les nations du globe.

Jamais autant qu'aujourd'hui, nous n'avons réalisé que la croissance rapide et l'évolution explosive de notre siècle commandent de la part de tous les hommes une prudence renouvelée et une conscience aiguë des limites du progrès. Car le choix qui tiraille l'Angleterre et inquiète le monde occidental n'est plus une simple alternative idéologique superficielle, mais un enjeu profond: le bonheur de l'homme face à la recherche irrationnelle du progrès.

JEAN DESCLOS
"La Tribune",
Sherbrooke.

PAROLE AUX LECTEURS

Contre la réouverture du contrat à l'Alcan

En première page du "Quotidien, le 8 janvier 1974, on pouvait voir en gros titre, "A L'ALCAN" LES OUVRIERS SYNDIQUES VEULENT LA REOUVERTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL.

Un porte-parole de la compagnie mentionne qu'il n'y a pas eu d'approche en ce sens, mais le président du Syndicat a signalé que les travailleurs ont en mains des arguments de poids pour solliciter une révision du contrat.

Outre la montée effarante des prix, tel l'huile à chauffage et l'essence, d'autres facteurs comme: LE NOMBRE IMPOSANT DE MECONTENTS — LA GRANDE PROSPERITE DE LA COMPAGNIE A L'HEURE ACTUELLE — LES EMPLOYES DES INDUSTRIES DES PATES ET PAPIERS, QUI EN GENERAL ONT DES REVENUS PLUS ELEVES, inciteraient les travailleurs de l'Alcan à préconiser une réouverture imminente du contrai.

Et en plus, on nous rappelle qu'en 1966, les syndiqués de l'Alcan avaient réclamé avec succès, la réouverture du contrat de travail sur l'article salarial, MAIS que la compagnie avait obtenu en retour la PROLONGATION du contrat pour un an.

Les dirigeants syndicaux se demandent aussi si le contrat ne devrait pas être rouvert uniquement sur les salaires et concerner exclusivement les gens qui sont au travail, négligeant de ce fait d'autres aspects qui, à mon avis, sont aussi, sinon plus importants que les salaires.

Les pressions soutenues d'employés en bloc pourraient, au dire de M. Halley, provoquer cette ouverture d'ici quelques mois.

Il est vrai que les salaires ne correspondent plus, avec la montée vertigineuse du coût de la vie, mais nous devrions quand même essayer de digérer le savon que l'on nous fait manger au mois d'août 1973.

Il ne sert à rien de rêver en couleurs et d'attendre des cadeaux, car s'il y a réouverture de contrat, nous serons à nouveaux perdants.

Je souhaite de tout coeur me tromper. Il serait bien que cette ouverture se fasse, que les salaires soient augmentés, que des avantages soient accordés, mais je doute que cela se fasse SANS CONDITIONS.

Cette fois comme les autres fois, ce sera DONNANT-DONNANT. Tu me donnes du salaire, je te donne du temps, et Dieu sait et les confrères syndiqués aussi, que nous n'avons pas de temps à donner. L'échéance de cette convention est déjà trop loin pour la reculer davantage. Ce serait peut-être catastrophique pour les gars de l'Aluminium.

Partout, au Saguenay-Lac St-Jean où elle a des installations, l'Alcan modernise et diminue son personnel. On en a la preuve plus que jamais avec l'automatisation complète de barrages qui seront opérés par la seule centrale d'Isle-Maligne et tous les projets de rénovation et de construction qu'elle dévoile de ce temps-ci, y compris le nouveau centre de coulage qui doit être construit incessamment. Nous devrions nous serrer les coudes plus que jamais et mûrir les demandes que nous ferons en 1976, au lieu de pleurnicher sur un contrat qui a été signé il y a à peine 6 mois.

Les syndiqués d'Arvida ont voté pour l'acceptation du dernier contrat au mois d'août, mais c'est par une faible majorité que celui-ci fut accepté. Qu'importe le pourcentage du vote. Il y avait un contrat à signer et il fut signé. Le sort en était jeté.

Nous avions joué SERRÉ, mais PERDANT!

Presque tous les corps policiers de la région avaient des effectifs à Arvida lors des événements du 15-16-17 août 1973. La Brigade anti-émeute de la S.Q. était aussi sur les lieux. Des hommes furent emprisonnés pour avoir manifesté et revendiqué (je suis du nombre). Quelque 48 gars furent suspendus pour avoir crié leur indignation et leur mécontentement, (et j'en suis). Et, je n'ai pas honte. Je sais que des milliers de travailleurs le comprennent aujourd'hui. Des pères, des mères, des femmes, des enfants, ont vécu angoissés, ont pleuré, et pleurent encore face aux situations actuelles engendrées par les événements d'août.

Il ne servirait à rien de remuer ce passé, et de rappeler des faits, même s'ils se veulent aujourd'hui plus justifiables, s'il n'y avait aucune lueur d'espoir. Mais il y en a: Il y a des jeux qui se jouent à deux et où le plus fort gagne. Ce n'est pas toujours le plus riche ou le plus instruit, même si au départ, il a souvent plus de chances.

Au mois d'août, nous le savions et maintenant nous en sommes conscients plus que jamais. Le coût de la vie va sans cesse en augmentant et je crois que le temps est venu et que les mois qui viennent nous serviront à nous préparer adéquatement pour la signature de la nouvelle convention.

N'éloignons pas de nous la gare qui fera qu'en 1976 nous serons capables de prendre le train et rouler sinon plus vite, au moins à la même vitesse que la montée en flèche du coût de la vie.

Jouons gagnants en se prononçant carrément contre la réouverture de la présente convention, à moins bien sûr, que du salaire et des avantages soient accordés sans conditions et surtout, sans prolongation de la durée du contrat.

J'ose espérer que s'il y a approche en ce sens, les négociations et NOS REPRÉSENTANTS feront belle figure et ceci dans l'intérêt de tous les syndiqués.

Tout compte fait, sacrifices compris, en se serrant un peu la ceinture, on peut bien attendre 1976.

Hein les gars?

Signé, Un confrère qui chôme pour avoir dit tout haut ce que les autres pensaient tout bas.

Cette fois, on paie la note! en espérant que les travailleurs et les dirigeants syndicaux s'uniront à l'avenir pour préparer les états de comptes un peu plus en faveur des syndiqués.

Marcel Riverin,
307, Labrecque, Arvida.

Les témoins de Jéhovah et la "fin du monde"

Plusieurs personnes mal informées croient que ce sont les témoins de Jéhovah qui ont annoncé la "fin" pour le jeudi 31 janvier 1974. Ceci est faux. Ce sont les "Enfants de Dieu" qui ont diffusé cette nouvelle.

Les Témoins de Jéhovah ne peuvent pas annoncer la fin du monde pour tel ou tel jour car dans la Bible, Jésus mentionne à ce sujet: "Pour ce qui est de ce jour et de cette heure, nul ne les connaît, ni les anges dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul" (Marc 13:32). Donc, personne ne peut préciser la journée exacte de la "fin du monde". Jésus lui-même ne la connaissait pas. Cependant, dans les évangiles selon Matthieu, Marc et Luc, Jésus identifie la **génération** qui verrait "le signe de sa (seconde) présence et de la fin du monde". Après avoir attiré notre attention sur les nombreux événements qui marqueraient le "temps de la fin", Jésus ajouta: "Cette génération ne passera en aucune façon avant que toutes ces choses n'aient lieu." (Matt. 24:34).

Les Témoins de Jéhovah annoncent que depuis 1914 nous vivons dans ce "temps de la fin". Et pour ce faire, ils se basent d'une part sur la chronologie biblique laquelle fait ressortir que l'année 1914 marqua l'intronisation de Jésus comme roi dans les cieux. Et d'autre part, sur le signe de la seconde présence du Christ. Signe qui comprenait, entre autres, des guerres à l'échelle mondiale, des famines, des épidémies, et des tremblements de terre. En parlant de ce "temps de la fin", Jésus a également prophétisé: "Beaucoup de faux prophètes surgiront et en abuseront beaucoup et à cause de l'accroissement de l'iniquité, l'amour du grand nombre refroidira". (Matt. 24:11, 12). Les Témoins de Jéhovah annoncent donc que depuis 1914, nous vivons dans ce "temps de la fin" et avant que la génération qui a vu les événements de 1914 ne s'éteignent, la "fin du monde" aura lieu.

Cependant, que faut-il entendre par "fin du monde"? La Bible enseigne clairement que la fin du monde signifie la destruction de ceux qui ne font pas la volonté de Dieu. En effet, dans Luc 21:28, en parlant du "signe de sa (seconde) présence et de la fin du monde", Jésus dit: "Quand ces choses commenceront à arriver, redressez-vous et relevez la tête, parce que votre délivrance approche." La "fin du monde" sera une délivrance pour les personnes que **Dieu juge** comme bonnes et une destruction de ceux que Dieu juge comme mauvaises. Voici ce que Proverbes 2: 21, 22 dit à ce propos: "Car les hommes droits habiteront la terre et les hommes intègres y resteront; mais les méchants seront retranchés de la terre, et les infidèles en seront arrachés."

La Bible annonce, qu'après cette destruction, il y aura des conditions de vie justes et paisibles sur toute la terre. Ces conditions contribueront à faire de la terre un paradis tel que le voulait Jéhovah Dieu, dès le début de la création.

Les Témoins de Jéhovah étudient la Bible avec des millions de gens autour du globe, chaque année, dans le but de les aider à connaître ce que signifie "la fin du monde" et pourquoi nous vivons à une époque importante et troublée.

André Carbonneau,
2026, 8e Avenue,
Port-Alfred.

Le 6 février.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

Le Carnaval-Souvenir 1874

Le compte à rebours est déjà commencé

CHICOUTIMI — Le compte à rebours est maintenant commencé. Le Carnaval-Souvenir sera officiellement proclamé dans moins d'une semaine et les derniers préparatifs vont bon train.

Encore cette année le chantier du Père Alex sera le site des principales activités du 14ième Carnaval-Souvenir de Chicoutimi. A cette occasion plusieurs manifestations seront présentées en collaboration avec la corporation du carnaval. Parmi quelques unes d'entre-elles on retrouve: Le concours des sciotteux qui se tiendra le 16 février; le dîner des Rentiers suivi d'une gigue au Camp des Hommes; le concours de bûchage et finalement la soirée des Murray et des Gaudreault qui sera présentée à l'Ecole Charles-Gravel de Chicoutimi-Nord.

Selon M. Yvon Gagnon, c'est dans l'ambiance des chantiers du siècle dernier que se dérouleront les principales manifestations. "Cette année il ne faut pas manquer de passer par les chantiers du Père Alex".

LE BAL DU ROY

L'une des innovations du Carnaval-Souvenir 1874, le Bal du Roy sera présenté le samedi 16 février. "Le Bal du Roy a comme but premier d'amasser des fonds pour le Carnaval-Souvenir. Nous essaierons de compenser en présentant un certain décorum afin que l'ancienne tradition du Bal soit respectée", a déclaré M. Guy Dion, président de la corporation.

Par ailleurs, pendant le déroulement des activités du Carnaval-Souvenir, plusieurs médias d'information seront sur place afin de relater les principaux faits. "Entre autres, nous recevrons la visite de Radio-Canada, dont le Format 60 et Actualités 24. Le réseau T.V.A. assurera une couverture nationale pour les stations privées. Seront également parmi nous, le réseau anglais C.T.V. et le réseau anglais de Radio-Canada. De plus certains journeaux tel le Montréal Star".

AUTRES ACTIVITES

La corporation du Carnaval-Souvenir est également assurée de la participation des Forces Canadiennes cantonnées à Bagotville. En effet, la base militaire de Bagotville prend sous sa charge l'arrivée du représentant du Roy, devant décréter le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, "Domaine du Roy".

Des soldats en uniformes des années 1800 escorteront le messager du Roy qui viendra présenter l'édit royal à l'Hôtel de ville de Chicoutimi.

L'Auberge chez Pit est également une innovation dans les cadres du Carnaval-Souvenir. Toute la population pourra y manger et se récréer. L'ouverture en est prévue pour le 14 février et les antivités s'y dérouleront jusqu'au 24 février. Par ailleurs, pour une deuxième année consécutive, le "Déjeuner des Placoteux" se tiendra tous les matins à 8:00 hres en la salle de l'Hôtel Champlain". C'est une initiative de l'entreprise privée qui est valable pour la période du Carnaval-Souvenir 1874

L'Auberge chez Pit est également une innovation dans les cadres du Carnaval-Souvenir. Toute la population pourra y manger et se récréer. L'ouverture en est prévue pour le 14 février et les activités s'y dérouleront jusqu'au 24 février. Par ailleurs, pour une deuxième année consécutive, le "Déjeuner des Placoteux" se tiendra tous les matins à 8:00 hres en la salle de l'Hôtel Champlain. "C'est une initiative de l'entreprise privée qui est valable pour la période du Carnaval-Souvenir 1874" a conclu M. Guy Dion.

Un voleur qui a des chances

CHICOUTIMI — "Si c'était son tour"! Un individu de Chicoutimi serait des plus malheureux, puisqu'il a volé des billets de mini-loto au restaurant "Chez Padoue", rue Jacques-Cartier, à Chicoutimi, et que les policiers possèdent les numéros des billets volés.

En plus des billets, il a dérobé une centaine de dollars en argent.

A la piste de course

L'incendie est accidentel

JONQUIERE — L'enquête de M. Yvon Martel, du bureau des enquêtes criminelles, de la Sûreté du Québec, a permis, hier, d'établir que l'incendie qui a causé des dommages pour plus de $25,000, mercredi après-midi, à une écurie de la pistes de courses de Jonquière, n'était pas d'origine criminelle.

La cause n'est pas encore déterminée, mais elle aurait pu être due à une défectuosité d'une fournaise attenante au bureau de l'écurie ou encore par un mégot de cigarettes.

Pour le tourisme

Selon le P Q, la région doit avoir un seul interlocuteur

CHICOUTIMI — Si le député péquiste de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard se dit d'accord avec les récents succès enregistrés dans le regroupement de divers services dans le domaine du tourisme au Saguenay-Lac-St-Jean, il estime cependant qu'une autre étape s'impose, soit de constituer un porte-parole unique dont les avis seraient respectés autant par le gouvernement que par différents agents de développement touristique dans la région.

Dans un communiqué émis hier, Me Btdard explique que pour atteindre cet objectif, il faut mettre en place la structure de concertation qui regrouperait les principaux agents de développement touristique de la région, en particilier les deux commissions et des représentants des unités touristiques.

Comme c'est le cas pour la régionalisation de la promotion touristique, a-t-il ajouté le Conseil régional de développement pourrait constituer la base permanente de liaison entre toutes les personnes impliquées dans le développement touristique.

De cette façon, a poursuivi le député péquiste, on en arriverait à la conception d'un véritable plan de développement régional du tourisme et à un front commun lorsqu'il s'agit de donner des avis au gouvernement.

Le C.R.D. appuierait alors sur des bases solides son rôle de recommander les équipements et aménagements touristiques auprès du gouvernement. C'est une condition essentielle pour créer un véritable circuit touristique, a affirmé Me Bédard. Ainsi pourrait être évité les décisions politiques arbitraires qui rendent difficile sa mise en place.

Selon deux missionnaires

Allende avait entrepris de très grandes réformes

Par Réjean TREMBLAY

CHICOUTIMI — Même s'ils ont été très nuancés dans leurs propos et qu'en certains moments ils ont été d'une prudence extrême, invitant les journalistes à ne pas publier telle ou telle réponse, MM. Serge Harvey et Emilien Bergeron, deux prêtres-missionnaires qui ont vécu au Chili lors du mandat Allende et qui ont connu la crise du 11 septembre, n'ont pas caché leur admiration pour le leader socialiste assassiné et pour les réformes qu'il avait entreprises.

Invités du Cercle de presse de Chicoutimi, hier matin, MM. Harvey et Bergeron ont su révéler des dessous nouveaux dans ces événements qui ont fait la manchette à travers le monde.

C'est ainsi que l'abbé Harvey a mentionné que l'information, si elle était soit radicalement à gauche, soit radicalement à droite, ne semblait pas souffrir d'aucune censure et que les journaux jouissaient d'une très grande liberté d'expression durant le régime Allende.

L'abbé Harvey a aussi indiqué que les lois sociales passées par Allende s'inscrivaient dans une politique visant réellement à aider les pauvres par une meilleure redistribution des richesses.

Il a répondu, à une question sur l'Eglise chilienne, que l'Eglise n'avait jamais été brimée; toutefois, il est revenu sur le sujet, en expliquant que le clergé chilien, à cause de circonstances voulues par la situation sociale dans le pays, était composé en majeure partie d'hommes issus de la bourgeoisie ou de la classe favorisée.

Les invités ont aussi affirmé que, depuis le coup d'état militaire, la répression était totale et que la dictature était exercée sans nuance.

UN TABLEAU...

Les invités ont souligné que le coup d'état du 11 septembre 1973 ne s'expliquait pas par lui-même, mais qu'il fallait tenir compte des 15 ou 20 dernières années. "Les événements ne peuvent se juger séparément. Depuis les 20 dernières années, les riches sont extrêmement riches et les pauvres, excessivement pauvres. De plus, les propriétaires d'usines ou de terres ont le coeur très dur et l'exploitation de l'homme est monnaie courante. Le pays est sous-développé, même si le sous-sol est riche et la terre très bonne et fertile", ont-ils affirmé.

D'ailleurs, l'abbé Harvey a par la suite déclaré que, depuis un an, on sentait que le pays gisait sur un volcan, même si on ne savait pas trop d'où provenait l'étincelle.

LE ROLE DE L'EGLISE...

Le rôle de l'Eglise au Chili a été évidemment abordé et il ressort de ces discussions que le prêtre, au Chili, joue le rôle d'un animateur social en plus de son rôle habituel de pasteur.

M. Harvey a insisté sur le fait que le Chilien appliquait, dans leur fondement-même de charité, les préceptes évangéliques et il a ajouté que, "dans la texture-même et dans sa nature profonde, le Chilien est essentiellement démocrate."

"Les trous de balles dans les colonnes des édifices publiques peuvent se réparer facilement, mais les trous dans le coeur des hommes prendront beaucoup plus de temps à guérir", a déclaré M. Harvey.

Quant à l'abbé Bergeron, il s'est demandé si le Chili pouvait dorénavant s'en sortir par des moyens démocratiques. "Je ne vois vraiment pas comment un pays sous-développé, le Chili ou un autre, peut espérer s'en sortir. Je me pose réellement la question à savoir si c'est possible démocratiquement?" a soulevé l'abbé Bergeron.

Quant à l'Eglise chilienne, ce sera maintenant "l'Eglise du silence", a conclu M. Harvey.



MM. SERGE HARVEY ET EMILIEN BERGERON, prêtres-missionnaires au Chili, étaient les invités du Cercle de Presse de Chicoutimi hier matin.

Woolco SPECIAUX

SPECIAUX DU SAMEDI — 8 FEVRIER 1974

JAMBON CUIT
de marque Fédéral, recouvert d'une mince couche de gras
1.69 la livre

FROMAGE EN GRAINS
sac d'une livre, chaîne coopérative
.99 la livre

ENSEMBLE DE VERRES 27 PIECES
idéal pour le bar, comprenant 6 verres à bière de 15 oz, 2 plats à "snack", 6 gobelets de 16 oz, un verre à whisky 2 1/2 oz, 6 verres à soda 12 oz, et 6 verres à liqueur 12 oz
6.59

DRIVE
nouvelle boîte refermable, boîte de 5 lb.
1.39

AMPOULES ELECTRIQUES BEST BUY
choix de 25, 40, 60 ou 100 watts
4 pour 1.47

SACS A ORDURES GLAD
pour le foyer et le jardin, un sac de couleur pour des centaines d'usages, contient 5 sacs de 30" x 48"
.57 le paquet

RAIN-BARREL
adoucisseur concentré pour le linge, rendra votre linge soyeux
2 pour $1

COUTELLERIE EN ACIER INOXYDABLE
service complet pour 6 personnes, comprenant 24 morceaux, joli motif de rose
3.99

BAS CULOTTE POUR DAMES
100% nylon, extensible, plusieurs modèles, une pointure, épice, beige, brun, noir
5 pour $1

ROBES DE CHAMBRE LONGUES POUR DAMES
coton piqué, manches aux coudes, 100% coton, tailles P.M.G., rouge, bleu, vert
$15

MITAINES POUR ENFANTS
100% acrylique, très chaudes, lavables, une grandeur, avec motifs
10 pour $1

MANTEAUX POUR DAMES
simili fourrure, chaudement doublés, noir seulement, tailles 12 à 16
$15

FAUTEUIL BERCANT
matériel et cuir, choix de couleurs, brun, vert, bleu, jaune, rouge, quantité limitée
$27

CARPETTES 6' X 9'
100% nylon sur endos caoutchouc, choix de couleurs et patrons, quantité limitée
$10 chacune

PANTALONS SPORT POUR HOMMES
texture laine et polyester, produit canadien, tailles 30 à 36
8.88

JEANS POUR HOMMES
jambes évasées, produit canadien, lavables, tailles 28 à 36
5.99

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

Heures d'affaires
Lundi à mercredi: 9:15 hres à 5:30 hres
Jeudi, vendredi: 9:15 hres à 9 hres
Samedi: 9:15 hres à 5:00 hres

CHICOUTIMI PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

Woolco LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



LES AMOUREUX

Un concours à votre intention les amoureux de 10 à 99 ans! Dans le cadre du Carnaval-Souvenir, vous devrez de bonne grâce vous prêter au jeu de la photographie. Le 14 février, on procèdera au tirage au sort de l'une de ces photographies et le vainqueur se méritera un prix intéressant. Par la suite, les photos seront exposées à la Bonne Ménagère et retournées à leur propriétaire à la fin du carnaval. Pour ce prêter au jeu des amoureux, il y aura rançon de $3. du couple.

LE FESTIVAL DE BAIE SAINT-PAUL

Des problèmes, les responsables du festival folklorique de Baie-Saint-Paul n'en manquent pas. Mais ils croient que la population de cette municipalité possède des solutions à ces problèmes. Aussi, a-t-on convenu d'une consultation populaire qui sera complétée d'ici la fin du présent mois. Reste à savoir si le milieu voudra réellement s'impliquer dans cette consultation. Là comme ailleurs, souvent les plus beaux espoirs ont été déçus.

AU TOURNOI BANTAM

On a comme l'impression que plusieurs équipes de hockey pourraient assez facilement se trouver un nom français. Un peu d'imagination voyons! Puis cette tendance à la bagarre ne nous dit rien qui vaille. Aussi les responsables du tournoi et les arbitres devraient-ils avoir l'oeil ouvert et ne pas craindre une intervention rapide.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Des travaux de recherches à proximité de la rivière Langevin n'ont pas été sans provoquer des remous. Pour répondre à des demandes, le fureteur veut bien circonscrire le territoire de ces recherches. Pour cela, rien de mieux que le rapport du responsable de ce projet, M. Jean Vallée. Sur la situation géographique, il est dit textuellement: "Ces travaux dans cet ancien glissement et à ses abords s'effectuent sur une zone limitée à l'est par la rivière Langevin, à l'ouest par le boulevard Talbot, au nord par la rue Pierre-Bédard et au sud, par le boulevard Saguenéen. Cette zone est appelée à un développement urbain très dense, étant située près des centres d'achats et des quartiers résidentiels en plein essor".

A FESTIVALMA



Jean-Paul Aubin a été reporté à la présidence de Festivalma 1974. Pour le seconder, trois vice-présidents, Ghislain Cloutier, Michel Fortin et Normand Martel et une vingtaine de directeurs qui se partageront la responsabilité de divers comités. On rapporte que Festivalma a attiré plus de 150,000 personnes l'an dernier.

LA COTE SE MAINTIENT

Selon un récent sondage, la cote de popularité des partis fédéraux se maintiendrait. Ainsi, les libéraux seraient toujours en tête avec 43% des suffrages, suivis des conservateurs avec 31%. Les néo-démocrates marqueraient un gain de 3%, attribuables selon le sondage à une popularité accrue en Ontario.

ON SE BALLADE

Le Globe and Mail de Toronto affirme que 17 députés fédéraux avec leurs épouses se sont payés gratuitement une ballade vers divers points du Canada et outre-mer le mois dernier à bord de réactés militaires 707.

L'identité des heureux voyageurs n'a pas été révélée.

FILLES LEGERES CHERCHENT LECTEURS FRANCOPHONES

Un magazine torontois du genre "Playboy" a connu un succès tel lors de sa première parution que son éditeur a formé le dessein d'étendre son marché au Québec en y ajoutant, dès le prochain numéro, un supplément de 32 pages en français. A 100,000 copies, le premier numéro du magazine s'est envolé comme un petit pain chaud...

LE MATCH REVANCHE



Le soir de cette défaite contre les meilleurs éléments du hockey junior B au Saguenay-Lac Saint-Jean, le président des Saguenéens juniors majeurs de Chicoutimi parlait d'un match-revanche. Une possibilité fort lointaine, avouons-le! Les Saguenéens majeurs avaient tout à perdre dans une telle confrontation. Effectivement, ils ont tout perdu.

CE N'EST PAS UN SCANDALE

La Cour suprême espagnole (vous avez bien lu) vient de décréter que le fait de posséder chez soi la revue "Playboy" ne constitue pas un scandale public". Un Madrilène a donc été relevé d'une condamnation de quatre mois et d'une amende de 10,000 pesetas (environ $170) parce que la police, au cours d'une perquisition, avait découvert chez lui plusieurs exemplaires de cette revue.

POUR ADEPTES DE SKI DE FOND

A l'intention des mordus du ski de fond, on organise présentement une excursion de deux jours au lac Delage. Excursion préparée par le Club de ski de fond de Chicoutimi. Pour des informations additionnelles, il faudra communiquer à 549-2646.



LE COUT DES MAISONS

Malgré une hausse spectaculaire enregistrée au cours de l'année 1973, Montréal serait encore l'une des villes où les maisons coûtent le moins cher. Du moins, le président de la Chambre d'immeubles de Montréal. Au Saguenay-Lac Saint-Jean, il est difficile d'obtenir un éclairage adéquat. Les uns prétendent que les constructions de ce genre ont augmenté de 25% alors que d'autres vous diront que l'augmentation est moins substantielle, qu'elle peut aller chercher dans les 12 à 18%.

RENDEZ-VOUS

ARVIDA

CLUB NOTRE HOTESSE

A l'occasion de la St-Valentin, les membres du Club Notre Hôtesse d'Arvida auront comme invité le chansonnier Michel Frigon, d'Arvida. Que tous les membres se donnent rendez-vous mercredi, le 13 février, à 8 heures p.m., au Motel Richelieu. Le tout sera suivi d'un délicieux goûter.

POLYVALENTE D'ARVIDA

Samedi, le 9 février 1974, à l'école Polyvalente d'Arvida, le comité des parents de la commission scolaire Régionale Lapointe invite les parents à venir discuter du "transport des écoliers sur l'heure du midi" à 17 heures 30. Il en profitera pour remettre aux représentants de la presse une copie du mémoire qui sera soumis au ministère de l'Education concernant l'enseignement de la santé, la morale et la religion dans nos écoles.

CLUB NOTRE HOTESSE

Les membres du Club Notre Hôtesse d'Arvida auront comme conférencière invitée Mme Marie-Paule Gagnon, infirmière en charge des infirmières de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi. Cette soirée a pour but d'informer père et mère, et adolescent sur les dangers des maladies vénériennes. Toute la population est invitée au Motel Richelieu mercredi, le 27 février, à 8 heures p.m. L'entrée est libre. Après la conférence, il y aura un forum et des diapositives, pour plus d'informations: 548-5263.

JONQUIERE

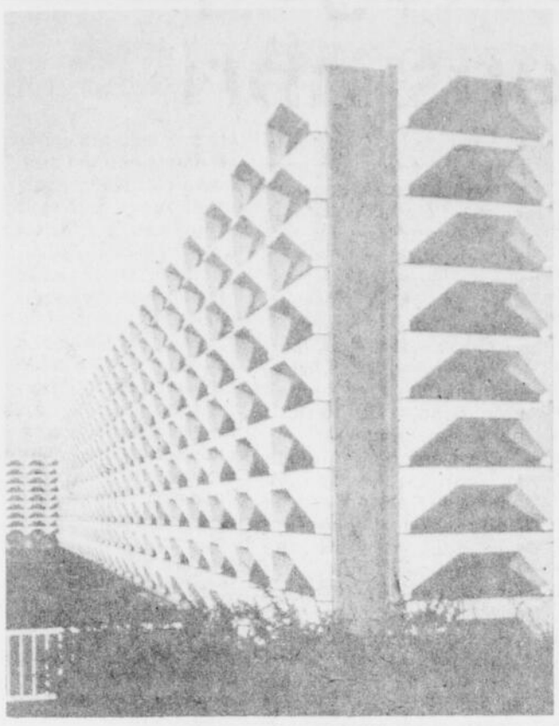
LIGUE DES CITOYENNES

Mercredi, le 13 février, à 2 heures p.m., la Ligue des Citoyennes invite ses membres à venir se rencontrer au Centurion, à Jonquière. Entrée gratuite. A l'occasion du Carnaval, des repas canadiens seront servis à prix populaire ainsi qu'une musique appropriée. Il y aura aussi des prix pour les costumes les plus originaux. Parents et amis sont les bienvenus.

PORT-ALFRED

COMITE D'ECOLE.

Le Comité d'Ecole de la Polyvalente de la Baie invite tous les parents des élèves fréquentant cette école à une assemblée générale qui aura lieu lundi soir prochain, le 11 février, à 8 heures p.m., à l'Auditorium. Les sujets traités seront: le nouvel horaire, le secondaire V et le dossier cumulatif.



PRIX D'ARCHITECTURE

En France, le prix national d'architecture ("Equerre d'argent) décerné pour une douzième fois a été attribué à Jean Mongue, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, pour la construction de la bibliothèque de la faculté de Droits et de lettres de l'Université de Poitiers.

LE DEUXIEME PLANCHER

La CSN occupera sous peu tout le deuxième plancher de l'édifice des Chevaliers de Colomb, à Chicoutimi. Les réaménagements réalisés, on dit que les locaux seront accessibles à tous les syndicats affiliés évidemment à la CSN.

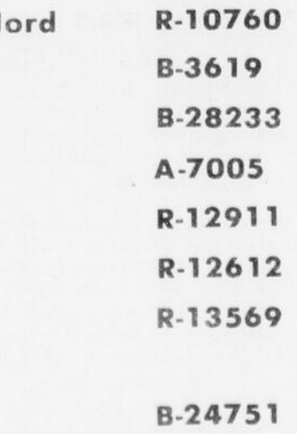
CHEZ LES CASCADEURS

Le corps des Cascadeurs Kiwanis de la Baie compte, depuis quelques semaines, sur une direction nouvelle. Le président du groupement est M. Paul Savard, secondé de Charles-Henri Tremblay, vice-président, Mme Jean-Joseph Lalancette, secrétaire, M. Aurélien Maltais, trésorier. Au poste de directeurs on retrouve Mmes Pierrette Gagnon et Fernande Godon, MM. Gaston Thibeault et Gérard Gagnon. Guy Lavoie est le gérant du corps des Cascadeurs dont l'équipe professorale est formée de Nicole Tremblay, Hélène McLean et Gaétan Aubin.

A LA SOCIETE AYRSHIRE

Un jeune agriculteur de Jonquière, M. Louis-Marie Lapointe a été nommé directeur de la Société Ayrshire du Québec lors de l'assemblée annuelle de cet organisme tenu dernièrement. Dans les cercles de jeunes éleveurs au Saguenay-Lac Saint-Jean, Louis-Marie Lapointe est une figure familière.

PLUS DE NAISSANCES



Le nombre de naissances au Canada en 1973 a été de 347,261 au regard de 342,050 l'année précédente selon un relevé de Statistique Canada. Hausse qui provient du Québec et de l'Alberta. Par contre, les mariages ont été de 2% moins nombreux au cours des 12 derniers mois.

MEME UNITE SYNDICALE

Les employés du ministère des Affaires sociales de même que les salariés des unités sanitaires de Chicoutimi et de Jonquière sont maintenant rattachés au Syndicat des employés de l'hôpital de Chicoutimi. On parle de possibilité de réouverture du contrat pour les employés du ministère des Affaires sociales qui permettrait un réajustement des conditions salariales.



PARTICIPATION DE $800

Le club Kiwanis de la Baie vient d'apporter une participation financière de $800 au corps de clairons et tambours les "Cascadeurs Kiwanis de la Baie". Appui s'inscrivant dans la politique d'aide à la jeunesse de ce club social. C'est le président Bernard Dufresnes (à gauche) qui a fait la présentation du chèque Kiwanis au président du corps des "Cascadeurs", M. Paul Savard.

Formé d'une cinquantaine de membres, le corps des "Cascadeurs Kiwanis de la Baie" participera au mois d'août prochain à une compétition de corps et clairons tenue à Jonquière.

CHEZ LES MARQUIS

Le fureteur apprend que l'instructeur Germain Munger fait porter à l'occasion des gants de boxe aux joueurs des Marquis de Jonquière. Sans doute veut-il compléter leur conditionnement physique, non les préparer à une prochaine confrontation avec les Saguenéens de Chicoutimi qui comptent dans leurs rangs quelques boxeurs aguerris.

L'INVITATION DU PERE ALEX

"Ca mfait plésir de vous invité avèque vot criatur à l'ouvertur de mon chanquier le 13 février à 6 eurs. Jva vous sarvir un pti ver de mon caribou pi mon couqe va sortir ses tourquièr pour vous rcevoèr. Abigné vous commifo an étof du péi gar i va fèr frèt." Père Alex.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

A TOUS LES PORTEURS

TIRAGE DE JANVIER 1974

Port-Alfred	B-28171	B-5599	
Anse-St-Jean	B-10886		
Arvida	R-3794	R-3943	
Chicoutimi-Nord	R-10760	R-10681	
Jonquière	B-3619	B-5643	B-3317
St-Ambroise	B-28233		
Chicoutimi	A-7005	A-6995	A-6999
Alma	R-12911	R-12842	
Mistassini	R-12612		
Dolbeau	R-13569		
Roberval			
St-Félicien	B-24751	B-24748	

Hier s'est fait le tirage de 20 prix de $25.00 qui seront distribués parmi les porteurs du Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean qui ont fait du bon travail durant le mois de janvier 1974.

Félicitations aux heureux gagnants et bonne chance à tous nos porteurs pour les promotions à venir.

Sur la rue Racine

Un chaud refuge pour les gens sans abri

Par Martha GAGNON

CHICOUTIMI — Rien n'égale la sensation de bien-être que l'on éprouve lorsqu'on met le pied dans une maison bien chaude et propre, où l'on peut manger à sa faim, étirer ses membres engourdis sur un lit confortable, chausser une bonne paire de pantoufles et fermer l'oeil à volonté... C'est là la réflexion que se font les nombreux visiteurs, en poussant derrière, eux la porte de la MAISON RACINE.

Située au 192 est Racine, Chicoutimi, en plein centre-ville, cette maison est ouverte à toutes les personnes qui cherchent un toit pour s'abriter durant quelques jours, quelques semaines et même un mois.

Songez que depuis un an, la Maison Racine accueille les détenus à leur sortie de prison, les pères de famille rejetés de leur demeure conjugale, les alcooliques, enfin tous les individus qui réclament un lieu pour réfléchir à leur situation tout en demeurant dans un contexte de vie normal.

Rappelons que la Maison Racine est incorporée à l'intérieur de la charte du Centre d'accueil Domrémy de Chicoutimi. C'est un centre de dépannage qui accepte toute personne de sexe masculin quelle que soit sa religion, son origine ethnique ou sa situation familiale pourvu qu'elle soit dans le besoin d'un gîte temporaire.

Longtemps méconnu, ce phénomène de l'accroissement constant de la proportion des personnes sans gîte dans la société a suscité et suscite la création de maisons semblables à celle que l'on trouve sur la rue Racine, en face de l'hôtel de ville.

La Maison Racine peut accomoder jusqu'à 12 personnes à la fois puisqu'elle comprend 6 chambres très bien aménagées. L'on essaie de recréer une atmosphère familiale pour permettre aux pensionnaires d'établir entre eux des rapports humains très simples. Ainsi le genre de vie que l'on y trouve est semblable à la vie journalière d'une maison ordinaire. La maison fournit la télévision, des livres, des journaux et revues pour distraire les individus qui y demeurent.

C'est en compagnie de M. Henri Lavoie, coordonnateur du Centre d'accueil Domrémy de Chicoutimi que nous avons visité cette maison où l'odeur de soupe chaude fait vite oublier les soucis.

Les pensionnaires, ils étaient six, nous ont accueilli avec enthousiasme. La plupart d'entre eux semblaient fort heureux de leur gîte et circulaient dans la maison d'un pas familier.

M. Henri Lavoie connaît ces hommes comme le fond de sa poche et peut lire en eux comme s'ils étaient de verre. A la journée, il écoute leur marotte, leurs problèmes et très souvent leurs jérémiades. Cet homme connaît l'art de les amadouer, malgré leurs grogneries. Et, les succès qu'il obtient auprès des pensionnaires forcent le respect et l'admiration de plusieurs.

Il faut bien l'avouer, d'ailleurs il le mérite, Henri Lavoie a de l'or dans le sang, dans le coeur et dans les yeux. Il accomplit des choses extraordinaires que bien peu de psychiatres ou de psychologues ne peuvent se vanter de réaliser.

Le but de la Maison Racine est d'aider à la réadaptation des alcooliques et des délinquants dans une perspective à court terme dépendant des besoins individuels. M. Lavoie précise que la période d'hébergement devrait tourner autour d'un maximum de deux mois pour la plupart des sujets.

Pas d'alcool, pas de drogue, pas d'arme dans la maison. Tels sont les règlements. Chaque pensionnaire doit s'occuper de la propreté de sa chambre et aider aux travaux ménagers.

Depuis un an, près de 170 personnes ont trouvé refuge à la Maison Racine. Elles ont pu bénéficier de l'aide de représentants de plusieurs services importants tels que le Centre de Main d'oeuvre du Canada, le service de probation adulte du Québec, le service national des libérations conditionnelles du Canada et le Centre d'accueil Domrémy.

Car, à la Maison Racine, l'individu est loin d'être laissé à lui-même. M. Lavoie explique qu'il faut éviter à tout prix de voir un homme souffrir de la solitude morale qui a les pires effets sur l'état de santé.

Les responsables de la maison tentent par tous les moyens de créer des conditions qui vont permettre à ces personnes qui sont dans le besoin de reprendre tranquillement leur place d'une façon autonome plutôt que de rester dans la rue.

Durant sa période d'hébergement, l'individu peut trouver du travail sans se soucier des contraintes financières; régler ses problèmes familiaux et sociaux avec l'aide de spécialistes et se reposer pour pouvoir ensuite continuer la route.

Si vous êtes sans logi pour quelque temps, n'hésitez pas à frapper à la porte de la Maison Racine.

A cet endroit, vous trouverez la protection qu'il vous manque et qui sait, vous changerez peut-être votre façon de vivre.



AU SALON — Le coordonnateur du Centre d'accueil Domrémy de Chicoutimi, M. Henri Lavoie (debout) vient faire régulièrement son petit tour à la maison. Il discute ici en compagnie de deux pensionnaires.



L'ODEUR DE LA SOUPE — A la maison Racine, les pensionnaires ne manquent de rien. Ils trouvent à cet endroit toute la protection dont ils ont besoin pour régler leurs problèmes. Nous apercevons ici, le couple Laferrière qui s'occupe de la cuisine afin de bien nourrir tout ce petit monde.



UN ABRI — La maison Racine c'est l'abri idéal pour ceux qui sont à la recherche d'un toit pour quelques temps. On peut voir sur la photo, l'un des pensionnaires de la maison qui lit tranquillement dans sa chambre.

moi j'aime la rue racine CHICOUTIMI

Samedi de magasiner sur la

Rue Racine

AUX CONTRIBUABLES D'ALMA

MISE AU POINT

SALAIRE DU MANOEUVRE:

ALCAN (voir photocopie contrat ci-dessous):	02/09/73 $3.89	14/07/74 $4.10	15/06/75 $4.48	31/05/76 Terminaison.	
CITÉ D'ALMA (Offre 29/01/74):	15/09/73 $3.89	01/6/74 $4.10	01/6/75 $4.48	01/8/75 $4.58	15/10/75 Terminaison.

AUGMENTATIONS VERSEES AUX AUTRES EMPLOYES EN 1973:

POLICIERS:	Du 15/04/73 au 14/04/74:	11.4% ou $20.00/semaine.
PERSONNEL DE CADRE:	Du 01/01/73 au 31/12/73:	8.4% ou $18.25/" " " .
MANOEUVRE:	Le 15/09/73:	21.2%
	Le 01/06/74:	5.4%
	En moins d'un an:	26.6% ou $35.60/ " " " .

APPENDICE 2

LISTE DES TAUX DE SALAIRE EN VIGUEUR LE 2 SEPTEMBRE 1973

DEPARTEMENT MECANIQUE & ELECTRIQUE

			2 septembre 1973			14 juillet 1974			15 juin 1975	
Code	Occupation	Evaluation Points	Evalué	Taux **	*	Evalué	Taux **	*	Evalué	Taux **
1696	Briqueteur 1ier Stage	—	4.37	4.45	4.42	4.61	4.66	4.64	5.03	
1603	Concierge	7.25	3.89		4.10			4.48		
1606	Manoeuvre	7.50	3.89			4.10			4.48	
1607	Opérateur Grue Mobile "Bay City" (25 T.)	15.00	4.76			5.02			5.49	
1608	Conducteur "Pettibone" (7 Tonnes)	10.75	4.27			4.50			4.92	
1613	Peintre P.Q.	13.00	4.53	4.56		4.78	4.80		5.22	5.23
1698	Peintre 2ième Stage	—	4.30	4.38	4.33	4.54	4.59	4.56	4.96	4.97
1697	Peintre 1ier Stage	—	4.08	4.18	4.13	4.30	4.36	4.33	4.70	
1619	Homme d'Utilité	10.00	4.18			4.41			4.82	
1620	Conducteur Tracteur "Fordson"	9.75	4.15			4.38			4.78	
1621	Emetteur de Matériel (Sécurité	8.25	3.98			4.19			4.58	
1622	Peintre Vaporisateur P.Q.	14.50	4.70			4.96			5.43	
1623	Peintre Vaporisateur 2ième Stage	—	4.47	4.51	4.49	4.71	4.74	4.72	5.16	
1624	Peintre Vaporisateur 1ier Stage	—	4.23	4.32	4.29	4.46	4.52	4.50	4.89	

** Ces taux sont des taux ajustés en vigueur jusqu'au 14 juin 1975 inclusivement et s'appliquent seulement pour les employés qui occupaient cette tâche avant le 29 mars 1972.

* Ces taux sont des taux ajustés en vigueur jusqu'au 14 juin 1975 inclusivement pour les employés de métier qui se sont qualifiés au 1ier ou 2ième stage du métier pendant la durée de la dernière convention (29 mars 1972).

Participez à la CAGNOTTE D'OR $1,000 A GAGNER

OFFREZ UN VALENTIN à l'élue de votre coeur le 14 février

Voyez notre vaste choix de souvenirs de première communion.

MAGASINS CONTINENTAL STORES

RUE RACINE, CHICOUTIMI

Voyez notre comptoir de spéciaux de la semaine réduits de 50% à 60%

FRASER & GAGNON BOUTIQUE DU CADEAU

La boutique aux mille trouvailles. 128, Racine Est, Chicoutimi.

Tous les tissus à draperies et rideaux en magasin

2 Verges pour le prix de 1

Lot de couvre-lits à 1/2 prix

Chicoutimi couvre-plancher

157 EST, RACINE CHICOUTIMI TEL.: 549-0707

(VOISIN DE WOOLWORTH)

$3 $3

C'est journée PELE-MELE

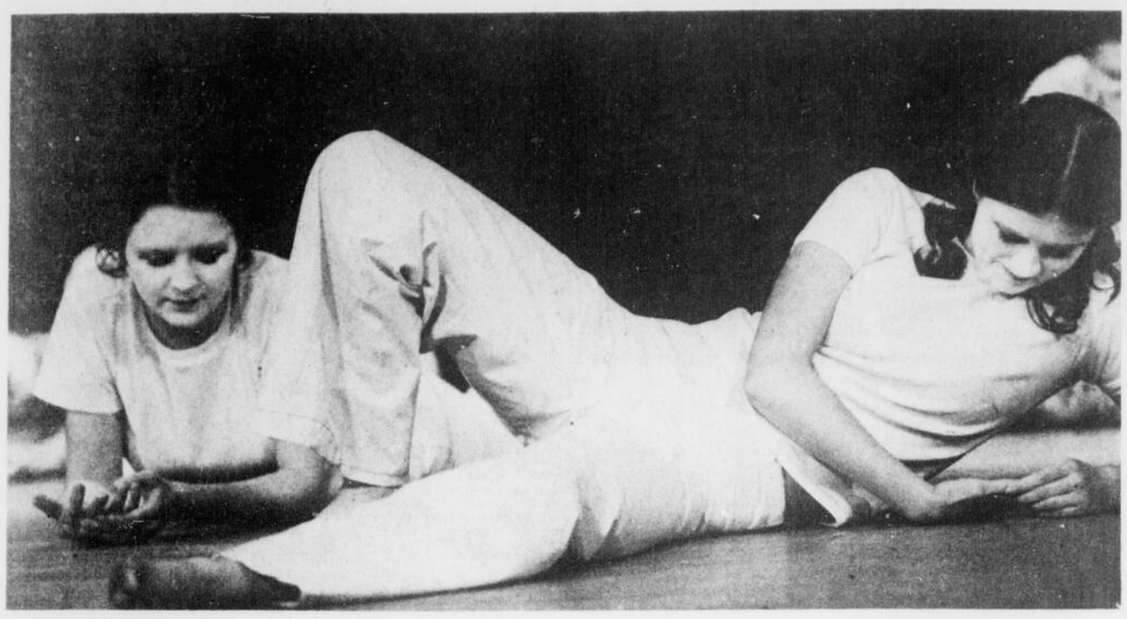


Lessard sur la côte

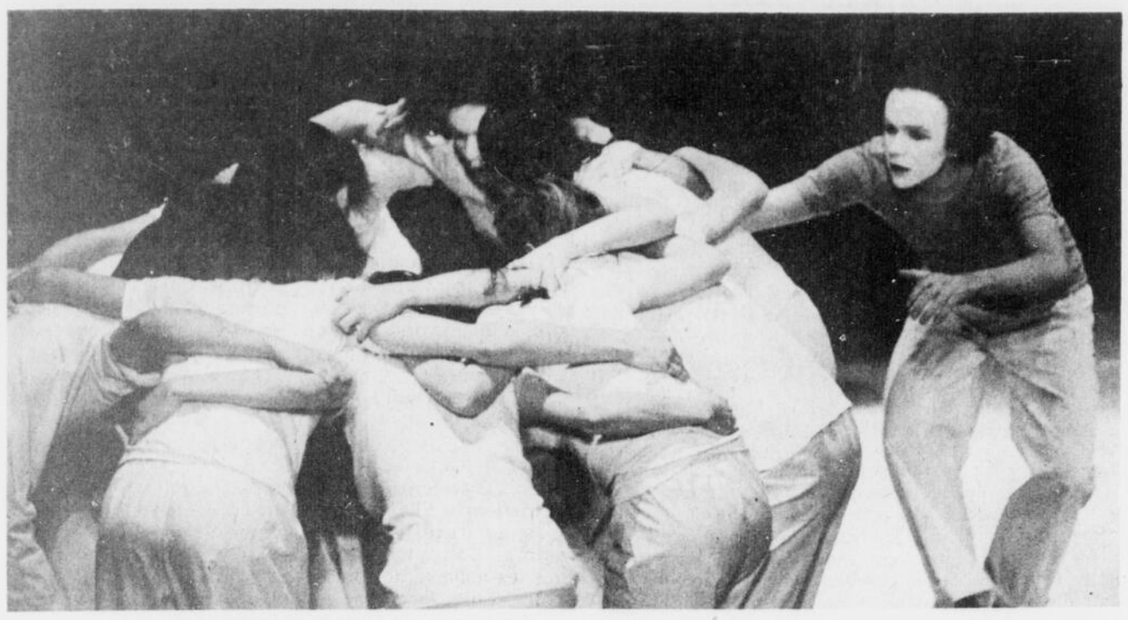
$3 $3

ARTS ET SPECTACLES

3.1416 : la danse et la musique à l'honneur



EXPRESSIVITE — Dans toutes les pièces présentées par les Jeunes Théâtres, on pouvait remarquer une bonne stylisation des gestes et beaucoup d'expressivité dans les visages.



LES JEUNES THEATRES — Au cours de ce mime, on rejette celui qui porte un chandail de couleur. Il faudra lui enlever son chandail pour qu'il puisse être admis dans le groupe.



ON DOIT LES TRANSPORTER — Avant le numéro des "Gars de Pilotage", on a dû les transporter sur la scène et les installer devant leurs instruments, tellement ils étaient "mous".



QUELLE ALLURE! — "Les Gars de Pilotage" avaient choisi exprès leurs déguisements pour avoir l'air le plus minable possible pendant leur numéro musical.

par Denise PELLETIER-BOUCHARD

CHICOUTIMI — Une soirée bien organisée, où la danse et la musique étaient à l'honneur, et dont les spectateurs, qui remplissaient la salle jusque dans les escaliers, ont semblé très satisfaits; tel fut le spectacle portant le titre de "3.1416", organisé par les étudiants du Cegep de Chicoutimi à l'auditorium Dufour, mercredi soir.

Un spectacle prévu dans ses moindres détails, où l'on n'a pas laissé languir le public entre les numéros, puisque les personnes chargées de transporter des instruments ou appareils sur la scène portaient des déguisements et faisaient en même temps un petit numéro comique.

La meilleure partie du spectacle fut sans doute celle offerte par les Jeunes Théâtres. On pourrait appeler cela du mime collectif, même si, à quelques reprises, la parole était utilisée. On y retrouvait, exprimé symboliquement, un thème qui revenait dans tous leurs numéros, soit celui du "mouton": tout le monde doit agir de la même façon, et celui qui cherche à se distinguer (le personnage qui porte un chandail rouge, contrairement aux autres, qui sont entièrement vêtus de blanc) doit être éliminé. Cette élimination consiste soit en une assimilation, lorsqu'on enlève le chandail rouge à celui qui le porte, en faisant ainsi un "blanc" qui peut s'intégrer au groupe, soit en une réprobation qui détruit, soit en une destruction physique.

Et tout cela est exécuté avec un bonne synchronisation des gestes en même temps qu'une décontraction très agréable. Les courses, en particulier, sur la pointe des pieds et d'un bout à l'autre de la scène, produisent un effet comique très réussi. Le numéro le plus prenant est sans doute celui de l'élection du chef, car le symbolisme est ici très fort: les gens, au lieu de parler, émettent des sons incongrus, et ils font des gestes avec leurs pieds plutôt qu'avec leurs mains, ce qui démontre leur avilissement face à un chef autoritaire, mais qui est tout aussi ridicule qu'eux.

AUTRES NUMEROS

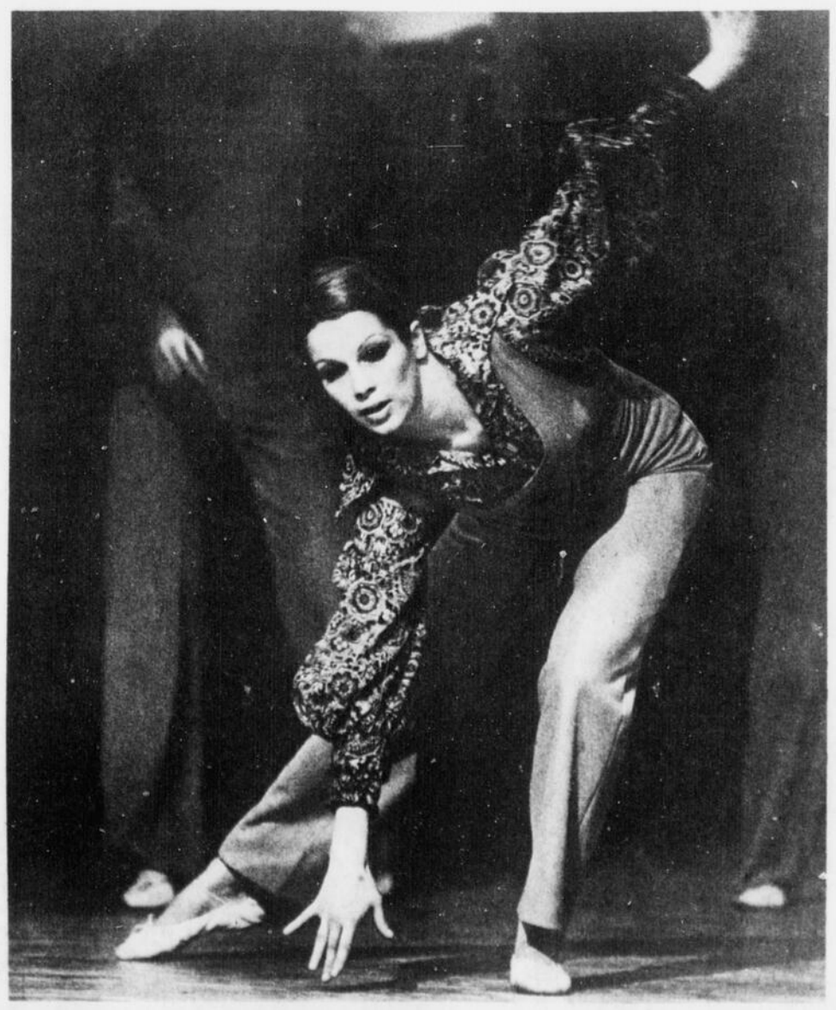
Le numéro de danse, exécuté par le groupe Les Pieds-Fous, sur la musique thème de "Mission Impossible", était de belle qualité, avec des gestes très expressifs et bien sychronisés, et des costumes simples mais bien adaptés à la circonstance. Egalement, la danse du "Primitif", Francis Allicie, au rythme endiablé des congas, a soulevé l'enthousiasme des spectateurs.

Ce qu'on peut reprocher au spectacle: la musique, qui semblait à certains moments manquer un peu d'entrain et de cohésion, bien qu'on ait pu entendre quelques beaux passages dans la composition du chef d'orchestre, Gilbert Boileau, et qui était inégalement répartie entre les deux parties du programme.

Mais c'était là un défaut bien mineur, et réparable éventuellement, si on considère les efforts, couronnés de succès, consentis par un grand nombre de gens, surtout des étudiants, pour que ce spectacle soit une réussite.



OUI CHEF! — Une scène de l'élection du chef, le meilleur numéro présenté par les Jeunes Théâtres.



ELEGANCE — Un beau geste d'une danseuse des Pieds-Fous sur la musique de Gilbert Boileau.

DECOUPEZ ET APPORTEZ A PDS

VALIDE SEULEMENT

COUPON PARTICIPATION

A L'EMISSION DE

PLACE du SAGUENAY

CO-ANIMEE PAR
YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME

"Bonne Journée"

A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h. a.m. à 9h. a.m., sur les ondes de CKRS-TV.

Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employés(es) des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM .....

ADRESSE .....

TELEPHONE .....

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

en collaboration avec

PLACE du SAGUENAY

PLACE du SAGUENAY

vous offre l'opportunité de

GAGNER UN VOYAGE A LOS-ANGELES, CALIFORNIE

pour une période de 10 jours
pour 2 personnes plus $250.00
(argent de poche) par

AIR CANADA



VIA VOYAGES TOURNESOL TRAVEL

QUALITY HOTEL

Le couple gagnant résidera au Quality Inn de Los Angeles. Les petits-déjeuners sont compris.

Il est facile de participer, vous n'avez qu'à déposer le coupon ci-bas dans le mail de Place du Saguenay.

TIRAGE 11 AVRIL 1974

DECOUPER CE COUPON:

NOM: .....

ADRESSE: .....

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

TELEPHONE: .....

À DÉPOSER À PLACE DU SAGUENAY

FÉMININ QUOTIDIEN

Actualité féminine

CARRIERE-JEUNESSE

L'Association internationale des étudiants en Sciences économiques et commerciales a la responsabilité du programme d'animation au salon Carrière-Jeunesse qui se tient cette semaine au hall d'exposition de la Place Bonaventure de Montréal.

Ce premier salon regroupe des exposants venant des secteurs gouvernementaux et para-gouvernementaux ainsi que des maisons d'enseignement. Il a pour but de permettre aux employeurs et aux étudiants de mieux connaître les possibilités qui s'offrent à eux en matière de main-d'oeuvre et d'emplois.

SOURCE MIRACULEUSE

De nombreux pélerins se rendant à Lourdes s'interrogent sur l'emplacement exact où jaillit la source à laquelle sont attribuées des propriétés miraculeuses.

A compter du onze février, anniversaire de la première apparition de la Vierge à Sainte-Bernadette, les pélerins pourront voir le jaillissement de l'eau.

La dalle de ciment qui masquait la source a été enlevée et remplacée par une dalle de verre. Un éclairage électrique, placé à l'intérieur, permettra de voir l'image de la source sur un miroir incliné.

L'eau continuera d'être stockée dans les réservoirs desservant les fontaines de la piscine.

ANCIENNES VOITURES

Dans une salle d'exposition-musée à Paradise, en Californie, Wayne Schlutthauer offre en vente 44 anciennes automobiles de luxe qui ont fait l'orgueil de leurs propirétaires il y a plusieurs décennies. Dans la collection se trouvent une Isotta Fraschini 1928, à 75 mille dollars; un modèle Packard 1933, à 35 mille dollars; une Studebaker président à 20 mille dollars, des Rolls Royce, Pierce Arrow, Auburn, Tucker, et même un véhicule de marque Sears and Roebuck, modèle 1903.

CONCOURS

Le gala du plus bel homme du Canada, dans le cadre de l'émission "Appelez-moi Lise", sera télévisé en direct du studio-théâtre 42 de la maison de Radio-Canada, le vendredi soir 15 février.

Parmi les noms qui reviennent le plus souvent sur les bulletins de vote figurent des hommes politiques, des artistes, des animateurs de radio ou de télévision, des athlètes bien connus.

Les personnes qui auront fait parvenir une liste de candidats, par ordre de préférence, participeront à un tirage au sort pour l'obtention de prix offerts par Radio-Canada, dont le premier est de 2,500 dollars, un deuxième de mille dollars, et trois prix de 500 dollars.

La date limite pour participer au concours a été fixée au 13 février à minuit.

Le gala du plus bel homme du Canada, animé par Lise Payette et Jacques Fauteux, comprendra le défilé des dix finalistes et la proclamation du lauréat, lequel succèdera à Léo Ilial, vainqueur du huitième concours.

Parmi les vedettes invitées à cette occasion, on mentionne Renée Claude, le fantaisiste américain Jerry Lewis, Jean-Guy Moreau et Donald Lautrec.

L'orchestre sera sous la direction de François Cousineau.

MODE MASCULINE

A Paris, on a suggéré des tenues vestimentaires estivales à l'intention des hommes.

Cerruti leur propose des teintes douces, vert amande, gris, bleu pâle, bois de rose, et aussi les tons de beige et crème qu'on retrouve dans la haute couture féminine.

Le costume masculin trois pièces comporte la veste droite à un bouton. Les chemises sont en soie unie ou tissu écossais.

Il en est de même pour les cravates. Comme tenue du soir, le smoking est confectionné en soie rustique ou soie indienne.

Lors de ce récent défilé de mode, on remarquait dans la salle Johnny Halliday, en costume gris clair très classique, chemise bleu pâle et cravate bleu marine à pois. Il semblait intéressé par les nouveaux smokings.

Chez Régine de France

Une Québécoise qui dirige 3,500 employés

Fini le mythe de la femme esclave. Finie la servitude. La femme sonne le glas d'une époque révolue: celle où elle accède à la vraie égalité. Mais comment être égale de celui qui la veut encore inférieure même si depuis quelques siècles, il lui reconnaît une âme!

"Une seule façon, déclare en souriant Mme Marthe Bienvenue. Pour ce faire, la femme doit encore être la supérieure, sinon l'homme aura tendance à revenir à son ancienne conception de la femme qu'il craint de considérer comme son alter ego."

Mme Bienvenue parle d'expérience. Elle compte sous sa tutelle 3,500 femmes de tout âge, de tous les milieux, de toutes professions.

—C'est faux de penser que seules les ménagères esseulées qui veulent des revenus supplémentaires deviennent représentantes à domicile. Beaucoup de femmes fatiguées de patrons hargneux, d'autres désireuses de faire elles-mêmes leur succès viennent nous voir. Nous en recrutons chaque année des centaines. Certaines en font un hobby. D'autres une carrière. C'est une question de tempérament, de besoin et d'aptitudes.

La plupart des gens croient que les cosmétiques nous viennent de l'étranger, que la France et les Etats-Unis exercent un quasi monopole dans ce domaine. Pourtant, dans la vente à domicile, Familex crée ses propres crèmes, distribue ses propres produits et concurrence les plus grandes firmes étrangères.

—Régine de France est une division fort importante des produits Familex Limitée puisque nous fabriquons tout, à partir de la fibre de base jusqu'au produit fini. Dans nos labos, 130 experts oeuvrent chaque jour. J'ai sous mes ordres immédiats des spécialistes, des chimistes, des experts qui cherchent des tons, des couleurs, voire des modes futures. Nos spécialistes se veulent à l'avant-garde. C'est en partie à eux que la Québécoise doit d'être considérée comme une des plus belles femmes du monde, une des mieux maquillées, une des plus élégantes ces dernières années, ajoute Mme Bienvenue.

Evidemment que toutes les Québécoises n'utilisent pas exclusivement les produits Régine de France. Mais il doit bien y en avoir quelques-unes puisque pas moins de 2,500 représentantes sillonnent le Québec en tous sens.

UN MODELE DE REUSSITE

Fondée en 1928, la maison Familex est la seule entreprise d'intérêts canadiens au pays, à avoir tenu le coup et à subir avec succès les assauts des Anglais, des Français et des Américains, qui ont envahi le marché de la vente à domicile de produits de toutes sortes.

—Nous avons vu venir les coups. Nous avons d'abord acheté les droits des produits Régine de France, puis ceux de Studio Girl de Helene Curtis, de façon à ne pas nous laisser distancer. Avec ces deux marques, nous avons envahi le marché d'un océan à l'autre. Pour une fois, les Québécois ont pris la part du marché qui leur revient de droit. Au Québec même, Régine de France est solidement implantée, et s'implante de plus en plus dans les autres provinces.

Avant Noël, chaque année, nous tenons des concours nationaux. A notre grande surprise, cette fois, c'est une dame de Colombie-Britannique qui a la plus vendu à domicile. Pourquoi avant Noël? "De plus en plus de gens donnent des ensembles de cosmétiques en guise de cadeaux des Fêtes", explique encore Mme Bienvenue.

Pas une sinécure que la vente à domicile bien planifiée. Ainsi le catalogue doit être remis au point à tous les deux ans. Certains produits disparaissent, d'autres prennent leur place du marché. Les nouveaux coloris sont à l'honneur, ils figurent donc au tout début du catalogue.

—Notre représentante arrive chez-vous avec une mallette. On y trouve des articles de démonstrations, des échantillons de rouge à lèvres, des cartes de couleurs de maquillages, des parfums, des talcs, des eaux de cologne, etc.

En cinq minutes, une ménagère qui ne sort même pas de son foyer est mise au courant de toutes les gammes de couleurs et de produits dernier-cri.

Pour bien paraître, pour bien se maquiller, elle a devant elle tous les produits Régine de France créés pour elle, propices au climat, capables d'affronter les rigueurs de nos saisons.

—Quels sont les principaux problèmes de vos représentantes qui vont à domicile?

—A dire vrai, il y en a peu, réplique Mme Bienvenue. Le plus cocasse, c'est que bien souvent son premier problème, elle l'a très souvent dans son foyer: son mari voit d'un mauvais oeil que sa femme devienne une femme d'affaires et s'émancipe!

Dans sa mallette, la jeune femme apporte de colorés dépliants publicitaires, des brochures illustrées, des circulaires fort attrayantes qui illustrent bien ses produits. L'originalité de sa présentation ainsi que la beauté et la qualité des articles offerts font que bien souvent, la représentante a déjà fait sa vente à son insu, la maîtresse de maison ayant rapidement repéré l'objet qui l'intéresse le plus.

C'est bizarre, mais c'est comme ça. Vous n'entendez jamais de plaintes contre nos représentantes à domicile, parce que nous ne vendons pas sous pression. Bien au contraire, même nos conseils techniques sont gratuits et nos produits entièrement garantis", ajoute Mme Bienvenue, qui ne semble pas perdue parmi les directeurs mâles de la compagnie.

"Je suis la seule femme directrice et le patron Monsieur Parent croit que dans les cosmétiques, peut-être que mieux vaut une femme, ne l'approuvez-vous pas?"

Au Québec, un des grands problèmes de Régine de France, c'est le bilinguisme. A cause de cette particulairté bien spécifique à notre province, les problèmes de marketing s'accumulent rapidement. Il y a tout l'étiquetage qui doit être ou français ou bilingue, selon la loi, les catalogues qu'il faut faire imprimer en français et en anglais, et toute la documentation doit être disponible dans la langue du client. Il faut aussi pas mal de doigté et de tact pour s'adresser au client dans sa propre langue dès le premier abord. Une bonne dose de psychologie prédispose celui-ci favorablement.

—"Deviner les tendances, étudier le marché, prévoir les couleurs, les teintes en vogue deux ans à l'avance, analyser constamment le marché, ce n'est pas facile, surtout que la québécoise demeure une femme très avertie, qui lit les magazines du monde entier pour être belle, à la mode et à la couleur du jour.

On ne lance pas un nouveau produit au hasard. C'est long. En plus des études du marketing, il faut les avis des femmes. Deux fois par an, sont tenues de grandes assises de nos représentantes et conseillères qui discutent et apportent leur avis.

Dans ces réunions régionales, on tire des conclusions. Ainsi, Régine de France présente depuis quelques semaines une gamme de produits pour les femmes du deuxième âge où, dit-on élégamment "pour les femmes moins jeunes".

Chose curieuse, pour imprimer sa carte de couleurs de rouge à lèvres et de polis à ongle, Régine de France s'adresse à Toronto, le seul endroit au pays où l'on peut reproduire avec fidélité les couleurs de ces cosmétiques sans les altérer aucunement.

Ah oui!... Et les hommes dans tout cela?

"Nous avons des produits pour eux aussi, mais le plus souvent, ce sont les femmes qui décident pour eux, lance ironiquement Mme Bienvenue.

Il y a tant de crises, par le temps qui court, où en sont les cosmétiques?

"Les prix sont à la hausse, et la variété des produits l'est aussi. Je ne sais pas pourquoi, mais de nos jours, la femme, libérée ou pas, ne se libère pas de son maquillage. Il semble même qu'elle y ait deux fois plus recours qu'il y a cinq ans. Est-ce pour mieux affronter son égal?.... demande la directrice du marketing. En tout cas, je n'en serais pas surprise.

La surprise pour moi, ce fut de découvrir que Régine de France était un produit essentiellement québécois et mieux, la seule compagnie canadienne de vente à domicile d'un océan à l'autre.



Dès sa naissance, l'enfant est menacé par l'obésité

Il existe une indiscutable parenté entre l'obésité et ce qu'on appelle "l'anorexie mentale".

Dans ces deux cas, en effet, l'organisme et l'attitude de l'enfant et surtout, de l'adolescent à l'égard de la nourriture, traduisent des troubles certains.

Ces troubles se sont fixés au premier âge de la vie, souvent même au cours de la première année, même s'ils n'apparaissent qu'à l'adolescence.

Ecoutons plutôt le professeur Trémolière, l'éminent spécialiste de ces problèmes:

"Les régimes hyper-gras de la période néo-natale - c'est-à-dire des deux premiers mois de la vie - entraînent une obésité pour toute la vie".

LEURS HABITUDES DE BOULIMIE

On ne saurait jamais trop, en conséquence, souligner l'importance des régimes alimentaires du premier âge.

La tendance à l'obésité apparaît donc très vite chez l'enfant. C'est en ce sens que le professeur Kreisler, le pédiatre réputé, vient également de déclarer:

"Plus de la moitié - les deux tiers selon certains - des enfants obèses ont acquis leurs habitudes de boulimie, dans la première enfance".

Il est erroné, d'ailleurs, de croire que tout va se passer avec la puberté et que l'enfant retrouvera, dès lors, son poids normal.

Il s'agit, en somme, pour les spécialistes de réconcilier, en certains cas, l'enfant "avec l'image de son corps". Les gestes essentiels de communication entre l'enfant et sa mère.

LA NOURRITURE: UNE EVASION

Certaines femmes éprouvent, alors, le besoin curieux de suralimenter leur nourrisson, de répondre à tous leurs désirs, avant même qu'ils ne les aient exprimés, fût-ce d'élémentaire façon.

Cette attitude maternelle, touchante certes, mais regrettable, ne permet d'aucune manière à la vie imaginative de l'enfant de se développer. D'où cet instinct qui pousse l'enfant à résoudre par ses propres moyens - assez réduits en vérité - ses difficultés.

C'est précisément dans la nourriture que l'enfant s'efforcera de trouver le premier et le plus accessible des moyens d'évasion, et de liberté.

En somme, n'hésite pas à déclarer le professeur Kreisler, "l'obèse se présente comme un raté de la relation initiale".

Quels sont donc les remèdes à cette situation aussi fréquente que déplorable? Il faudrait parvenir à dissocier chez la mère, l'association ou plutôt "l'équivalence instinctivement établie entre amour et nourriture".

UNE TERREUR DE L'OBESITE

Quant à "l'anorexie mentale" qui se traduit par un refus systématique de nourriture, suivi d'un amaigrissement assez impressionnant, souvent d'une "aménorrhée" (disparition des règles) et dans 8% à 10% des cas, par la mort, elle évolue le plus souvent entre l'âge de 15 et 20 ans et existe uniquement - ou peu s'en faut - chez les jeunes filles.

L'anorexie mentale se présente donc de manière aussi complexe que l'obésité. A cette nuance près qu'il s'agit précisément d'une véritable terreur de l'obésité.

Nulle maladie n'est plus difficile à traiter, déclarent à ce propos, les professeurs Brusset et Jeammet, qu'un cas d'anorexie mentale. Il faut, en effet, chercher les racines de cette affection dans la toute première enfance et dans les relations avec la mère !(NAP)

VITE...VITE...
LA QUANTITÉ EST LIMITÉE
Prochain tirage: 22 Février
super-loto
MÊMES GROS LOTS
maintenant
à tous les 2 mois
FÉVRIER-AVRIL-JUIN-AOÛT-OCTOBRE-DÉCEMBRE
super
Un jour ce sera ton tour

DEMENAGEMENT
ET LIVRAISON
DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC
180, ST-DOMINIQUE
JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V.
Canaux 12-2-4-8-9

VENDREDI

8.45 Bagatelle (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Tribule (C)
10.30 Initiation à la décoration intérieure (C)
11.00 Les recettes de Juliette: (C) "Michel Desrochers"
11.30 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.30 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma: (C) "Safari-diamants"
16.00 Bobino (C)
16.30 Sol et Gobelet (C)
17.00 Joseph Balsamo (C)
18.00 La pince à linge (C)
18.30 Téléjournal (C)
18.40 Information première
18.45 Les plus beaux films: (C) "L'oiseau du paradis"
20.30 Hors série: (C) "Les 6 femmes d'Henri VIII"
22.00 Madame et son fantôme (C)
22.30 Téléjournal (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Ciné-Action: (C) "La gloire des canailles"

SAMEDI

9.00 Mini-Fée (C)
9.30 Yogi l'Ours (C)
10.00 Mon ami Ben (C)
10.30 Lassie (C)
11.00 Téléchrome (C)
12.00 Le Saint (C)
13.00 Sportheque: (C) "Alpinisme et ski"
14.00 Bonanza (C)
15.00 Ultraman (C)
15.30 Cinéma jeunesse: (C) "Tchili tchala le magicien"
17.00 Cinéma couleur: (C) "La bataille pour Anzio"
19.00 Walt Disney présente (C)
20.01 La soirée du hockey: (C) "New York à Montréal"
22.30 Téléjournal (C)
22.45 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Super production: (C) "X-15"

DIMANCHE

9.00 Grangallo (C)
9.30 Le roi Léo (C)
10.00 Une fleur m'a dit (C)
10.15 Le jour du Seigneur (C)
11.00 30 dimanches (C)
11.30 L'heure de la bonne nouvelle
11.45 Message de vie
12.00 Magazine de la semaine verte (C)
13.00 Occultisme (C)
13.30 Québec no 1 (C)
14.00 Format jeunesse
14.30 Univers des sports: (C) "Grand prix Esso"
16.00 Film (C)
16.30 Coop 001 (C)
17.00 5D (C)
18.00 Vedettes en direct (C)
19.00 Quelle famille (C)
19.30 Les beaux dimanches: (C) "Tempo-spécial variété" "L'heureux stratagème"
22.00 La flèche du temps (C)
22.30 Téléjournal (C)
22.45 Sport dimanche (C)
23.00 Politique atout (C)
23.30 Les règles du jeu (C)

HOTEL LAURENTIEN
330 rue Jacques-Cartier, est.
Chicoutimi Tél: 543-4980
Chambres et pensions
SPECTACLE CONTINU
de 3 hres p.m.
a 3 hres a.m.
tous les jours.
Saloon
543-0456
8 DANSEUSES POUR VOUS SERVIR

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

VENDREDI

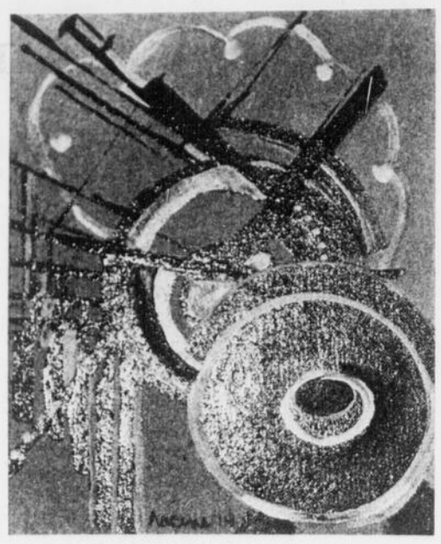
8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin: (C) "Chérie recommençons"
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'choux (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma: (C) "Belles de nuit"
15.00 Pour vous mesdames: (C) "Droits de la famille"
15.30 Pour vous mesdames: (C) "Vie du couple"
16.00 Dessins animés (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les Tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent... (C)
19.30 En première: (C) "Une poignée de plombs"
21.15 Arts et spectacle
21.30 Découvertes '74 (C)
22.00 On est comme on naît (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée: (C) "Ces folles filles d'Eve"

SAMEDI

12.00 Flipper (C)
12.30 Patrouille du cosmos (C)
13.30 Bon week-end (C)
15.30 Samedi sports
16.00 Télé-revue
16.30 Sur le matelas (C)
17.30 Amicalement vôtre (C)
18.30 Ciné-jeunesse: (C) "Gordon chevalier des mers"
20.00 Les grands spectacles: (C) "Mélodie interrompue"
22.00 Regards sur le monde (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée: (C) "F comme Flint"

DIMANCHE

12.00 Télé-Université
12.30 Documents (C)
13.00 Bon dimanche (C)
15.00 Le choc des idées (C)
16.00 Jinny (C)
16.30 Match sur roulettes (C)
17.30 Le cirque à son meilleur (C)
18.00 Music-hall des jeunes (C)
18.30 Jeunesse (C)
19.30 Ciné-choix: (C) "Aimez-vous Braahms"
21.30 Sous mon toit (C)
22.00 Québec sait chanter (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée: (C) "L'homme aux doigts magiques"



● Futura

Thérèse Racine à la coquille

Par CHRISTIANE

JONQUIERE — La Coquille à Jonquière présente une exposition de Thérèse Racine, ensemble de 28 petites pièces comprenant dessins, encres, gouaches, pastels, huiles, acrylics.

Autant de médium, autant de styles différents, si bien que confronté à une pièce puis à l'autre on ne saurait pas dire qu'il s'agit du même auteur.

L'artiste ne doit jamais tricher avec l'art, encore moins avec lui-même et quelle que soit l'orientation de sa pensée nul ne doit lui faire grâce de sincérité. La matière est un accessoire, la personnalité de l'auteur est essentielle à l'oeuvre. Le crayon, l'encre, la peinture, peuvent exprimer des émotions diverses, mais ressenties par la même âme, le même esprit, le même coeur.

Dans l'exposition de Racine, justement on est perplexe devant la multiplicité du style. La personnalité diffère de tout en tout de la peinture au dessin, de l'encre à la gouache. Par exemple, "Récréation", encre aux tons roses pourrait très bien être un Liette Dufour. Par contre "Dépaysement" et "Arbre tombé" sont des trouvailles exquises pleines de poésie et de tendresse.

Entre "L'oiseau" et "neige", il n'y a aucune correspondance d'identité, et le bon cotoie le mauvais. Fruit sans doute d'une recherche, cette exposition apparaît comme le résultat d'une abondante production, où domine le hasard, lequel serait responsable des réussites ci-haut nommées, autant que du reste.

Le plus grand compliment que l'on puisse faire à un artiste est sans doute de lui dire qu'il a de la personnalité. Cette multiplicité de l'identité de Racine déroute et nous contraint à ne pas connaître d'elle, ni état d'âme, ni sentiments, son exposition ne crée pas d'atmosphère authentique, ni personnelle.



● Composition

Après avoir visionné les 28 petites pièces exposées à la Coquille l'on peut toujours se demander qui est Thérèse Racine? Elle ne s'est pas révélée.

Du talent, elle en a. Si elle pouvait parvenir à plus de stabilité, je ne doute pas que Racine pourrait s'avérer un peintre intéressant.

Les E.-U. ont le record des films minables

Des statistiques sur le cinéma effectuées par l'Office des Communications Sociales nous apprennent que 5 films, jugés remarquables, ont été projetés en 1973 sur les écrans québécois. (Il s'agit de longs métrages). L'Angleterre en a fourni 1, l'Italie 2, et la Suède 2. Un total de 43 films classés très bons ont été présentés, soit 9 anglais, 8 français, 6 américains, 4 canadiens, les autres se répartissant également dans les autres pays d'origine. La majorité des films présentés sont jugés bons (125), moyens (155) ou médiocres (112). Quant aux films trouvés minables, ils sont au nombre de 83, dont 66 ont été fournis par les Etats-Unis.

Voici la liste des 5 films jugés remarquables:

"L'Affaire Mattei", de Francesco Rosi (Italien)

"Cris et chuchotements" d'Ingmar Bergman (Suède)

"Family Life" de Kenneth Loach (Angleterre)

"François et le chemin du soleil" de Franco Zeffirelli (Italie)

"The New Land" de Jan Troell (Suède)

Voici quels ont été les dix plus grands succès financiers de l'année 1973. D'abord aux Etats-Unis et au Canada (films classés selon les recettes de location enregistrées par les distributeurs):

"L'Aventure du Poseidon" de Ronald Neame (40 millions)

"Délivrance" de John Boorman (18 millions)

"The Getaway" de Sam Peckinpah

"Live and Let Die" de Guy Hamilton

"Paper Moon" de Peter Bogdanovich

"Dernier Tango à Paris" de Bernardo Bertolucci

"Jésus-Christ superstar" de Norman Jewison

"Le plus grand athlète du monde" de Robert Scheerer

"American Graffiti" de George Lucas

"The Way We Were" de Sidney Pollack (10 millions)

Ensuite à Paris (films classés selon le nombre d'entrées enregistrées dans les salles):

"Dernier Tango à Paris" (1,395,000 entrées)

Les aventures de Rabbi Jacob" de Gérard Oury (1,300,000 entrées)

"Le grand blond avec une chaussure noire" d'Yves Robert (990,000 entrées)

"L'Emmerdeur" d'Edouard Molinaro

"Moi y en a vouloir des sous" de Jean Yanne

"La grande bouffe" de Marco Ferreri

"La bonne année" de Claude Lelouch

"L'Héritier" de Philippe Labro

"Le Magnifique" de Philippe de Broca

"Deux hommes dans la ville" de José Giovanni (480,000 entrées)

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef d'oeuvre, à (7), minable. Le sigle (e) signifie pour enfants, et (a), pour adolescents.

CHICOUTIMI — CJPM

UNE POIGNEE DE PLOMB (5)

Vendredi, 19h. 30. Américain. 1968. Western de R. Totten et D. Siegel avec Richard Widmark, Lena Horne et Carroll O'Connor. Les notables d'une petite ville de l'Ouest veulent se débarasser d'un shérif aux méthodes violentes. Réalisation honnête. Contexte d'époque bien évoqué. Interprètes convaincants. Respect de la vie humaine. Ecarts de conduite.

CES FOLLES FILLES D'EVE (5)

Vendredi, 23h. Américain. 1960. Comédie dramatique de H. Levin avec Dolores Hart, George Hamilton et Yvette Mimieux. Aventures sentimentales d'étudiants en vacances. Scénario dispersé mais intérêt soutenu. Mise en scène de métier. Jeunes interprètes de talent. Liberté de conduite.

GORDON, CHEVALIER DES MERS (5)

Samedi, 18h. 30. Italien. 1961. Film d'aventures de M. Costa avec Ricardo Montalban, Vincent Price et Giulia Rubini. Luttes d'un pirate contre l'exploitation des Noirs. Tous les clichés du genre. Belle photographie. Rythme rapide. Interprétation satisfaisante. Triomphe du bon droit. Valeurs positives. (a)

JONQUIERE — CKRS

l'OISEAU DE PARADIS (4)

Vendredi, 18h. 45. Français. 1963. Drame sentimental de M. Camus avec Marie Hem et Sam El. Un pauvre coolie cambodgien s'éprend d'une danseuse de ballet du Palais Royal. Exotique. Mi-poétique, mi-documentaire. Grande beauté des images. Thème délicat. Suicide poétisé.

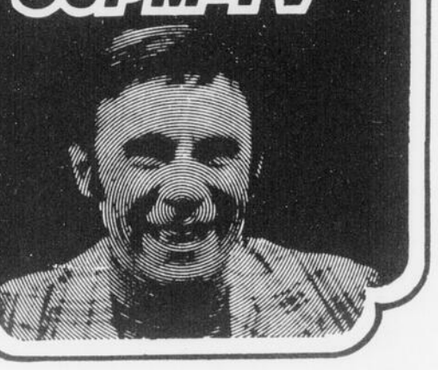
LA GLOIRE DES CANAILLES (5)

Vendredi, minuit. Italien. 1968. Drame de guerre de A. de Martino avec Frederick Stafford, Daniela Bianchi et Curd Jurgens. Avec l'aide de prisonniers américains évadés, la résistance hollandaise veut forcer un coffre aux quartiers-généraux nazis. Morceaux de bravoure rocambolesques. Ton d'invraisemblance. Passages réussis. Interprétation inégale. Evolution positive d'un personnage cupide. Dures violences.

LA BATAILLE POUR ANZIO (4)

Samedi, 17 h. Italien. 1968. Drame de guerre de E. Dmytryk avec Robert Mitchum, Peter Falk et Earl Holliman. Le débarquement opéré par les alliés à Anzio près de Rome en janvier 1944. Aspect humain rendu sensible. Spectacle guerrier bien réglé. Interprétation sobre et juste. Réflexion critique sur la guerre. Détails délicats.

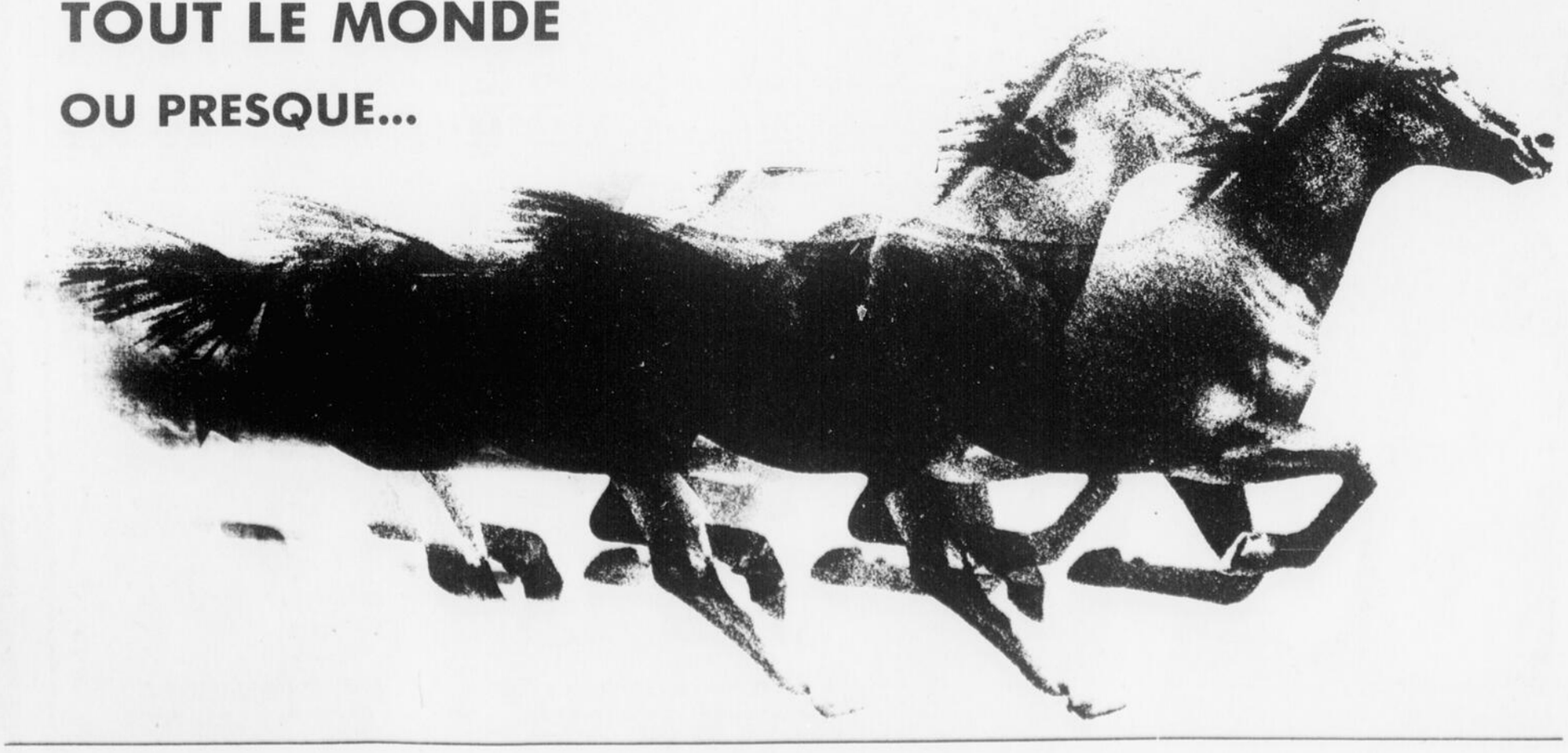
VENDREDI 10 heures p.m.
ON EST COMME ON NAIT
avec Doris Lussier
Test psychologique comprenant un questionnaire et un pointage, conçu dans le but de divertir tout en offrant la possibilité à chacun d'entre nous de découvrir notre vraie personnalité.
6 SOLIDE
CJPM-TV



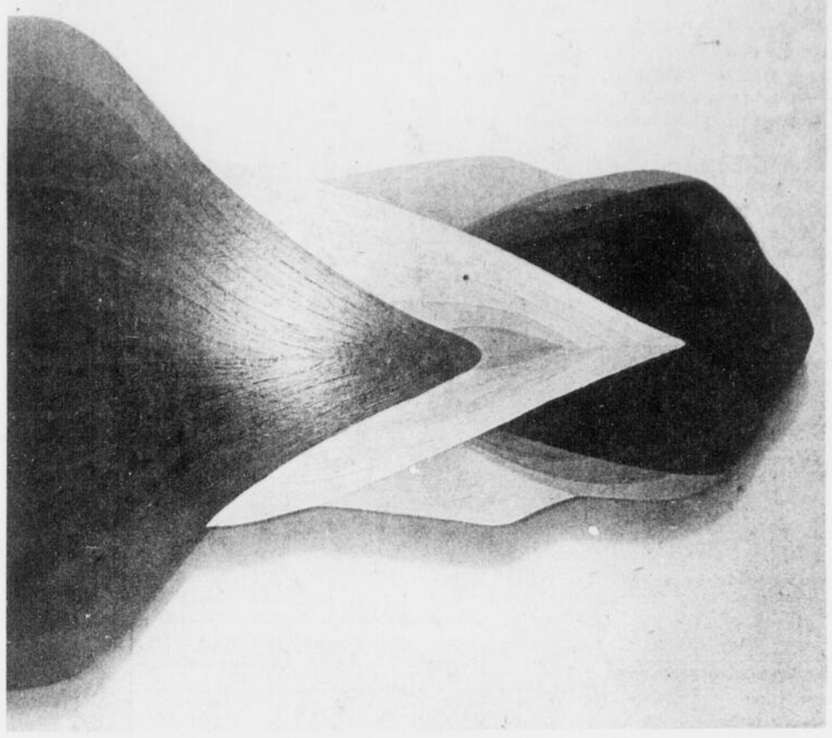
AU LAC-ST-JEAN
ON A
CFGT 1270
EN TETE

C'EST CONNU DE
TOUT LE MONDE
OU PRESQUE...

CFGT 1270



ARTS ET SPECTACLES



● *Le premier lac après la barrière*

Au Centre culturel de Jonquière

Jacques Hudon raconte ses montagnes

par CHRISTIANE

JONQUIERE — "Des montagnes, j'en mangerais", écrit Jacques Hudon, présentant sa dernière exposition au Centre Culturel de Jonquière. Si cette expression est un cri d'amour, pourquoi sa peinture ne le dit-elle pas?

Loin de moi, de vouloir écarter de la main le travail de ce jeune homme, qui présente douze pièces aux formes montagneuses, découpées selon les lignes du dessin, offrant au regard une vision théâtrale d'un univers silencieux.

Il m'étonne par sa capacité de rendre "mort" ce qui vit. Oui, c'est bien la mort que cet ensemble de formes, où tout est absence.

Pas d'émotions, pas de sonorité, la facture elle-même est une redite d'une pièce à l'autre. On croirait à un plan de décors pour une pièce de théâtre, et non à l'expression amoureuse d'un amant des montagnes. Hudon a omis l'essentiel pour ne s'attacher qu'aux éléments secondaires. Qu'est un beau plastique sans souffle de vie. Sa peinture n'est pas mauvaise, elle n'est rien. Qualités décoratives? peut-être. Modulation des tons? pas de trouvailles. Sujet? sans doute a-t-il raison d'aimer les montagnes. Sans doute a-t-il tort de ne pas "nous" les aimer.

Composition: équilibre des masses, graphismes, jeux de tons sont là, et se répètent comme un chapelet de montagnes.

De plus en plus souvent maintenant, de tous jeunes peintres se lancent dans les expositions solos. Si jeunes qu'ils sont encore dominés par l'apprentissage d'une école, d'un professeur, par leur propre personnalité elle-même en évolution, et par tous les vents d'une mode qui a déjà sacrifié trop de temps et d'artistes au refus du passé.

Ils voudraient recommencer à zéro un temps nouveau, alors qu'eux-mêmes portent en eux les voix d'hier, conditionnés qu'ils sont et seront par le résultat logique de la vie: eux-mêmes. On prône la recherche, on est donc perdu. On prône l'originalité à tout prix: même au prix du beau et du vrai. On dénonce ceux qui ne pensent pas comme tout le monde, et on ne pense plus du tout.

Pourquoi les jeunes sont-ils si pressés de sortir des ateliers alors qu'ils avouent eux-mêmes se chercher? Que n'attendent-ils pas de pouvoir nous présenter "leur" peinture. Un produit fini, résultat de leur travail, de leur foi, de leur talent, de leur amour?

Nul ne devrait exposer ce qu'il doute aimer toujours. Le jeune peintre ambitieux oublie sans doute que le passé poursuit l'avenir, et qu'il peut un jour regretter d'avoir semer à tout vent un trop grand nombre d'eouvres et aussi d'impressions qu'il ne parvient plus à ravaler.

Jacques Hudon, exposera au Centre Culturel 1 de Jonquière jusqu'au 28 février.

CINÉMA

ALMA

ALMA

Jusqu'au 14 février incl.:
"La tour du diable"—
"Le masque de la mort rouge"—

CANADIEN

Jusqu'au 14 février incl.:
"Jésus-Christ super star"—
"Réquiem pour un espion"—
Samedi: matinée pour les enfants:
"Pinocchio dans l'espace"— 1h.
"La jungle aux diamants"—

CHICOUTIMI

CAPITOL

Jusqu'au 14 février incl.:
"La grande Java"—
"Alléluia et Sartana"—

CARTIER

Jusqu'au 14 février incl.:
"Les petits anges noirs"—
"La générale"—

IMPERIAL

Jusqu'au 14 février incl.:
"Les bananes mécaniques"—
"L'hôtel du vice"—

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1:
"Les jambes en l'air"—
"Kapkido"—

Cinéma 2:
"Jésus-Christ"—
"En pays ennemi"—

Cinéma 3:
"Cris et chuchotements"—
"L'assassinat de Trotsky"—

JONQUIERE

BELLEVUE

Jusqu'au 14 février incl.:
"La grande Java"—
"Alléluia et Sartana"—

CENTRE

Jusqu'au 14 février incl.:
"Les bananes mécaniques"—
"Hôtel du vice"—

ELYSEE

Jusqu'au 14 février incl.:
"Les petits anges noirs"—
"La générale"—

BAGOTVILLE

SAGUENAY

Jusqu'au 14 février incl.:
"Les bananes mécaniques"—
"La femme qui rit"—

MISTASSINI

ORPHEON

Jusqu'au 14 février incl.:
"Le frisson des vampires"—
"Réquiem pour un vampire"—
Samedi: matinée pour les enfants:
"Tiens bon la rampe Jerry"— 1h.

Horaires sujets à changements.

A l'Opéra de Paris

Le chorégraphe canadien Brian MacDonald vient de signer un engagement avec la direction de l'Opéra de Paris, pour monter un ballet sur une musique de Beethoven, "Variations sur un thème de Diabelli pour piano seul".

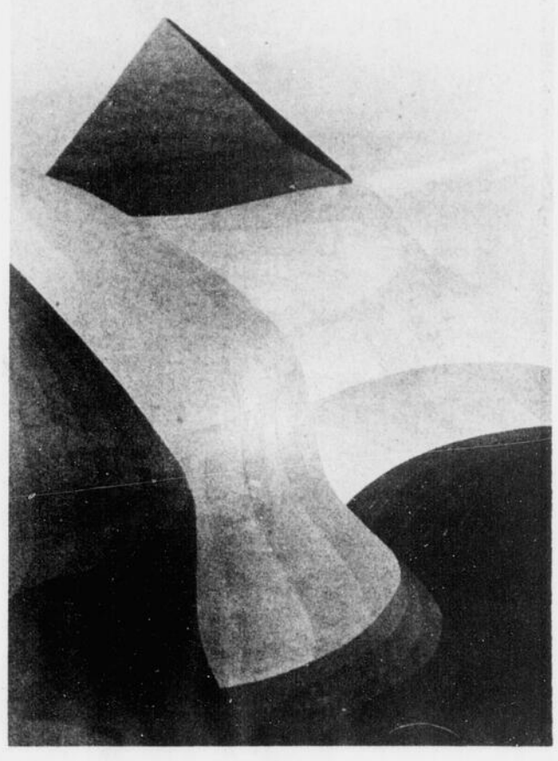
Cette production prendra l'affiche le 27 avril prochain, pour un minimum de dix représentations.

C'est la première fois qu'un chorégraphe du Canada montera un ballet à l'Opéra de Paris.

D'une durée de quarante-deux minutes, le spectacle met en scène trente-deux danseurs et ballerines.

La production s'inscrit dans le type de chorégraphie du vingtième siècle "il faut être témoin de son époque", estime Monsieur MacDonald qui a été pendant longtemps le chorégraphe attitré du Royal Ballet de Winnipeg.

Brian MacDonald retournera à Paris le premier mars, pour commencer les répétitions.



● *La maison à chose— Les Eboulements*



DOCTEUR V.B. NGUYEN M.D.

CLINIQUE DE VARICES

Le Docteur V.B. Nguyen a le plaisir de vous faire part de l'ouverture de sa clinique à 471, Racine est, Chicoutimi le 1er mars 1974.

Vous pouvez prendre des rendez-vous à partir du 11 février 1974 en signalant:

545-0192

Matinée pour tous — demain à 1 hre p.m.

CAPITOL Chicoutimi
BELLEVUE Jonquière

SAMEDI 9 FEV.
SPECIAL ADMISSION $1.00
LES CHARLOTS Complètement déchaînés! ET FRANCIS BLANCHE
LA GRANDE JAVA 2e FILM!
ALLELUIA ET SARTANA

CINEMA SAGUENAY
BAGOTVILLE
TEL: 544-4611

UN ETRE DE CAUCHEMAR.
SAMEDI 9 FEV.
DANS LES GRIFFES DE LA MOMIE
2e FILM
LES MONSTRES DE L'ESPACE

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI
DU 8 AU 14 FEVRIER INCL.
FESTIVAL de KARATÉ et de HAP KI DO
18 ANS Adultes
VOICI LE HAP KI DO
VERSION FRANCAISE DE LADY KUNG-FU
ANGELA MAO
CHAMPIONNE DU "HAP KI DO"
DÉTRUIT TOUT SUR SON PASSAGE
SUR SEMAINE
HAPKIKO: 6:50, 10:15
Les jambes en l'air 8:35
FIN DE SEMAINE
12:10, 3:30, 6:50, 10:15,
1:50, 5:10, 8:35
— 2 ème film —
LES JAMBES EN L'AIR
CINÉMA 1

FACE A FACE AVEC LA PEUR!
18 ANS Adultes
VINCENT PRICE JANE ASHER
LA TOUR DU DIABLE en couleur
PLUS
LE MASQUE DE LA MORT ROUGE
L'IMMORTEL et MACABRE CHEF-D'ŒUVRE D'EDGAR ALLAN POE EN COULEUR
FEV. 8-9-10-11-12-13-14
VEN. SAM. DIM. LUN. MAR. MER. JEU.
ALMA 177 SACRE-COEUR ALMA - 662-2992 CLIMATISE

en version francaise!
POUR TOUS
"JESUS CHRIST SUPERSTAR"
2ième FILM
"EN PAYS ENNEMI"
SUR SEMAINE
Jésus-Christ (sur semaine) 6:15, 10:00
JESUS CHRIST fin de semaine 2:25, 6:15, 10:00
En pays ennemi (sur semaine) 8:10
En pays ennemi (fin de semaine) 12:30, 4:20, 8:10
Egalement au CANADIEN D'ALMA
CINEMA 2

mouvementé!..
18 ANS Adultes
AUSSI
BANANES MÉCANIQUES
HOTEL DU VICE
MARIE CLAIRE DAVY ELISABETH DANCOURT ANNE LIBERT
COULEUR
IMPERIAL Tél: 543-5580
CENTRE Tél: 542-6901
SAGUENAY Tél: 544-4611

LES CHARLOTS Complètement déchaînés! ET FRANCIS BLANCHE
POUR TOUS
LA GRANDE JAVA
2 FILMS EN COULEURS
ALLELUIA et SARTANA
Moins de 14 ans $1.00
CAPITOL Tél: 543-3280
BELLEVUE Tél: 542-5519

LE DRAME IMPLACABLE DE L'HÉRÉDITÉ!
POUR TOUS
une femme peut-elle renier sa mère et rejeter son enfant?
petits anges noirs
en couleurs
Aussi
LA GENERALE
Moins de 14 ans $1.00
CARTIER 543-3138
ELYSEE 542-5701

SUR SEMAINE: 6:30, 10:00, 8:10
SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT 3:00, 6:30, 10:00, 1:15, 4:40, 8:10
18 ANS ADULTES
4ième SEMAINE
LE CHEF-D'ŒUVRE DE Ingmar Bergman
CRIS ET CHUCHOTEMENTS
"CRIES AND WHISPERS"
2ième FILM
L'ASSASSINAT DE TROTSKY
CINÉMA 3

VENTE de la Saint-Valentin

RADIO

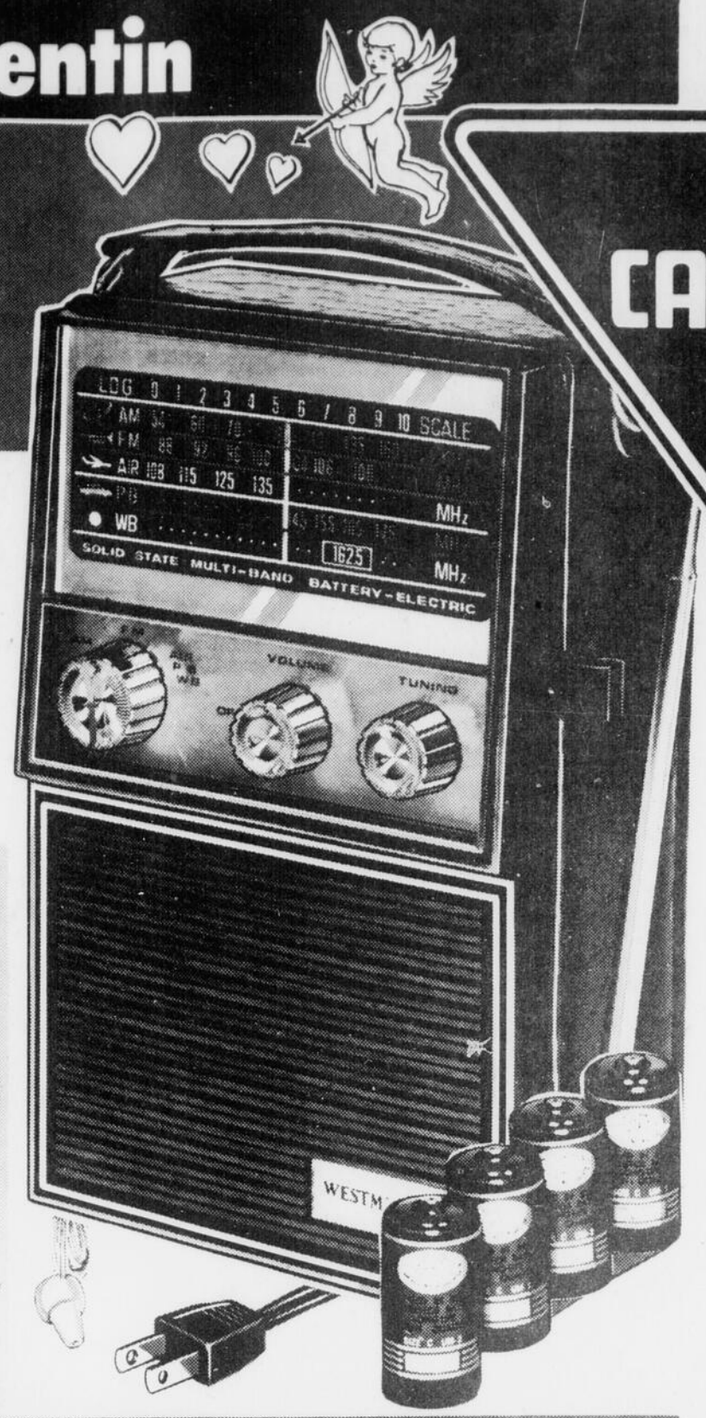
AM/FM PORTATIF À 5 BANDES

- Circuit transistorisé fiable
- Piles ou CA
- Avec écouteur et piles

Un joli modèle portatif à bandes AM, FM, Police, Air et Météo. Curseur de sélection devant, antenne télescopique, adaptateur CA incorporé, 4 piles "C", boîtier rembourré, bandoulière. Et tout cela à un prix attrayant.

19.95

SPÉCIAL POUR LUI OU ELLE



CANADIAN TIRE

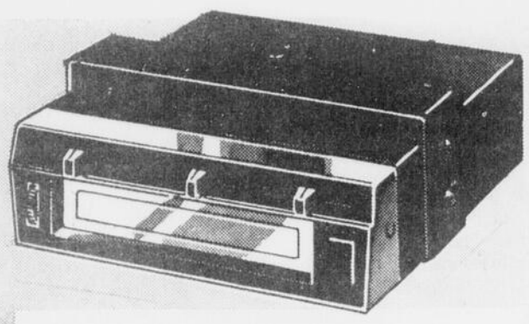


RÉDUIT! **1.29** Cour. $1.59

Coussin en coin

REMBOURRÉ MOUSSE

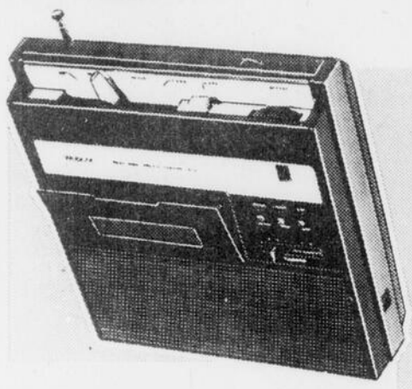
Pour un confort supplémentaire dans l'auto. Coussin en mousse pour le siège ou le dossier. Panneaux d'une pièce en cuirette. Couleurs variées. 15 x 14" environ. Un bon achat!



Lecteur stéréo Tenna

Cour. $54.95 **48.88**

Transistorisé. Indicateurs lumineux. Curseurs vol., équil., tonal. Automatique.

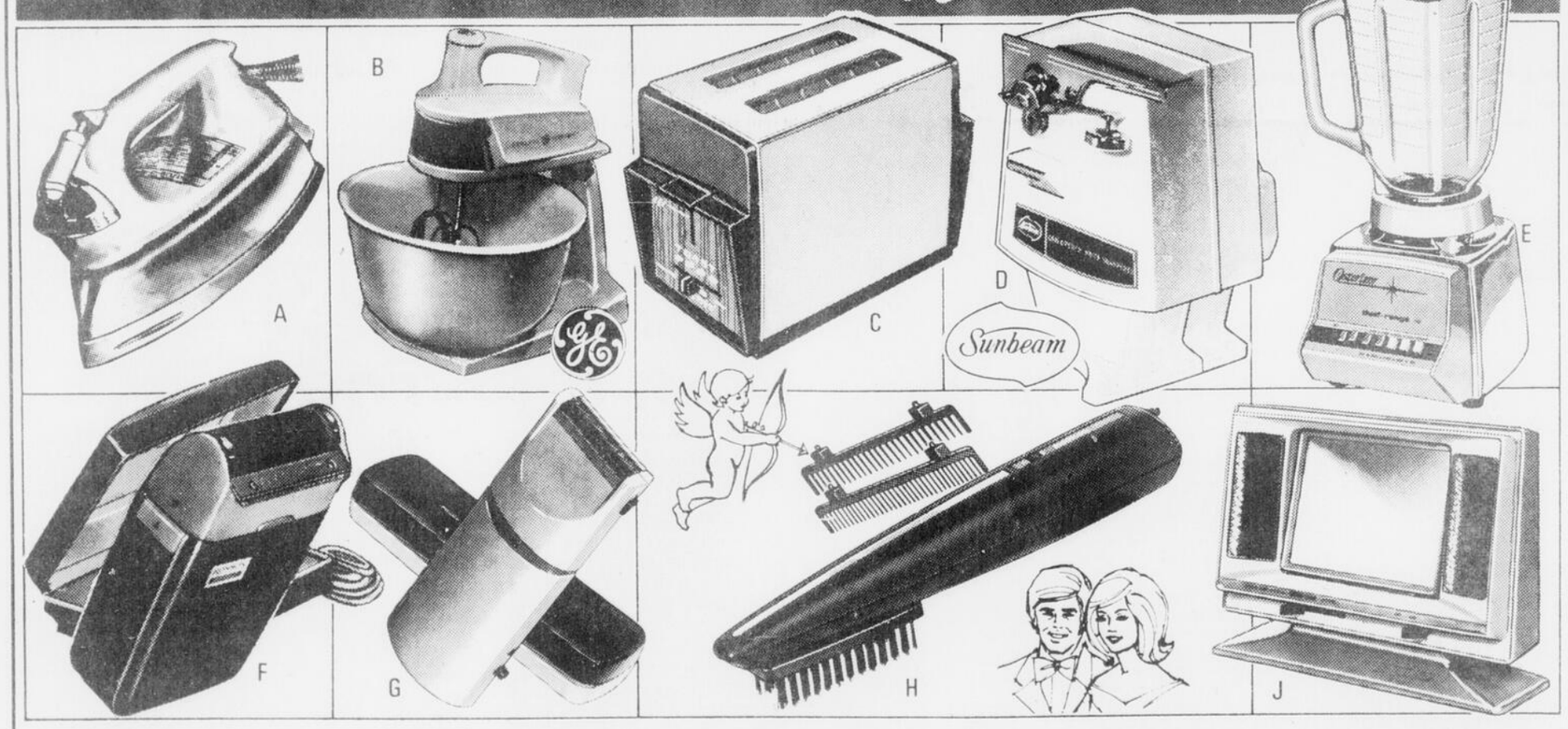


Magnétophone/radio Webcor

Spécial **47.77**

Magnétophone à cassette portatif CA/CC et radio AM/FM. Avec 4 piles.

Vente de la Saint-Valentin: *beaux cadeaux, grosse économie!*



A. FER PROCTOR-SILEX À JET, VAPEUR, SEC
Fer "Mary Proctor". Forme élégante, jet à bouton-poussoir, "Temp-O-Guide". Réglage de chaleur complet. 17 trous. Cour. $15.98. **14.44**

B. BATTEUR C.G.E. DE TABLE OU PORTATIF
Cour. $32.95. Puissant batteur à 12 vitesses pour les différents mélanges. Commande de vitesse 2 sens. Batteurs chromés. 2 bols en verre. **29.95**

C. GRILLE-PAIN 2 TRANCHES PROCTOR-SILEX
Thermorégulateur pour des rôties toujours parfaites. Fabrication de qualité. Ramasse-miettes à charnière. Fini chromé. Cour. $15.24. **13.44**

D. OUVRE-BOÎTE/AIGUISOIR SUNBEAM
Coupoir en acier et aimant lève-couvercle articulé. Laisse des bords lisses. Meule en carborundum pour couteaux. Décapsuleur. Cour. $11.44. **9.99**

E. MÉLANGEUR OSTERIZER DE LUXE 10 VITESSES
Cour. $38.88. Rabais de $4.00. Pour nourriture de bébé, collation, cocktails, lames amovibles en acier inoxydable. Capacité: 5 tasses. **34.88**

F. RASOIR D'HOMMES RONSON
Tête souple, 32 lames en acier inoxydable pour raser rapidement barbe, moustache, favoris. Avec étui. Prix-cadeau. A ne pas manquer! **14.88**

G. ÉPARGNEZ $5.00! RASOIR PHILIPS "LADYSHAVE"
2 têtes pour les aisselles et les jambes. Dessus basculant pour nettoyage. Avec écrin et brosse. Cour. $19.49. Prix St-Valentin. Seulement, **14.49**

H. PEIGNE SOUFFLANT GROOMATE
Cour. $9.99. Coiffe et sèche les cheveux. Avec 1 brosse et 2 peignes. Boîtier en plastique résistant. Pour toute la famille. Un beau cadeau! **7.99**

J. MIROIR DE MAQUILLAGE SOLARAY 4 ÉCLAIRAGES
Recréez l'éclairage auquel on vous verra: bureau, soir, naturel, jour. Miroirs normal et grossissant. Cour. $19.44. Notez notre très bas prix. **17.44**

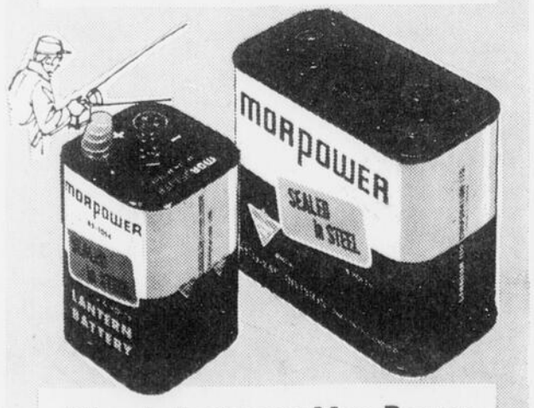


Piles Mor-Power
fabriquées au Canada par
RAY-O-VAC

POUR LAMPES DE POCHE:
Piles 'AA', 'C', 'D'
Cour. 2 pour 45¢ **2 pour .39**

POUR RADIOS À TRANSISTORS:

Piles 'C' ou 'D'	Piles 'AA'	9 volts
Cour. 2 pour .49¢	Cour. 4 pour 89¢	Cour .59¢
2 pour .44	**4 pour .79**	**Chacune .49**



Piles de lanternes Mor-Power
fabriquées au Canada par
RAY-O-VAC

PILE 6 VOLTS
Blindage d'acier.
Cour. $1.59 **1.29**

PILE 6 VOLTS
Blindage d'acier.
Cour. $2.99 **2.69**

ÉPARGNEZ DAVANTAGE
BILLETS-BONIS
au comptant

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

Le bonheur c'est une
CARTE DE CRÉDIT
Canadian Tire

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

KENOGAMI
20 RUE PRICE
547-2605

CHICOUTIMI
1257 BOUL. TALBOT ET
RUE DES CHAMPS-ELYSEES
549-5014

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2e Section | Vendredi le 8 février 1974 | page 13

A la suite des résultats

L'intérêt que porte la population du grand Chicoutimi au sixième tournoi bantam laisse présager un réel succès. Mercredi soir, lors de la soirée d'ouverture, près de 1,000 entrées ont été enregistrées et hier soir, pas moins de 1,500 personnes se sont rendus au Centre Georges-Vézina. A ce rythme, les organisateurs espèrent bien atteindre leur objectif de 15,000 personnes au cours des journées de demain et dimanche.



BRAVO! BRAVO! — Anne-Marie Proell, de l'Australie, (à gauche), qui a remporté, hier, la descente à Saint-Moritz, félicite la canadienne Betsy Clifford, qui l'a suivie au classement. Anne-Marie confirme ainsi qu'elle est bien la meilleure descendeuse de sa génération.

(Téléphoto PC)

Anne-Marie Proell prend sa revanche

ST-MORITZ (AFP) — L'Autrichienne Anne-Marie Proell-Moser a pris sa revanche. Battue aux Jeux olympiques de Sapporo contre toute attente, elle a, deux ans après presque jour pour jour, confirmé qu'elle était bien la meilleure descendeuse de sa génération en remportant hier, à St-Monritz, le titre mondial de la spécialité avec une confortable avance sur ses adversaires.

Anne-Marie Proell-Moser s'est adjugée la descente mondiale en 1:50:84, précédant de 94 centièmes la Canadienne Betsy Clifford, médaille d'argent, de 1''31 l'Autrichienne Wiltrud Drexel, médaille de bronze, de 1''56 une autre Autrichienne, Monika Kaserer, alors que la championne en titre, la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, a dû se contenter de la cinquième place, concédant 1''63 de retard à l'Autrichienne, qu'elle avait battue à Sapporo.

Proell a dominé cette descente avec sa maîtrise habituelle. Au poste intermédiaire, où elle a été chronométrée en 1:08.84, Anne-Marie (dossard No 14) était déjà en tête, possédant une avance de 76-100 èmes de seconde sur Clifford, No 12.

AUTRES PERFORMANCES

Outre la performance de Clifford venue s'intercaler parmi les Autrichiennes, triomphatrices de cette descente mondiale, il faut souligner les courses de Cristina Tiscot, Toril Foerland et de la Française Fabienne Serrat (dossard No 23), qui, classées respectivement sixième, huitième et dixième sont venue s hardiment se mêler aux grandes championnes de la spécialité.

Cette descente s'est disputée dans des conditions atmosphériques mauvaises, au milieu d'un brouillard particulièrement dense dans le haut d'un parcours qui comportait également des passages glacés. La piste était longue de 2,400 m pour 575 m. de dénivelé.

L'Autrichienne Irmgard Lukasser a abandonné. L'Allemande Rosi Mittermaier et l'Italienne Claudia Giordani ont fait une chute, n'ayant pu maîtriser leur vitesse pratiquement au même endroit dans le virage serré qui conduisait à la série de sauts précédant l'arrivée.

Betsy est satisfaite

ST-MORITZ (AFP) — ''Je suis tout a fait satisfaite de ma seconde place dans la descente des championnats du monde, car je ne suis pas la meilleure'', a déclaré la Canadienne Betsy Clifford, après la course.

''A Val Gardena, j'ai gagné le slalom géant en battant la Française Françoise Macchi qui m'était supérieure. Si j'avais battu Annemarie Proell-Moser, qui est mon amie, et qui est meilleure que moi, cela aurait été immoral. Je suis capable de me classer deuxième ou troisième, mais incapable de gagner en ce moment'', a-t-elle encore dit.

''C'était un peu glacé par endroits sur la piste. Il est possible d'aller plus vite sur ce tracé mais aujourd'hui, les conditions atmosphériques, surtout le brouillard, ne le permettaient pas'', a-t-elle conclu.

Les Saguenéens manquent de souffle à Cornwall

par André Lestourneau

Cornwall — Les Saguenéens de Chicoutimi se sont bien défendus en première moitié de match, mais n'ont pu tenir le coup par la suitepour finalement encaisser un revers de 7-4, hier soir, devant les Royals de Cornwall.

Visiblement essoufflés en fin de partie, les Chicoutimiens n'ont pas aidé leur cause, ratant plusieurs belles opportunités de compter, particulièrement au deuxième engagement, alors que l'adversaire se retrouvait en désavantage numérique à quatre occasions.

A tout considérer, les meneurs de la division Ouest s'en tirent à bon compte, car les joueurs du pulote Yvan Gingras auraient pu s'assurer la victoire au cours de cette période, n'eut été du brio du gardien Mario Vien, mis sérieusement à l'épreuve par le trion Lecours-Dufour-Verreault.

Pratiquant un jeu plus robuste qu'à l'ordinaire, les Royals ont écopé de 11 punitions durant le match, dont trois ont été profitables aux Saguenéens qui sont revenus trois fois de l'arrière, avant de voir les Royals s'emparer d'une avance de 4-3, à la fin de la deuxième période, grâce à deux buts rapides, marqués en l'espace de 60 secondes.

VIOLENTE BAGARRE

Les Royals de Cornwall venaient d'ouvrir le pointage, par l'entremise d'Allan Wagar, lorsque Gary MacGregor s'en est pris au défenseur Pierre Quintal. Les Deux joueurs ont échangé plusieurs coups. Voyant son coéquipier en difficultés, John Nazar a sauté dans la mêlée, de même que Kevin Treacy. A deux contre un, Quintal a éprouvé quelques difficultés, pour se faire justice avec quelques droites, avant que les officiels parviennent à les séparer, tandis que Treacy et Nazar étaient chassés du match.

Les Saguenéens ont alors nivelé le compte, lorsque Jean-Paul Leblanc a complété un jeu préparé par Jean-Guy Dufour et Yvon Verreault. Toujours au cours d'un avantage numérique, Dufour a replacé le compte égal, à 2.51 de l'engagement.

Stimulés par ce brillant retour, les Saguenéens ont poursuivi leur attaque en zone ennemie. Marc d'Amico s'est fait littérallement voler un but, lorsqu'il a perdu le disque dans une fissure de la glace, tandis que Dufour, quelques instants plus tard, frappait le poteau droit du filet de Vien.

Desotel venait d'écoper d'une punition pour bâton haut, lorsque Daniel Lecours parvenait à faire dévier un lancer de Pierre Quintal dans le haut du filet des Royals.

Délaissant quelque peu le jeu robuste, par la suite, tandis que les Saguenéens perdaient de leur rythme, les Royals ont inscrit deux buts éclairs avant que ne se termine cette période, pour en ajouter trois autres en dernières reprise et ainsi semer leur victoire.

Disputée à vive allure, la rencontre a donné lieu à des échanges assez bien partagés. Le nombre des lancers, 43 contre 42 pour les Saguenéens, donne une image fidèle de la rencontre, dominée toutefois par les Royals sur le plan des mises en échec.

Gary MacGregor a de nouveau pris la vedette,inscrivant un autre truc du chapeau à sa fiche. Les autres filets de Royals appartiennent à Allan Wagar, Bob Murray, Bob Ferguson et Bob Chase.

Pour les locaux, Daniel Lecours a compté deux buts tandis que Leblanc et Dufour complétaient le pointage. Dufour a également amassé deux mentions d'assistances.

Les Saguenéens disputeront leur prochaine partie, ce soir, alors qu'ils visiteront les Festival de Hull, qu'ils ont vaincu à quatre reprises depuis le début de la saison.

"Nous avons pris des punitions inutiles"

Ron Racette

Cornwall — Même si son équipe venait de remporter sa 37e victoire de la campagne, l'instructeur Ron Racette n'étaient pas entièrement satisfait de la tenue de ses protégés.

''Nous aurions pu se faire jouer un mauvais tour, car nous avons pris des punitions inutiles et stupides'', de commenter le mentor des Royals. ''Notre jeu de position a laissé à désirer à maintes occasions, de sorte que je ne peux être satisfait même si ces deux points nous permettent de consolider notre emprise en première place'' et de se rapprocher des Eperviers de Sorel''.

Racette n'a pas trouvé que ses joueurs avaient démontré un jeu robuste. ''Nous avons appliqué une solide mise en échec, sans toutefois abuser de la rudesse, Treacy et Nazar ont perdu leur sang-froid lorsqu'ils ont réalisé qu'ils étaient chassés du match. Il méritaient toutefois leur punition, mais je ne pourrais dire que nous avons joué rude''.

Pour sa part, l'instructeur Yvan Gingras s'est dit satisfait du rendement des siens, même s'ils ont encaissé la défaite. ''La rondelle n'a pas roulé pour nous. Vien à fait toute la différence, avec ses arrêts-clés à la deuxième période. Nous avons contrôlé la rondelle autant qu'eux et nous méritons autant de gagner''.

Tournoi bantam

Autre journée sous le signe du succès

CHICOUTIMI — Les organisateurs du sixième tournoi bantam de Chicoutimi ont connu encore une bonne soirée, hier, alors que près de 1,500 personnes ont assisté aux différentes rencontres.

Au cours de ces deux premières soirées, plus de 2,500 personnes ont été témoins des prouesses de ces jeunes de 13 et 14 ans.

Les Voiliers de Chicoutimi ont défait le St-Luc de Chicoutimi-Nord, dans un premier match, au compte de 3 à 2. Guy Dubé a été le meilleur pour les Voiliers en enfilant deux buts. Mario Fortin a complété le pointage des vainqueurs. Denis Verville et Daniel Bouchard ont marqué pour le St-Luc.

Dans une autre partie, le Baron du Patro de Jonquière a facilement vaincu les Flyers de Bagotville 6-2. Jacques Gagné a compté à deux reprises pour les Barons et Martin Archambeault, Sylvain Cloutier, Yvon Dubé ainsi que Carol Lavoir ont enregistré chacun un but. Donald McGuire et Gilbert Galant ont compté les buts des Flyers.

Dans la dernière partie de la soirée, les Apolos d'Arvida ont arraché une victoire aux Visons de Port-Alfred 5 à 2. Les buts des Apolos appartiennent à Sylvain Tremblay, Jean Landry, Robert Pilon, Martial Blackburn et André Perron. Carol Belley ainsi que Germain Bouchard ont marqué pour les Visons.

Les rencontres d'aujourd'hui débuteront à 2h. 00 alors que les Bruins de Chicoutimi seront opposés au St-Pierre d'Alma. A 15h. 15, les Remparts de Jonquière affronteront les Sabres d'Arvida et à 19h. 00, le Free-Air de St-Honoré disputera la victoire aux Etoiles de Ste-Marie. Les deux derniers matches de la soirée mettra aux prises les Orioles de Jonquière aux Barons de Kénogami et Nordiques de Chicoutimi aux 73 de Roberval.

Egalement, un match qui ne manquera pas de susciter beaucoup d'intérêt opposera les Optimistes de Chicoutimi, de la ligue pee wee régionale aux Etoiles pee wee de Chicoutimi. Cette rencontre est cédulée pour 16h. 00.

Rappelons que la grande finale de cette compétition aura lieu dimanche après-midi à 15h 00. On procédera alors à l'attribution d'une magnifique moto Enduro, une commandite de Gref Moteurs Sports de Chicoutimi, qui participe activement à ce tournoi.

A Alma, le tournoi bat aussi son plein

ALMA — C'est hier soir, au Centre Edouard Moffat d'Alma que s'est déroulée l'ouverture officielle du tournoi bantam d'Alma. Un peu plus de 500 personnes ont assisté à cette ouverture. Selon un porte-parole de l'organisation, cette première assistance est excellente puisque l'objectif a été fixé à 6,000 personnes.

Cinq parties étaient au programme de la soirée. Le St-Jude d'Alma a vaincu le St-Joseph 3 à 1 tandis que le Ste-Anne a facilement eu raison du Notre-Dame d'Hévertville 6-5. Le Delisle, pour sa part, a baissé pavillon 6 à 1 devant le St-Sacrement.

Le St-Laurent de Jonquière a été bafoué par le St-Coeur de Marie 13 à 1 et enfin, le St-Léon a défait le Ste-Marie d'Alma 11 à 1.

Cinq autres rencontres sont prévues au cours de la soirée d'aujourd'hui.

Les Marquis débutent bien

QUEBEC — Les Marquis de Jonquière, champions du tournoi pee wee de Jonquière, ont enregistré une première victoire, hier après-midi, au tournoi provincial de hockey pee wee de Québec en déclassant Granby 6 à 3.

Les jeunes protégés de Raynald Dufour ont facilement pris une avance de 3 à 0 au premier engagement mais à la suite d'un relâchement, leur avantage n'était que d'un but à la fin de la deuxième période soit 3-2.

Les Marquis n'y sont pas allés de main morte en période finale en comptant trois autres buts pour ainsi, s'assurer la victoire.

Martin Simard a marqué deux buts pour les vainqueurs tandis qu'André Morin, Dominique Munger, Pierre Tremblay et Sylvain Dufour comptaient les autres.

Les représentants de la ville de Jonquière rencontreront une formation de Thetford-Mines ce matin. Cette dernière équipe a vaincu Beauport, hier soir, 4 à 0.

D'autres équipes pee wee représentent la région au tournoi pee wee de Québec. A 13h00 cet après-midi, l'équipe de Kénogami affrontera Asbestos et à 15h30, les Orioles d'Arvida disputeront la victoire à Orsainville.

Tournoi pee-wee de Québec

Première journée, 10,000 personnes

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le 15e tournoi international de hockey pee-wee à Québec a presque doublé son assistance en attirant près de 10,000 personnes le jour de son ouverture hier, comparativement à environ 5,500 l'an passé.

La première mise au jeu faite à 8h30 a aussitôt soulevé l'enthousiasme des quelque 2,000 spectateurs présents et ce n'est qu'à la fin de la troisième période de la dernière rencontre de la journée que le Colisée de Québec a retrouvé son calme pour la nuit.

Le rideau a d'ailleurs été baissé après l'éclatante victoire de l'équipe Québec-Limoilou qui l'a remporté 8-0 sur les jeunes Français d'Amiens, une région située au nord de Paris, entre la capitale française et Bruxelles.

Un match excessivement excitant et nécessitant deux périodes supplémentaires de 10 minutes a été chaudement disputé en après-midi par Princeville et Pont-Rouge qui en est finalement sorti vainqueur. Cette rencontre a été poncutée de montées à l'emporte-pièce et de lancers frappés relativement lourds pour ces gamins de 10-11 ans.

Une seule mise au jeu officielle a été faite par un invité spécial au cours de la journée où 11 rencontres étaient à l'affiche. Elle a été faite par la mascotte des Jeux du Québec de Saint-Georges de Beauce, Jaro, au début du match opposant le club de cette localité et Ancienne-Lorette qui, du reste, s'est inclinée 4-2 devant l'équipe beauceronne.

Il y a bien sûr le pittoresque Bonhomme Carnaval qui a fait la première mise au jeu, selon la tradition, car ce tournoi s'inscrit dans le cadre des festivités du 20e carnaval qui se déroule du 7 au 17 février, alors que la classique de hockey se termine le 16.

ACCUEIL AUX FRANÇAIS

L'équipe d'Amiens a reçu un bel accueil au Colisée de Québec et, malgré sa cuisante défaite, l'instructeur François Désérable s'est montré satisfait de la performance des siens.

Les jeunes Français, conscients de leur faiblesse dans un sport qu'ils n'ont pas encore maitrisé, ne s'attendaient nullement à une victoire dans ce tournoi. Ils ont toutefois bataillé ferme et, notons-le au passage, ils ont été flattés d'être sollicités par tant de petits Québécois et Québécoises pour des autographes.

Quand la sirène annonce la fin d'un match, c'est toujours le même scénario; les vainqueurs tirent leur bâton et leur gant au bout de leurs bras et ils s'empressent dans une course folle de se jeter littéralement sur leur gardien de but qui croule aussitôt sous la pression de ses coéquipiers.

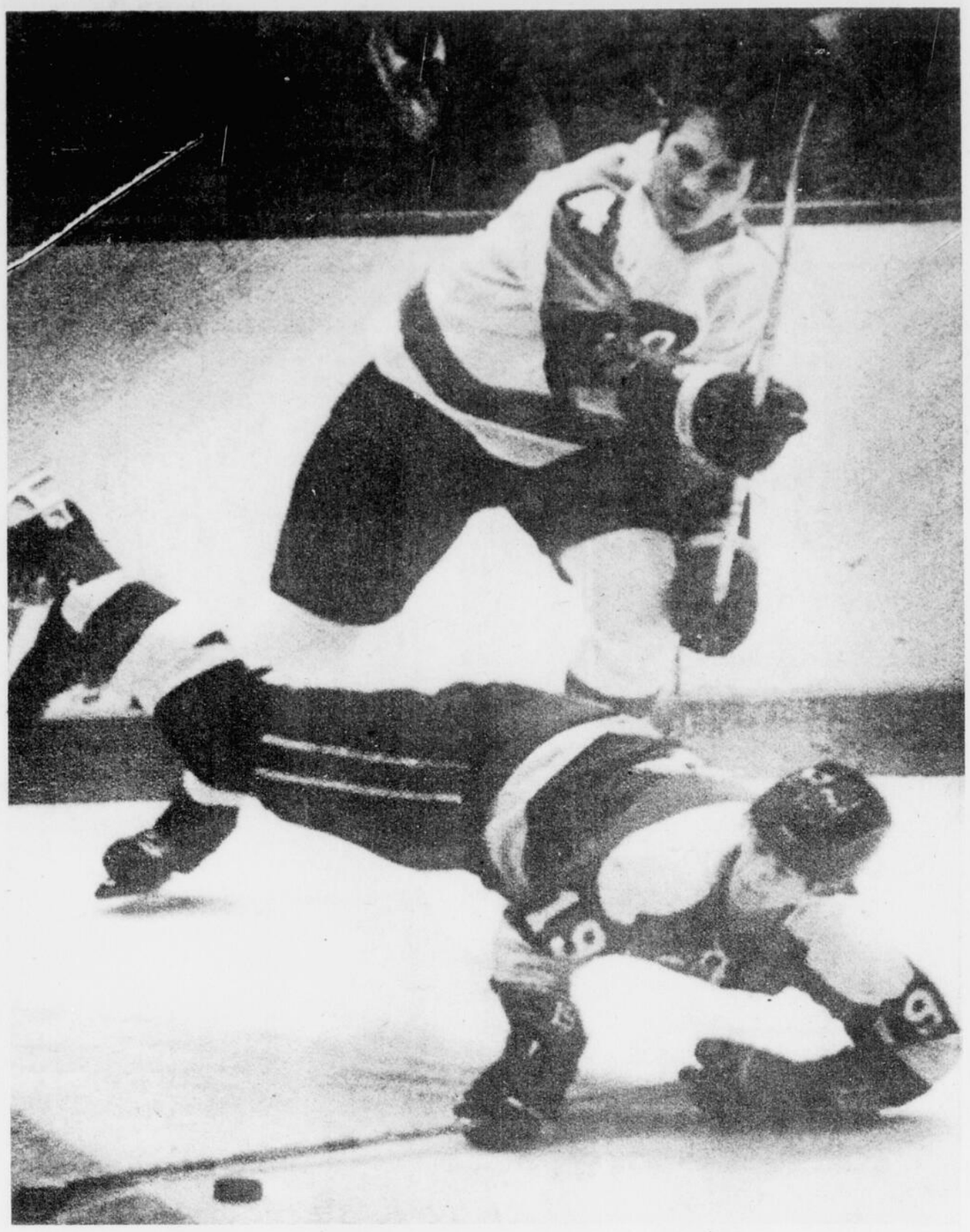
Pour les vaincus, la pilule est extrêmement difficile à avaler, surtout si le pointage est serré comme on l'a vu hier. Ils donnent du hockey sur la glace ou sur la bande et certains ne peuvent à ce point contenir leur déception qu'ils quittent la patinoire sans même serrer la main à l'adversaire. Quelques-uns regagnent leur chambre les larmes aux yeux, ce triste spectacle qui fait néanmoins corps avec cette compétition internationale.

ONZE MATCHES

Onze autres matches sont au programme aujourd'hui: Jonquière vs Thetford-Mines, Saint-Marc-des-Carrières vs Pont-Rouge, Portneuf-Station vs Charny, Grand-Mère vs Vanier, Asbdstos vs Kénogami, Villeneuve vs Dorval, Orsainville vs Arvida, Indiens de Caughnawaga vs Donnacona, Saint-Joseph de Beauce vs Indiens de Québec, Québec DSN vs Longueuil et Valleyfield vs Pointe Claire, toutes ces équipes étant du Québec.

Les deux autres équipes européennes à participer à ce grand "happening" sportif, Stokcholm - Suède et Helsinki - Finlande, ne sauteront sur la glace du colisée que demain. Leurs chances de surclasser leurs opposants sont beaucoup supérieures à celles des Français et ils éveillent une certaine crainte chez les équipes québécoises qui auront à les affronter.

Stockolm se mesurera à Québec-Limoilou, Helsinki croisera le fer avec Longueuil ou Québec-DSN.



Des "push-up" — Jean Pronovost (19), des Pingouins de Pittsburgh, ne s'installe pas en vue de faire quelques "push-up". Il essaie tout simplement de balayer la rondelle, après avoir été mis en échec par Barry Ashbee (4), des Flyers de Philadelphie. (Téléphoto PA)

C'était journée de grande noirceur chez le Tricolore

Par Claude BRIERE

Montréal — Journée de grande noirceur que celle d'hier au Forum de Montréal, au lendemain de la défaite de 4-3 subie par le Canadien aux mains des North Stars, au Minnesota.

Les joueurs du Canadien avaient congé, hier, surtout à cause de leur arrivée tardive à l'aéroport de Dorval, après le match de mercredi soir. L'avion qui transportait les hommes de Scotty Bowman a atterri à Montréal à 2h30 dans la nuit de jeudi.

Néanmoins, par moins de dix joueurs se sont présentés sur la glace du forum, hier avant-midi, histoire de se délier les jambes. Guy Lapointe, Rick Wilson, Steve Shutt, Dave Gardner, Pete Mahovlich, Yvan Cournoyer, Jacques Lemaire, Guy Lafleur, Yvon Lambert et Claude Larose ont patiné sans qu'ils en aient reçu l'ordre. D'ailleurs, de l'état-major du Canadien, personne ne se trouvait au forum hier. Sam Pollock était à l'extérieur de la ville, Scotty Bowman est tranquillement demeuré chez lui, alors que de Claude Ruel, pas de nouvelles.

C'est encore... et toujours les blessures qui meublent les conversations.

Allons-y!

D'abord, Guy Lapointe a patiné hier matin et sa blessure au genou est beaucoup moins sérieuse qu'on ne l'avait d'abord cru. "Je m'inquiète beaucoup plus de ma blessure à l'épaule que de mon genou," déclarait Guy Lapointe. "Il y a maintenant plus de dix jours que j'ai subi cette opération et cela tarde à guérir."

Si la séparation de l'épaule de Guy Lapointe tarde à guérir, celle subie par Jacques Lemaire sème la confusion la plus complète. "Je ne sais plus quoi penser! Un médecin me dit que ce n'est pas très grave, un autre me confirme que j'ai la clavicule brisée alors qu'un troisième me dit que je n'ai rien du tout et que je devrais être prêt à jouer. Entre-temps, je ne dors pas la nuit tellement la douleur est persistante..." expliquait Jacques Lemaire. De toute façon, il est certain que Lemaire ne pourra prendre part au match de demain soir, alors que le Canadien reçoit la visite de ses plus proches poursuivants: les Rangers de New-York.

Quant à Serge Savard, il brillait par son absence hier matin. On sait qu'il a maintenant décidé d'attendre d'être complètement guéri avant d'effectuer un retour au jeu. "Quand on souffre d'une blessure à l'aine, il n'y a rien de plus mortel que de disputer deux rencontres en deux soirs consécutifs. La blessure ne peut alors qu'empirer. De plus, je ne peux faire autrement que de mal jouer puisque je ne peux pas compter sur la moitié de mes capacités."

Enfin, Claude Larose, qui n'a pas participé à la rencontre au Minnesota, souffre d'un placage. Après s'être entraîné hier matin, Larose ne semblait pas du tout satisfait des progrès réalisés.

Ce matin, tous les joueurs, en plus ou moins bonne santé, sauteront sur la patinoire du forum à 11h30, en vue de l'important match de demain soir.

Les Nordiques ne visent rien de moins que le premier rang

Par Jean BOUTIN

Les Nordiques de Québec qui sont depuis mercredi soir détenteurs du deuxième rang au classement de la division Est de l'AMH, visiteront ce soir à Vancouver les Blazers. Il s'agira du dernier voyage des Nordiques à cet endroit cette saison.

Jean-Claude Tremblay ne sera pas en uniforme pour cette partie tout comme Réjean Houle. Ce dernier n'a pas joué depuis une dizaine de jours alors que Jean-Claude a quitté ses coéquipiers à Boston hier pour retourner à Québec.

Souffrant de troubles musculaires, Jean-Claude doit subir des traitements spéciaux et c'est pour cette raison qu'il est retourné à Québec. Il rejoindra ses coéquipiers à Edmonton dimanche où les Nordiques affronteront les Oilers en soirée.

C'est d'ailleurs à cet endroit que Réjean Houle rejoindra lui aussi les Nordiques et tentera un retour au jeu après une absence de sept parties.

Michel Deguise sera devant les buts des Nordiques pour cette partie. Serge Aubry, qui a récolté un blanchissage à Boston mercredi, sera utilisé à Edmonton dimanche.

Il n'y aura aucun autre changement sur l'alignement des Nordiques.

LE PREMIER RANG

Les joueurs des Nordiques qui se demandaient encore la semaine dernière si l'équipe serait en mesure de faire les séries éliminatoires, visent maintenant rien d'autre que le premier rang de la division EST.

N'étant plus qu'à trois points des Whalers de la Nouvelle-Angleterre, certains joueurs des Nordiques estiment qu'avec une victoire à Vancouver, l'équipe aurait alors l'occasion de connaître un autre excellent voyage et compte tenu du fait qu'après cette série de sept parties sur la route, la cédule favorisera les Nordiques, l'équipe de la Vieille Capitale aurait alors des chances de terminer au sommet.

La partie de ce soir pourrait avoir une très grande influence sur le reste de la saison.

Trois buts rapides coulent les Blues

Selon (PA) — Wayne Cashman, Carol Vadnais et Johnny Bucyk ont compté à 2:34 minutes d'intervalle dans la deuxième période hier soir et les Bruins de Boston ont surclassé les Blues de St-Louis 5-3 dans la LNH.

Phil Esposito a ouvert le pointage avec son 46e but de la saison dans le premier engagement, mais Garry Unger, des Blues, a répliqué avant la fin de la reprise.

Pierre Plante a donné l'avance aux Blues à 7:14 de la deuxième reprise, puis Cashman a pris un retour pour égaler le compte, 46 secondes plus tard.

Vadnais y est allé d'un lancer de 30 pieds à 10:00, puis Bucyk a marqué le but victorieux à 10:54

Greg Polis, des Blues, et Don Marcotte des Bruins, ont échangé des buts dans la dernière période.

Le gardien Ross Brooks a enregistré son dixième gain d'affilée depuis sa défaite à St-Louis à son premier match de la saison.

ECHANGE

Les Bruins ont cédé hier les jeunes Chris Oddleifson et Fred O'Donnell aux Canucks de Vancouver en retour de l'ailier droit Bobby Schmautz.

Auteur de 38 buts pour une fiche de 71 points la saison dernière, Schmautz a enfilé 26 buts en 49 rencontres depuis le début de la présente campagne.

Les Bruins ont également cédé aux Canucks les droits de la LNH sur le vétéran joueur de centre Mike Walton, qui s'est joint aux Fighting Saints du Minnesota, de l'Association mondiale de hockey, à l'issue de la saison 1972-73.

LES FLYERS DE JUSTESSE

Terry Crisp a enfilé son huitième but de la saison à 14:11, en troisième période, hier soir, procurant aux Flyers de Philadelphie une victoire de 5-4 contre les Penguins de Pittsburgh.

Les Penguins ont pris les devants 4-3 au tout début du dernier tiers, pendant que les Flyers jouaient à court de deux hommes, grâce au but de Ab Demarco. Bobby Clarke a créé l'égalité à 4:46.

Lacroix obtient cinq assistances

LOS ANGELES (PA) — Brian Morenz a enfilé trois buts et André Lacroix a obtenu cinq passes, hier soir, alors que les Knights du New Jersey ont vaincu les Sharks de Los Angeles 7-4 dans un match de l'Association mondiale de hockey disputé devant 4,986 spectateurs.

Kevin Morrison, Brian Perry, Bob Jones et Bill Speer ont complété le pointage des vainqueurs tandis que Ron Walters, Alton White, Gary Veneruzzo et Ron Garwasiuk ont touché la cible pour Los Angeles.

Liste secrète de Cincinnati!

CINCINNATI (PA) — Un porte-parole du Cincinnati, de l'AMH, a confirmé hier la liste secrète publiée par A Propos et composée de joueurs de la LNH.

Le vice-président du club, Bill DeWitt, fils, était à Boston hier, apparemment dans le but d'embaucher un joueur des Bruins, de la LNH.

Selon A Propos, Cincinnati a les droits sur Derek Sanderson, Ken Hodge et Wayne Cashman, du Boston, ainsi que sur Tommie Bergman, du Détroit, et Rick Kehoe, du Toronto.

On n'a pu rejoindre DeWitt, mais le porte-parole du Cincinnati a révélé que deux joueurs de la LNH avaient déjà accepté les termes du club et qu'un autre devait le faire hier à Boston, sans mentionner de noms.

Cincinnati a obtenu une concession dans l'AMH l'été dernier, mais ne pourra évoluer avant la saison 1975-76, lorsque l'aréna de 17,000 sièges sera complétée.

Jacques Locas, des Remparts de Québec, et Dennis Sobchuk, du Regina, ont déjà signé un contrat avec le club et terminent présentement leur séjour chez les juniors.

Voici la liste en question:

Michel Belhumeur, Thommie Bergman, Tom Bladon, Wayne Cashman, Bill Clement, Terry Crisp, Butch Deadmarsh, René Drolet, George Ferguson, Normand Gratton, Ken Hodge, Bill Hogaboam, Rick Kehoe, Don Kozad, Brian Lavender, Jacques Locas, Bill MacMillan, Lew Morrison, Joe Robertson, Derek Sanderson, Glen Sather, Gary Smith, Dennis Sobchuk, Blair Stewart, Dean Talafous, Bob Taylor, Mike Usitalo, John Van Boxmeer, Dunc Wilson, Murray Wilson, Rick Wilson, Jim Wiley.

JEUX DU jaro QUEBEC

Huit disciplines en fin de semaine

par Julien Gagnon

Les dirigeants du CRL sont confiants d'atteindre un record dans le nombre de participants aux Jeux d'hiver régionaux du Québec 1974. Présentement, on accuse un total de 1,161 concurrents qui ont pris part aux différentes activités déjà présentées.

De ce nombre, 261 athlètes ont compétitionné, en fin de semaine dernière, dans les trois disciplines qui étaient au programme, soit le patinage de vitesse, le Judo et le volley-ball.

En fin de semaine, huit disciplines sont à l'affiche et pas moins de 400 athlètes seront à l'action. Le tout commence, demain, par une compétition de badminton qui sera disputée au gymnase de la Base de Bagotville.

Le lendemain, les épreuves seront les suivantes: le basketball, la lutte et le volleyball, à la Polyvalente de Jonquière; le karaté à l'école F. X. Savard de Chicoutimi; le ski de fond au centre Clairval de Chicoutimi et la nage synchronisée à la piscine Lafontaine de Chicoutimi, et le ski alpin juvénile au centre Mont-Jacob de Jonquière.

La Caravane des Sports élit domicile à Alma

ALMA — La Caravane des Sports a élu domicile à Alma, plus précisément au pavillon Wilbrod Dufour, jusqu'au 20 février prochain. Pour ceux que la chose intéresse, la Caravane des Sports est une bibliothèque ambulante où tous les amateurs d'une discipline sportive, quelle qu'elle soit, peuvent perfectionner leurs connaissances au moyen de documentations, courts métrages, diapositives et ainsi de suite.

La Caravane des Sports, une initiative du gouvernement fédéral et de la compagnie d'Assurance-Vie la Prudentielle d'Amérique, visite plusieurs régions du Québec et en est à son premier passage à Alma.

Selon M. Léonard Simard, responsable du comité d'accueil, tous les athlètes, instructeurs et responsables d'un sport civil se doivent de visiter la Caravane.

Egalement, des exposés par des gens qualifiés seront donnés au cours de la visite de la Caravane. Sur semaine, les heures de visite sont de 13h00 à 21h00 et au cours du week-end, de 10h00 à 16h00. Les groupes sont spécialement invités.





COMME CA MAIS... — Arlene Penlington, du collège Conestoga de Kitchener, en Ontario, voulait bien démontrer à son compagnon de jeu comment lancer sans trébucher mais ce qui devait arriver arriva. Un coup trop fort et... sur le dos! (Téléphoto PC)

Amphithéâtre à Saint-Félicien: ça s'en vient

Par Julien GAGNON

Saint-Félicien — La construction d'un amphithéâtre sportif à St-Félicien n'a pas encore atteint le stade de la réalisation mais on progresse de façon méthodique.

Une initiative très louable a été décidée récemment par les dirigeants de la municipalité. En effet, ils ont convenu de faire préparer par la Commission des loisirs une étude sérieuse se rapportant aux nécessités actuelles. Par la suite, on pourra s'enquérir des coûts de la construction projetée tout en envisageant les possibilités d'une telle construction dans un temps propice aux disponibilités financières.

Un mémoire préparé par la Chambre de Commerce locale a déjà été soumis pour la construction d'un amphithéâtre au coût de $600,000. Pour les dirigeants ce montant semblait prohibitif. Les conseillers municipaux ne semblent pas prêts à vouloir accepter une participation financière à une entreprise aussi dispendieuse. Il importe donc de trouver un plan un peu plus restreint mais qui sera tout de même de nature à donner satisfaction.

De l'avis du directeur municipal du service des loisirs de St-Félicien, M. Adélard Tremblay, il faut envisager une construction qui répond aux besoins de la population tout en demeurant dans les normes d'un financement rationnel.

Se basant sur ce qui a été réalisé à Normandin où la construction d'un aréna a nécessité un investissement de $395,000. M. Tremblay se demande si une telle éventualité ne pourrait pas être envisagée à St-Félicien. Pour cela, il faut être assuré d'un bénévolat assez accentué car le bénévolat semble être la meilleure garantie de la réussite. A Normandin, cette forme de contribution de la part de la population représente une valeur approximative de $75,000 sur le coût total de la construction.

A St-Félicien, il faut escompter sur de tels moyens de participation.

Le directeur des loisirs est d'ailleurs convaincu que St-Félicien est l'une des municipalités les mieux organisées sur le plan du sport et des loisirs, dans ce secteur du lac St-Jean.

On compte plusieurs organismes sociaux et sportifs qui ont réalisé des projets très intéressants. Qu'il suffise de mentionner le club Tobo-ski, le club de ski de fond, le centre du Relais des buttes, le zoo, la piscine municipale, les 24 heures de motoneige, les Régates et plusieurs autres points qui ont vu le jour et qui sont maintenant reconnus comme des valeurs sûres, grâce à la contribution inestimable des travailleurs bénévoles en collaboration avec les dirigeants de la municipalité et de la paroisse.

Si tous ces organismes veulent se donner la main, une fois de plus, St-Félicien aura son amphithéâtre sportif dans une avenir rapproché.

Troisième tranche de ski alpin "Molstar"

Laterrière — La troisième tranche de ski alpin "Molstar" sera présentée, le dimanche 10 février, à compter de 11h, au centre de ski Clairval, sur le boulevard Talbot. Cet événement se terminera vers la fin de l'après-midi et tous les skieurs sont invités à y prendre part.

MOLSTAR

A noter toutefois qu'il ne s'agit pas d'une compétition mais bien plutôt d'une tentative individuelle, tenant compte du handicap alloué à chaque skieur. En fait, il s'agit de réussir un meilleur temps que l'ouvreur du tracé qui sera Daniel Riverin à cette occasion.

Lors des epreuves précédentes, plusieurs skieurs ont mérité des médailles d'or, d'argent et de bronze attestant leur exploit et il est fort probable que plusieurs autres feront de même dimanche.

L'épreuve consiste en un slalom géant contrôlé comprenant une dizaine de portes au maximum. La descente aura lieu dans la "réginald" et la journée est sous la responsabilité des membres de l'école de ski de Clairval. Il ne fait donc pas de toute que tous les moniteurs seront présents.

Il n'en coûte que $1. pour tenter sa chance et le montant des inscriptions est versé au fonds du club de ski local.

C'est également une excellente occasion pour tous les skieurs qui ont déjà participé au "Molstar" de pouvoir vérifier s'il y a une amélioration dans leur façon de se comporter sur les pentes.

Certains skieurs voient leur handicap diminuer, reconnaissant ainsi une meilleure façon de skier.

Le curling aurait sa place à la Marina

Par Julien GAGNON

St-Félicien — La construction d'un curling dont le projet a été élaboré par les membres de la Jeune chambre avec une participation possible de la municipalité, semble vouloir prendre une autre voie de réalisation.

Selon certaines informations sérieuses, il est fort probable que la Jeune chambre se rallie à l'idée d'une fusion avec les dirigeants des Régates de St-Félicien pour une construction qui pourrait être utilisée durant toute l'année.

La Corporation des Régates s'est portée acquéreur d'un immense terrain situé sur la rive nord de la rivière Achuapmouchouan en vue de la construction de la Marina. Le même édifice pourrait servir l'hiver pour le club de curling qui y érigerait trois glaces. Il n'y a encore rien de définitif dans ce projet mais c'est une possibilité qui semble de plus en plus véridique.

Cette construction viendrait d'ailleurs s'ajouter à l'éventail déjà passablement garni des équipements et des centres sportifs déjà disponibles à St-Félicien.

On parle également d'un projet de construction d'un centre socio-éducatif au coût de $90,000 et de l'aménagement d'un stade de baseball. Les travaux du stade sont déjà en voie de réalisation et il est même quasi assuré que St-Félicien soumettra une demande d'affiliation à l'activité de la ligue junior régionale de baseball.

Evidemment, tous ces projets de loisirs et de sport sont assez onéreux. Les contribuables, par le biais des services municipaux, contribuent d'ailleurs par un pourcentage de taxe assez important à assurer une continuité.

En effet, le conseil de la Municipalité et de la paroisse de St-Félicien ont voté un montant de $72,000 pour être versé au budget de la commission des loisirs pour le prochain exercice financier. Pour une population maximum de 7,6000 âmes, cela représente un per-capita approximatif de $10. Ce qui est tout de même une contribution très appréciable.

Ballon sur glace dans la région

A LATERRIERE

Deux équipes, soit le St-Jean Baptiste et le LSD du village de Laterrière se font une lutte acharnée pour l'obtention de la première place dans la ligue locale. Avec encore cinq matches à disputer, les deux formations présentent une fiche identique de huit victoires contre deux défaites, pour un total de 16 points.

Les autres équipes suivent dans l'ordre: Condor Bassin 12 points; 440, Rang de l'Eglise dix points; Panthères de St-Isidore huit points et Patof Portage, aucun point. Chez les compteurs, Alain Maltains des 440, mène le bas avec un total de 26 points suivi de près par Donald St-Gelais du St-Jean-Baptiste avec 20 points.

Durant la période du Carnaval, il y aura un tournoi de ballon sur glace à Latterrière. Un fait nouveau, toutefois, c'est que les joueurs chausseront leurs patins pour la circonstance.

A ST-COEUR DE MARIE

Les Loisirs Incorporés de St-Coeur de Marie, avec la collaboration de deux équipes de ballon sur glace, soit les Skiroules et les As du bar salon chez Camille, organisent un tournoi régional qui aura lieu les 22-23-24 février prochain.

Ce tournoi qui attire chaque année des milliers de spectateurs, présentera deux sections. La section masculine comprendra 24 équipes et la section féminine 12 équipes. Dans chaque section il y aura deux classes, soit A et B.

Une valeur de $800. en bourses et trophées sont attribués aux équipes les plus méritantes par Evans Laberge de Dolbeau. On peut s'inscrire en communiquant avec Jean-Marc Gilbert (347-5341) ou à Raynald Fortin (347-5204).

A DOLBEAU- MISTASSINI

La ligue de Dolbeau-Mistassini était composée de quatre équipes qui ont terminé leurs activités régulières avec un total de 24 matches chacune. Le classement final est le suivant: 0 Prix du Gros 36 points; Brasserie chez Noël 29 points; Midas Steak House 22 points et la Clé du sport 9 points.

Le meilleur compteur fut André Chiasson qui a totalisé 25 points. Chiasson fut aussi le meilleur pointeur avec un total de 18 buts durant la saison. Le meilleur gardien fut Yoland Simard qui a conservé une moyenne de 1.3 par match alors que le joueur le plus puni a récolté 37 minutes de pénalisation. Il s'agit de Ghislain Rioux.

Au moins 150 participants au prochain "Saint-Félicien 500"

par Julien Gagnon

St-Félicien — Une idée qui a germée dans l'esprit de quelques mordus de la motoneige en 1968, se révèle après cinq ans comme l'un des événements les plus marquants au Québec, sur le plan de la compétition.

En effet, pour la sixième année consécutive, les dirigeants du "St-Félicien 500" présenteront les 22-23-24 février, sur la rivière Achouapmouchan à St-Félicien, leurs compétitions annuelles de motoneige Mark Ten.

On prévoit qu'au moins 150 participants seront présents lors de ces importantes épreuves et, à date, un total de 53 concurrents ont déjà annoncé leur participation officielle. Sur le total de participants, on en compte environ 90 venant du Saguenay-Lac-St-Jean; les 60 autres viennent des autres secteurs de la province.

Avec un montant de $16,000 qui sont distribués aux meilleurs coureurs, on comprend plus facilement l'intérêt manifesté par les coureurs car, pour eux, les billets verts importent avant tout.

Le vendredi 22 février, ce sera les épreuves de qualification alors que le lendemain, à compter de 8h. on assistera au départ des premières tranches du 75, du 150 et du 500 milles. Ces épreuves prendront fin le dimanche après-midi, 24 février, à 17h.

Il est à noter également qu'une course spéciale-invitation pour les participants dans le circuit "B", aura lieu le 17 février avec l'attribution de bourses au montant de $2,000.

Si l'on fait une comparaison avec ce qui existait lors de la présentation de la première édition le 15 mars 1968, on en déduit que le "St-Félicien 500" a connu une montée vertigineuse. En effet, en 1968, on comptait 21 partants pour un total de bourses au montant de $1,500.

En 1974, on se retrouve avec un montant de $18,000 qui sera réparti parmi le groupe des 150 concurrents qui sont attendus au départ, le 23 février. Autres temps, autres moeurs.

Il est à noter également que les dirigeants actuels de cette épreuve internationale administrent un budget de l'ordre de $50,000. On peut donc se faire une opinion assez juste de l'ampleur de l'événement.

Lors d'une conférence d'information qui avait lieu, hier soir, à l'hôtel Moreau de St-Félicien, suivie d'une fondue bourguignonne, on a pu se rendre compte de l'effort énorme accompli par les dirigeants ainsi que tous ceux qui apportent une collaboration bénévole à la réussite de l'événement.

Pour sa part, le président Ghislain Simard s'est déclaré très optimiste sur les chances de réussite.

Améliorations apportées à la Traversée du lac Saint-Jean

ROBERVAL — Une contribution au montant de $10,000 de la part de la municipalité de Roberval; un projet d'Initiatives locales qui permettra une dépense de $27,000 pour la construction de gradins amovibles; et le réaménagement des quais à l'arrivée dans la rade, afin de faciliter une meilleure vue pour les milliers de spectateurs, tels sont les principaux points que les organisateurs de la Traversée du lac Saint-Jean sont fiers d'annoncer à l'heure actuelle.

Les responsables de la vingtième édition de la Traversée du lac St-Jean à la nage se préparent avec ardeur à la présentation de cet événement international. Le président, M. Nicol Allard, nous assure que ce sera un événement inoubliable car on veut que cette vingtième compétition soit revêtue d'un cachet spécial.

Pierre Bourdon, le nouveau directeur sportif entrera en fonction vers la fin de la prochaine semaine et il se mettra à l'oeuvre sans tarder. M. Bourdon, un ancien nageur qui a déjà participé lui-même à cette traversée internationale semble être une nomination très louable. C'est du moins l'opinion du Président qui s'est déclaré très heureux du choix qui a été fait.

A remarquer que la contribution de $10,000 de la part de la municipalité représente une augmentation de $4,000 sur celle de l'an passé.

Le Noir Lee Elder sur la bonne voie pour le tournoi des Maîtres

PALM DESERT, Californie PA — Le Noir Lee Elder a roulé un 71 mérité hier et a rejoint Labron Harris hier, dans la classique Bob Hope, dotée de bourses de $160,000.

Elder, qui a besoin de la victoire pour devenir le premier Noir à participer au tournoi des Maîtres, a raté 25 roulés de 15 pieds et moins en affichant un total de 140, quatre sous la normale.

Harris, qui a calé un eagle, a ajouté un 2e 70 dans ce tournoi de 90 trous.

Les meneurs dominent une demi-douzaine de golfeurs par un coup, soit Johnny Miller, John Mahaffey, Grier Jones, Hubert Green, John Lister et Mike Reasor.

Le champion actuel Arnold Palmer a ajouté un 70 à sa première tournée de 76.

La recrue Ben Crenshaw a amélioré son premier 81 avec un 71 hier, mais Dewitt Weaver a fait encore mieux avec un 64 après un premier 82.

SOMMAIRES

Ligue junior majeure

CHICOUTIMI 4
CORNWALL 7

PREMIERE PERIODE

1. Cor., Allan Wagar (Lupenette) 8.40
2. Chi., Jean-Paul Leblanc (Verreault-Dufour) 13.15

Pén.: Chase, 5.06; Quintal 5.26; MacGrégor, Quintal (mineure et majeure), Nazar (mineure double et inconduite match) Tracy (match) 11.26; Quintal, 15.45

DEUXIEME PERIODE

3. Cor., MacGrégor (Murray) 00.26
4. Chi., Jean-Guy Dufour (seul) 2.51
5. Chi., Daniel Lecours (Quintal-Desforges) 14.12
6. Cor., MacGrégor (Patterson) 16.13
7. Cor., Bob Murray (Desautels-MacGrégor) 17.37

Pén.: MacGrégor 00.46; Conway, 1.07; Duncan, 8.46; Desautels, 13.53.

TROISIEME PERIODE

8. Cor., Bob Ferguson (Wagar) 3.18
9. Cor., MacGrégor (seul) 8.10
10. Chi., D. Lecours (Dufour) 12.58
11. Cor., Bob Chase (Ferguson) 14.06

Pén.: Dubois, 1.31; Ducan, 5.22; Conway, 9.25; Wagar 13.37

Lancers:
Chicoutimi 13-15-15 pour un total de 43
Cornwall 12-15-15 pour un total de 42

Ligue nationale

PITTSBURGH 4
PHILADELPHIE 5

PREMIERE PERIODE

1. Phi., Schultz 15 Van Impe, Dornhoefer 2:30
2. Pit., MacDonald 26 Pronovost, Demarco 8:48
3. Phi., Schultz 16 Nolet, Kindrachuk 11:18
4. Pit., Lukowich 5 Kelly 17:03

Pénalités - Kindrachuk Pha, Paradise Pgh 2:41, Dupont Pha 4:45, Clarke Pha 8:09 Clements Pha, Demarco Pgh 14:08.

DEUXIEME PERIODE

5. Pit., Pronovost 22 Apps, Stackhouse 11:04
6. Phi., Lonsberry 21 Dornhoefer, Jim Watson 16:38

Pénalités - Pittsburgh banc 2:34, Crisp Pha, Lagacé Pgh mineures Clement Pha, Beverly Pgh majeures 6:59, Dupont Pha 9:17, Barber Pha 9:36, Schock Pgh 15:08, Van Impe Pha 19:29, Ashbee Pha 19:50, Jim Watson Pha inconduite 20:00.

TROSIEME PERIODE

7. Pitt., Demarco 4 Stackhouse, Pronovost 0:17
8. Phi., Clarke 22 Saleski, Joe Watson 4:56
9. Phi., Crisp 8 Dupont, Ashbee 14:12

Pénalités - Lonsberry Phi 7:06, Lonsberry Phi, Paradise Pgh 13:01, Barber Phi 14:38, Stackhouse Pgh 15:17, Dornhoefer Phi mineure, mauvaise conduite 16:30.

Lancers:
Pittsburgh 7 9 6-22
Philadelphie 9 10 22-41

Gardiens - Brown, Pittsburgh; Parent, Philadelphie.
A-17,007.

SAINT-LOUIS 3
BOSTON 5

PREMIERE PERIODE

1. Bos., Esposito 46 Hodge, Casham 5:45
2. St-Louis, Unger 26 Plante, Awrey 17:25

Punition-Polis SL 0:13

DEUXIEME PERIODE

3. St-Louis, Plante 18 Polis 7:14
4. Bos., Casham 14 Doak 8:00
5. Bos., Vadnais 10 O'Donnell, Sheppard 10:00
6. Bos., Bucyk 17 Sheppard 10:34

Punition-Marcotte B 1:25

TROISIEME PERIODE

7. St-Louis, Polis 15 9:57
8. Bos., Marcotte 15 Oddleifson, O'Reilly 10:33

Pénalités-O'Donnell B 6:11, O'Donnell B, Gassoff SL, Angotti SL majeures 17:24, Vadnais B 18:41, Smith B 19:21.

Lancers:
St-Louis 8 7 11-26
Boston 10 8 16-34

Gardiens-Davidson, St-Louis; Brooks, Boston.
A-15,003

Association mondiale

NEW JERSEY 7
LOS ANGELES 4

PREMIERE PERIODE

1. Los Ang., Veneruzzo 24 Thomas 2:21
2. Los Ang., Garwasiuk 4 McDonald, Horton 3:35
3. New Jer., Morrison 13 Lacroix, Morenz 7:10
4. New Jer., Perry 14 Bradley, Block 14:06
5. New Jer., Morenz 11 Peacosh, Lacroix 16:34
6. Los Ang., Walters 12 Thomas, Veneruzzo 17:12

Pénalité-Morenz NJ 13:09.

DEUXIEME PERIODE

7. Los Ang., White 5 Leblanc 6:05
8. New Jer., Seeper 1 Block, Morenz 10:45
9. New Jer., Morenz 12 Lacroix 16:31

Pénalité-Tardif LA 14:07

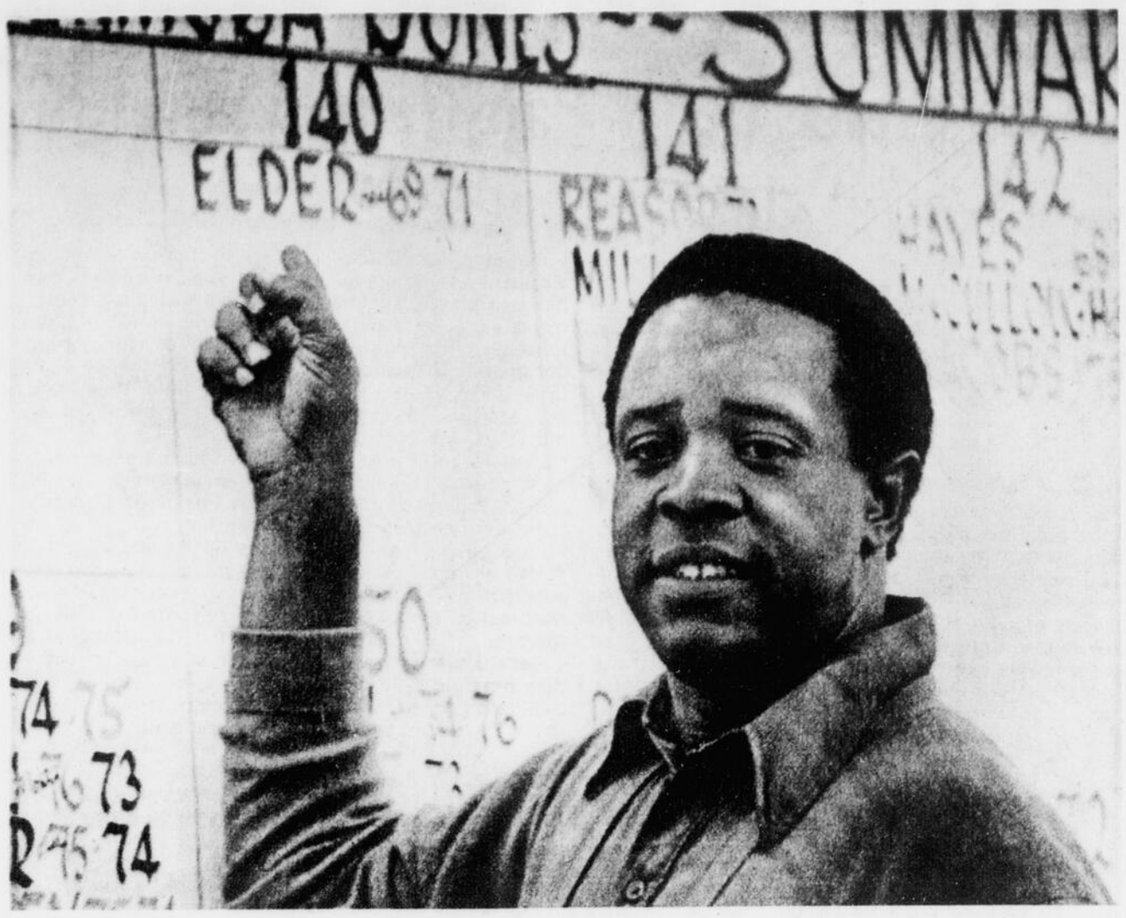
TROISIEME PERIODE

10. New Jer., Jones 10 Ferguson, Lacroix 4:09
11. New Jer., Morenz 13 Peacosh, Lacroix 12:46

Pénalités-Horton LA 3:23, Serviss LA mauvaise conduite 4:09, Reichmuth NJ 6:12.

Lancers
New Jersey 10 9 15-34
Los Angeles 19 4 8-31

Gardiens-Kurt, New Jersey, McLeod, Wilkie, Los Angeles.
A-4,986.



EN PREMIERE PLACE — Lee Elder désire ardemment remporter la classique de golf Bob Hope, car cette victoire lui assurerait une place automatique au tournoi des Maîtres. Il serait ainsi le premier noir à participer à ce tournoi. (Téléphoto PA)

Monzon est invaincu depuis octobre 1964

PARIS (PA) — Jose "Mantequilla" Napoles, champion du monde des poids mi-moyens, s'attaquera demain soir, sous le chapiteau géant dressé pour la circonstance à la Défense, au champion du monde des poids moyens, l'Argentin Carlos "Macho" Monzon.

Avant le mexicain, quatre autre détenteurs de titre mondial des mi-moyens avaient déjà tenté l'exploit, dont trois avec succès: Ray "Sugar" Robinson, Carmen Basilio et Emile Griffith.

Malgré le prix élevé des places: de 150 à 700 F.F., Alain Delon, l'organisateur de ce choc de titans, n'est pas inquiet. Il pense pouvoir réunir quelque 11,000 spectateurs, car les Parisiens, particulièrement gâtés depuis plusieurs mois, ont pris goût aux combats de qualité. D'autre part, la recette sera grossie des droits des 64 pays admis à téléviser cette rencontre d'exception. Les bourses seraient aux dimensions de l'événement: 1,500,000 ff pour Monzon et 750,000 ff pour Napoles.

MONZON

Huitième enfant d'une famille de douze, Monzon est invaincu depuis le 9 octobre 1964. Son palmarès s'orne de 82 victoires, dont 56 avant la limite, et neuf résultats nuls. Il n'a subi que trois défaites et un "non-contest". L'Argentin a conquis le titre mondial des poids moyens le 7 novembre 1970 en battant l'Italien Nino Benvenuti par K.O. au 12ème round. Depuis, il a défendu huit fois victorieusement sa couronne, contre son précédent adversaire, et aussi face à Griffith, Denny Moyer, Jean-Claude Bouttier deux fois, Tom Bogs et Bennie Briscoe.

Sans doute, depuis deux ans, sa vitalité a-t-elle quelque peu faiblie. Mais il conserve encore, à 32 ans, une puissance qui en fait un "robot du ring" particulièrement efficace.

Face à un tel adversaire, comment se présente donc la mission de Jose Napoles? Impossible? Certes pas, mais difficile sûrement. Le Mexicain est en effet bien différent de l'Argentin. Depuis qu'il a enfilé ses gants pour la première fois... à l'âge de dix ans, il a tout appris d'un sport dont il est probablement le plus fin représentant.

NAPOLES

Né à Cuba, il s'installa définitivement au Mexique dont il devint citoyen. Lorsqu'on lui demande pourquoi ce surnom étrange de "Mantéquilla" que l'on retrouve sur ses affiches, il explique en riant: "On nous a appelé la "famille Mantequilla" parce qu'un jour, au retour de commissions pour notre mère, mes frères et moi nous nous sommes battus, non seulement à coups de poing, mais aussi avec du beurre, ce qui a mis en joie tout le quartier, bien entendu. Ce surnom que je suis le seul maintenant à porter, est tout mon héritage." Le palmarès de Napoles est remarquable: sur 78 combats, il totalise 72 victoires, dont 51 avant la limite, et six défaites.

Pourtant ce sympathique boxeur devra surmonter demain soir trois lourds handicaps pour gagner son pari: son poids, sa taille et enfin son âge. Il pourrait bien avoir une ou deux années de plus que les 34 années.

Rien de tout cela ne semble pourtant avoir ébranlé la confiance que lui voue une grande partie du public puisqu'un récent sondage auprès des téléspectateurs français en a fait le favori du combat avec 53 pour cent, contre 42 pour cent à Monzon. Paradoxalement, la popularité de Napoles a brusquement baissé au Mexique depuis la récente parution de photos de l'idole aux côtés des "grils du Lido".

"On croit là-bas que Jose ne prépare pas sérieusement le plus important combat de sa carrière", a dit hier son conseiller financier Jaime Farca. "La seule façon qu'il a maintenant de prouver le contraire, c'est de battre nettement Monzon samedi."

Bien acclimatés depuis leur installation dans la capitale, les deux hommes se sont préparés avec beaucoup de sérieux: Saut à la corde, punching-ball, sac de sable, "shadow-boxing" et "sparring-partners", toute la panoplie du parfait boxeur y est passés. Dès mercredi, après un dernier galop d'entraînement, d'ailleurs fort léger, Napoles a décidé de ne plus porter les gants.

L'Argentin, pour sa part, a poursuivi, comme une mécanique bien huilée, sa préparation en force, tout en affichant une santé éclatante. Son entourage est confiant.

Hier, les deux hommes ont reçu, au cours d'une brève cérémonie à la mairie de Puteaux, présidée par le maire, M. Ceccaldi-Raynaud, leur ceinture de champion du monde, remise par le World Boxing Council. Ils n'ont échangé aucune parole à cette occasion.

C'est un jury entièrement français: M. Raymond Baldeyrou, arbitre; Georges Gondre et Bernard Mascot, juges, qui dirigera le combat.

SPORTS EN BREF

Coupe du Québec au Mont Ste-Anne

QUEBEC (PC) — La quatrième épreuve de slalom géant pour la Coupe du Québec se tiendra aujourd'hui et demain au Mont Ste-Anne, dans la région de Québec.

Plus de 90 compétiteurs sont attendus et, à la suite de cette dernière épreuve, le classement général pourra subir des changements importants.

Chez les filles, Jill Firstbrook, de la zone Laurentienne, possède une avance de six points sur Jo-Ann Ness, de Québec. Parmi les compétitrices de la zone Laurentienne, les principales têtes d'affiche sont Marie Dufresne, Michèle Martin et Louise Sénécal, tandis que pour l'équipe du Québec, il s'agit d'Elise Martin, de Martine Lessieur et de Rhona Cole.

Chez les hommes, Jean Beaulieu, de l'Equipe du Québec, jouit d'une avance de 25 points pour deux descentes où il a remporté la première place. Son principal adversaire, de l'équipe de la zone Laurentienne, sera Sylvain Roussille, qui a remporté le slalom géant de St-Sauveur.

Par ailleurs, la deuxième manche du slalom géant qui devait se tenir à St-Sauveur, le 27 janvier dernier et qui a été reporté en raison de la mauvaise température, se tiendra également en fin de semaine au Centre de ski Le Relais, simultanément aux épreuves du Mont Ste-Anne.

Pas de LNF au Canada

NEW YORK (PC)—Jake Gaudaur, commissaire de la LCF, a l'assurance "personnelle et positive" que la LNF n'a pas l'intention de s'installer au Canada. Il en a été assuré par le commissaire Pete Rozelle, de la LNF, "qui n'a pas changé sa politique à ce sujet."

Six autres Expos sous contrat

MONTREAL (PC)—Six joueurs, y compris le lanceur Mike Torrez et le 1er but Mike Jorgensen, ont accepté hier les termes des Expos de Montréal pour 1974. Les quatre autres sont les receveurs Barry Foote et Jose Morales, le voltigeur Fepe Mangual et le lanceur Dale Murray. Les Expos comptent maintenant 28 signatures sur 38.

Signatures à Cincinnati

CINCINNATI (PC)—Bill Plummer, George Foster et Joe Hague ont signé hier leur contrat 1974 avec les Reds de Cincinnati.

Cleveland est du nombre

BOSTON (PC)—Le Canadien Reggie Cleveland était au nombre des 16 joueurs qui ont accepté hier les conditions des Red Sox de Boston pour 1974. On notait aussi les lanceurs Bill Lee, Dick Drago et Bob Bolin, les intérieurs Rico Petrocelli et Dick McAuliff ainsi que le voltigeur Dwight Evans.

Bachleda est disqualifié

ST-MORITZ (AFP)—Le Polonais Jan Bachleda, 16e du slalom géant des championnats du monde de ski alpin, a été disqualifié pour ne pas s'être présenté au contrôle anti-dopage, après la course mardi dernier. Jan Bachleda a déclaré qu'il n'avait pas voulu se soustraire à ce contrôle, mais qu'il avait vainement attendu à son hôtel le véhicule qui devait le conduire chez le médecin. La délégation polonaise a déposé une réclamation. Le polonais avait été désigné par tirage au sort pour être soumis avec les trois premiers au contrôle anti-dopage effectué selon le règlement après chaque course.

Encore Eddy Merckx

ANVERS (Reuter)—Les Belges Eddy Merckx et Patrick Sercu ont remporté les Six-Jours cyclistes qui se sont terminés hier soir à Anvers.

SPORT EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

	G	P	N	BP	BC	Pts
Chicou.	30	5	0	272	113	60
Jonq.	24	9	1	231	129	49
Port-Al.	20	11	0	199	152	40
Alma	17	16	1	179	143	35
Dolb.	8	26	0	86	245	16
Rober.	1	33	0	95	281	2

Hier

Aucune joute

Ce soir

Alma vs P-Alfred
Dolbeau vs Jonquière

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Boudreault, Port-Al.	52	47	99
Tremblay, Chi.	48	39	87
Blais, Chi.	39	40	79
Brassard, Alma	27	52	79
Gagné, Port-Al.	40	28	68
Gendron, Jon.	30	33	63
Tremblay, Chi.	21	40	61
Vigneault, Jon.	39	20	59
Garneau, Alma	19	40	59
Gagnon, Alma	25	32	57

Ligue junior majeure

Division Ouest

	G	P	N	BP	BC	Pts
Cornw.	37	11	1	298	207	73
Sherb.	30	22	0	247	246	60
Montréal	28	18	3	285	235	59
Laval	22	26	3	251	301	47
Drumm.	18	33	1	214	311	37
Hull	9	43	0	157	296	18

Division Est

Sorel	41	7	1	438	206	83
Québec	38	12	2	380	231	78
Shawini.	22	25	3	262	254	47
Chicou.	14	37	0	195	343	28
Trois-Riv.	14	38	0	228	360	28

Hier

Chicoutimi 4 Cornwall 7
Shawinigan 2 Laval 5

Ce soir

Chicoutimi vs Hull
Québec vs Montréal
Drummondville vs Shawinigan
Sorel vs Sherbrooke

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	50	35	9	6	222	135	76
Montréal	50	31	13	6	180	137	68
Rangers	52	26	15	11	192	154	63
Toronto	52	24	17	11	190	153	59
Buffalo	52	22	24	6	165	176	50
Détroit	52	19	25	8	171	211	46
Island.	51	14	24	13	125	165	41
Vancou.	50	12	30	8	134	192	32

Division Ouest

Phila.	50	32	11	7	177	104	71
Chicago	50	24	11	15	169	106	63
St-L.	51	22	22	7	145	139	51
Atalnta	52	19	23	10	132	149	48
Los Ang.	51	19	24	8	141	159	46
Minn.	52	16	24	12	158	185	44
Pitts.	51	14	32	5	141	190	33
Calif.	54	11	36	7	139	226	29

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Esposito, B	46	47	93
Orr, B	23	56	79
Hodge, V	36	34	70
Martin, Buf	36	28	64
Hextall, Min	15	43	58
Park, R	17	39	56
Ullman, T	18	37	55
Goldsworthy, Min	29	25	54
Sittler, T	26	28	54

Hier

Saint-Louis 3 Boston 5
Pittsburgh 4 Philadelphie 5

Ce soir

Buffalo vs Californie
Chicago vs Atlanta

Association mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Ang.	53	29	22	2	194	176	60
Québec	53	27	23	3	194	169	57
Toronto	55	26	25	4	212	193	56
Clev.	53	24	23	5	160	166	53
New Jer.	54	23	29	2	159	198	48
Chicago	48	22	23	3	155	166	47

Division Ouest

Houstn	51	30	17	4	203	138	64
Winn.	53	26	23	4	184	188	56
Edmon.	51	27	24	0	179	178	54
Minn.	52	26	25	1	203	189	53
Vanc.	52	20	32	0	191	219	40
Los Ang.	54	20	34	0	161	215	40

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Carleton, T	29	45	74
G. Howe,	19	51	70
Harrison, E	24	45	69
Connelly, M	30	36	66
Lacroix, NJ	21	45	66
Lawson, V	37	27	64
Hull, W	35	29	64
Walton, M	24	39	63

Hier

New Jersey 7 Los Angeles 4

Ce soir

Québec vs Vancouver
N.-Angleterre vs Cleveland
Houston vs Edmonton
Minnesota vs Winnipeg

LOTO-PERFECTA

A	B	C	D
2	10	8	6

Conspiration pour fluctuation

Andrew McNaughton perd sa motion de non-lieu

MONTREAL (PC) — Après avoir perdu une motion de non-lieu et présenté deux témoins, la defense a déclaré sa preuve close, jeudi, au procès de Andrew McNaughton.

McNaughton est accusé de conspiration pour avoir fait fluctuer les valeurs de la société Pan American Mines. Ces actions, au cours de l'été et de l'automne 1971, sont passées de $1 à $12 pour tomber ensuite à $1.17, à la Bourse Canadienne.

Au début de la séance, jeudi, le juge D. Watson, de la Cour des sessions, a rejeté une motion de non-lieu, disant qu'il n'était pas nécessaire de relier directement l'accusé à la conspiration.

A la fin de la journée, les avocats des deux parties se sont entendus pour soumettre leurs plaidoieries par écrit. Le président du tribunal a ajourné au 22 avril.

DEUX TEMOINS

Le premier témoin de la défense a été M. Roger Drapeau, un enquêteur à l'emploi du gouvernement provincial.

M. Drapeau a révélé que l'accusé avait coopéré avec les autorités gouvernementales au cours de l'enquête qui a suivi la suspension des transactions de la société Pan American, au mois de février 1972.

Le second témoin de la défense a été M. Joe Forey, un courtier montréalais qui était président du comité de procédure de la Bourse Canadienne au moment où les transactions de la Pan American étaient les plus actives.

Entre les mois de juin et novembre 1971, une firme de courtiers a vendu 428,000 actions de Pan American mour une valeur de $2.25 millions.

La plupart des actions ont été achetées et vendues pour le compte de deux sociétés, American Investments et Miramar Investments.

M. McNaughton était vice-président d'American Investments, mais la firme, en réalité, était contrôlée par un certain Stephen Schwartz, qui a avoué sa culpabilité à une accusation de conspiration au cours du mois de mars dernier.

L'ancien gérant général de Pan American, M. Patrick Brawley, a également plaidé coupable à la même accusation en mars 1973.

ORDINAIRE

Selon le témoin Forey, les transactions effectuées par American Investments et Miramar sont bien modestes, sinon basses.

M. Forey a précisé que la Bourse Canadienne n'a trouvé rien d'anormal dans les transactions de la Pan American jusqu'au mois d'août 1971. C'est cependant lui qui a suspendu les transactions le 30 ou 31 août.

"J'ai ordonné la suspension, a-t-il dit, parce que je n'aimais pas la façon dont se comportaient les valeurs. Les actions étaient monté trop haut et s'étaient vendues trop rapidement."

M. Forey a ajouté que les transactions avaient repris le lendemain de l'annulation de la suspension.

Selon lui, il est normal qu'on achète à un prix plus élevé les dernières actions de la journée, comme ce fut souvent le cas pour Pan American.

PROFITS

Le but de ces transactions, a souligné M. Forey, est de réaliser un profit "raisonnable".

Lorsqu'on a demandé à M. Forey s'il considérait comme un profit raisonnable des actions qui passent de $1 à $12, il a répondu par la négative.

Etude du biologiste Brook Fenton

Le projet de la Baie James aura un effet désastreux sur l'écologie

OTTAWA (PC) — Le projet hydro-électrique de la Baie James aura un effet désastreux sur toute l'écologie du nord du Québec, déclare le Dr Brook Fenton, un biologiste qui a étudié la région pendant deux étés.

Ce scientifique de l'université Carleton a prédit que les plantes et les petits animaux mourront en grand nombre, quand se produira l'inondation inévitable, après l'achèvement du projet. Ceci, dit-il, provoquera une réaction en chaîne de destruction écologique, sur une vaste étendue de territoire.

"Habituellement, dans un endroit où on élève le niveau de l'eau, a dit le Dr Fenton dans un rapport sur ses recherches, la vie des plantes se réétablit éventuellement sur la nouvelle rive, et après plusieurs années la situation est de nouveau stabilisée.

"Malheureusement, cela ne se produira pas à la Baie James. Quand on entreprend la réalisation d'un vaste projet hydro-électrique, l'une des caractéristiques les plus importantes, c'est que les niveaux d'eau ne sont pas stables, et la vie des plantes n'a aucune chance de se stabiliser."

Par conséquent, en plus de perdre le territoire qu'ils habitent, les petits animaux n'auraient bientôt plus de nourriture adéquate. Le déclin de la population des lapins et des souris causerait, par la suite, le manque de nourriture parmi les carnivores plus gros, comme les loups.

Le Dr Fenton dit qu'avec trois de ses élèves il a étudié en particulier les petits animaux, sur une superficie de 50 milles au nord-est de Fort George, Québec.

Cette situation pose un dilemme, dit-il. Si un groupe de gens intéressés décidait de sauver de la destruction certains animaux, comme par exemple les lapins, il pourrait en résulter un déséquilibre artificiel qui viendrait s'ajouter au dommage imminent résultant du projet de construction.

"Le résumé de la situation, conclut le Dr Fenton, c'est que nous avons le choix entre conserver le Nord tel qu'il est, en le gardant pour l'avenir, ou utiliser ses ressources dès maintenant. Quant à la moralité de toute cette affaire, je ne sais vraiment pas laquelle vaut mieux que l'autre. Je pense que personne ne le sait."

Le boycottage du code postal contre l'arbitraire du ministère des Postes

La mise en place de l'équipement nécessaire à l'introduction du code postal, que le ministère des postes doit implanter progressivement dans toutes les grandes villes du Canada d'ici 1976, aura comme effet direct l'élimination de centaines d'emplois et la déclassification de plus de mille employés.

"L'introduction de ce système mécanisé de tri du courrier se fait actuellement sans négociation avec le syndicat des postiers du Canada et c'est contre l'arbitraire de ces méthodes autoritaires, qui ignorent le sort fait aux travailleurs par les changements technologiques, que nous nous élévons", déclarant le président du conseil du travail de Montréal, M. Marcel Perreault, qui est également président du local de Montréal du syndicat des postiers du Canada.

Le conseil du travail de Montréal lance une campagne de boycottage du code postal auprès de tous les syndicats et de la population en général. "Il ne s'agit pas de s'opposer comme tel à ce système a déclaré M. Marcel Perreault, mais bien d'amener le ministre des postes à négocier sérieusement avec le syndicat toute la question du recyclage et de la réaffectation des employés touchés par ces changements."

Les premières prévisions indiquent déjà des pertes et des déclassifications très importantes: Pour la région de l'ouest, 951 postes de niveau 4 seront abolis pour être remplacés par seulement 350 nouveaux postes. Ces nouveaux postes sont de niveau 1 et l'écart de salaire représente une perte de .50 cents l'heure, à Toronto 500 postes de niveau 4 seront éliminés pour être remplacés par moins de 400 de niveau 1, à Montréal les chiffres ne sont pas encore disponibles mais ce sera sans doute du même ordre qu'à Toronto.

Le ministre des postes, M. André Ouellette, déclarait récemment que les employés n'ont rien à craindre car ils ont la sécurité d'emploi. "Ceci est complètement faux, a poursuivi M. Perreault, car rien dans la convention collective ne nous donne la sécurité d'emploi et encore moins la sécurité de revenu."

M. Perreault a de plus souligné que les contrats pour les liseuses et les trieuses automatiques ont été octroyés au géant multinational ITT.

"Peut-être que ceci ne devrait pas nous surprendre, a enchaîné M. Perreault, étant donné que l'actuel sous-ministre John McKay et le directeur des relations de travail au ministère des postes sont tous deux d'anciens directeurs d'ITT."

M. Perreault a remis aux journalistes les nouvelles enveloppes du Conseil sur lesquelles est imprimé l'inscription "boycottons le code postal".

"Ceci est une première action, a conclu M. Perreault, et nous sommes convaincus que la population répondra à notre appel au boycottage qui durera tant et aussi longtemps que le ministère des postes ne se présentera pas à la table de négociation pour négocier avec le syndicat la réclassification des employés affectés et la définition de toutes les nouvelles tâches que ce système amènera.

Le Québec négocie un emprunt de $55 millions

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec vient de négocier un emprunt de $55 millions au Canada, a-t-on annoncé hier dans un communiqué du ministère des Finances.

L'émission, datée du 1er mars 1974, comporte deux tranches:

- $10 millions, non rachetables avant l'échéance fixée au 1er mars 1980. Ces obligations portent un intérêt de 8.25 pour cent et sont offertes à $100 pour rapporter 8.25 p.c.

- $45 millions, rachetables à $100 à compter du 1er mars 1996 et venant à échéance le 1er mars 1999. Les obligations de cette tranche portent un intérêt de 8 5-8 pour cent et sont offertes à $99 pour rapporter approximativement 8.72 p.c.

Dans les deux cas les intérêts seront payés à tous les six mois, les 1er mars et 1er septembre de chaque année.

Chaque année de 1981 à 1998 inclusivement, le gouvernement déposera dans un fonds d'amortissement une somme égale à 1 p.c. des obligations alors en cours et venant à échéance en 1999.

L'émission a été achetée par un syndicat dirigé par les courtiers suivants: lévesque, Beaubien Inc., A.E. Ames et Cie. René T. Leclerc Incorporée, Greenshields Incorporée, Nesbitt Thomson Valeurs Limitée, Tassé et Associés Ltée.

La Northern Electric et la Bell Canada

L'Allier n'est pas d'accord avec la décision de la CCT

QUEBEC (PC) — Le ministère des Communications n'est pas d'accord avec la décision de la Commission canadienne des Transports de ne pas rendre public ses renseignements touchant les opérations de la Northern Electric avec la Bell Canada.

Le ministre Jean-Paul L'Allier fera le point sur la situation au cours de la semaine prochaine et annoncera en détail la politique qu'il entend suivre au sujet de cette affaire, a révélé un agent d'information du ministère. Un recours en appel n'est pas exclu, a-t-il ajouté.

La CCT a refusé mercredi de se rendre aux demandes du Québec et de l'Ontario et de révéler ses informations sur les opérations entre les deux entreprises.

Les commissaires ont décidé que la Northern constituait une personne morale distincte de Bell Canada, même si cette dernière était l'actionnaire majoritaire de la Northern. Ils ont aussi décidé qu'au sens de la loi, la Northern n'était pas une compagnie de téléphone.

La Northern est essentiellement une société manufacturière qui vend du matériel à Bell et à d'autres clients, ont décidé les commissaires.

Le ministère québécois des Communications prétend que la Northern est une compagnie de téléphone au sens des lois applicables étant donné qu'elle exerce des pouvoirs et qu'elle fournit des services expressément et principalement confiés par le législateur à Bell, aux termes de la loi incorporant cette dernière.

La CCT devrait donc, comme dans les autres cas, divulguer les renseignements qu'elle pourra obtenir de Northern concernant son affiliation avec Bell.

Même si la décision de la CCT est bonne du point de vue juridique, étant donné ses lois et ses règlements, elle est mauvaise du point de vue social parce qu'elle impose un fardeau social aux citoyens qui sont en droit de savoir où va leur argent. Les lois et les règlements de la commission devraient être adaptés aux situations. La CCT siège actuellement à Ottawa pour entendre la Bell Canada qui demande la permission de hausser ses tarifs.

L'ordre d'extradition est maintenu contre Cotroni

OTTAWA (PC) — Une motion du Montréalais Frank Cotroni, qui avait demandé que la Cour d'appel renvoie un ordre d'extradition portée contre lui, a été rejetée, jeudi.

La motion de Cotroni, identifié comme un des dirigeants du monde interlope par la Commission d'enquête sur le crime organisé, a été entendue en vertu d'une clause spéciale de la cour fédérale d'Appel. Aucune raison n'a été donné pour le refus de la motion. Le dernier recours légal de Cotroni demeure maintenant une motion à la Cour Suprême de Montréal a ordonné l'extradition de Cotroni aux Etats-Unis pour y faire face à des accusations de conspiration et de distribution de 19,1 livres de cocaïne, entre le 1er décembre 1970 et le 30 avril 1971.

La Loterie olympique fera un second tirage, le 16 juillet

MONTREAL (PC) — Devant l'épuisement des billets pour le tirage du 15 avril, la Loterie olympique a annoncé, jeudi, un second tirage fixé au 16 juillet.

Le nouveau tirage portera à $12,125,000 le total possible des prix en espèces, y compris le gros lot de $1,000,000, et à 42,000 le nombre possible de gagnants. Au premier tirage, qui aura lieu le 15 avril à la télévision canadienne, 25,000 gagnants se partageront un montant global de $8,175,000. La première émission a été vendue en moins de six semaines.

M. Roger Rousseau, président et commissaire général du Comité Organisateur des Jeux Olympiques d'été de 1976 et président de la Loterie, créée pour aider au financement des Jeux et au développement du sport amateur dans les provinces participantes, a dit que l'augmentation du montant en prix et du nombre de gagnants sera possible parce que le nombre de billets émis pour le deuxième tirage est porté à 3,500,000 du maximum de 2,500,000 pour le tirage du 15 avril

"Les changements que nous avons apportés à la structure des prix augmentent de 10 à 12 sur 1,000 les chances de gagner," a dit M. Rousseau.

Le coût des billets sera le même qu'au premier tirage, soit $10. Ils seront en vente dès vendredi dans les banques, sociétés de fiducie, caisses populaires, credit unions, caisses d'économie et par l'entreprise des vendeurs autorisés.

Les billets seront de couleur bleu pâle, alors que ceux du tirage du 15 avril sont de couleur jaune. Des bons de commandes postales seront de nouveau publiés dans les journaux et périodiques du Canada.

Selon la nouvelle structure, 12 numéros seront tirés au lieu de 10. Chacun des deux nouveaux numéros comprendra un prix de $25,000, ainsi que 34 prix de $5,000; 315 prix de $1,000; et 3,150 prix de $100.

De plus, le nombre de prix secondaires de $5,000 et $100 a été presque doublé à l'échelle de la structure originale. Le nombre de prix de $5,000 a été porté de 240 à 408; celui des prix de $1,000, de 2,250 à 3,780; et celui des prix de $100, de 22,500 à 37,800.

Les grands prix de $1,000,000, $500,000, $250,000, $200,000, $150,000, $125,000, $100,000, $75,000 et $50,000 sont maintenus tels que pour le tirage du 15 avril, alors que le prix de $25,000 est multiplié par trois. Les fonds requis pour les prix sont déposés en difucie.

De faux agents de la GRC commettent un vol à l'aéroport de Dorval

MONTREAL (PC) — Trois hommes élégamment vêtus, et qu'on a pris au début pour des agents de la Gendarmerie royale, se sont emparé, mercredi, le revolver au poing, de deux valises supsectes, aux couleurs criardes, à l'aéroport de Dorval.

Il semblerait que ces deux valises, pesant quelque 100 livres chacune, contenaient une énorme quantité de drogue. Arrivées mardi soir du Proche-Orient, elles avaient été déposées à une consigne entourée de grilles, dans la salle des arrivées internationales de l'aéroport.

Les trois hommes sont arrivés à l'aéroport dans une voiture ressemblant à s'y méprendre à celles qu'utilisent les agents de la Gendarmerie royale et qui portent une lanterne jaune sur le toit.

Après avoir stationné la voiture, ils se sont dirigés vers la consigne, sans se faire remarquer, ont cueilli les valises, puis sont repartis rapidement.

Peu après cette étonnante expédition, la police a retrouvé l'auto des trois hommes, une voiture volée mardi, dans un terrain de stationnementt de la Côte-de-Liesse, où l'on présume qu'ils ont changé de voiture.

La façon dont les trois hommes ont effectué leur coup, qui devait être soigneusement préparé, le poids des valises et l'importance qu'ils ont semblé y attacher - il s' agit bel et bien d'un hold-up -tout porte à croire qu'ils venaient récupérer autre chose que du linge...

Si les valises contiennent de la morphine ou de l'héroïne, la valeur du butin irait chercher dans les millions de dollars.

L'Ecole professionnelle du barreau recourt à la police

MONTREAL (PC) — On a dû faire appel à la police, jeudi, pour déloger de l'école professionnelle du barreau 10 étudiants en droit qui tentaient de convaincre trois de leurs collègues de se joindre aux 375 étudiants qui boycottent les cours.

Le bâtonnier Jacques Viau a déclaré qu'on avait eu recours à la police afin de "permettre aux étudiants qui veulent suivre les cours de pouvoir le faire en toute sécurité et en toute quiétude".

Un porte-parole des étudiants, Barry Fridhandler, a accusé le barreau de vouloir briser la solidarité étudiante en continuant à donner des cours.

Ces étudiants, qui ont terminé leur cours universitaire, demandent que leur période de stage soit réduite de un an à six mois, que la note nécessaire pour passer deux des six examens du barreau soit abaissée et qu'il leur soit permis de commencer leur stage après avoir réussi trois examens.

L'association des étudiants a refusé, jeudi, de négocier avec le barreau tant qu'il n'aura pas annulé les cours et ajourné la date du prochain examen.

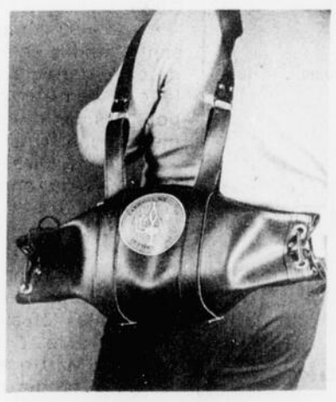
M. Fridhandler a annoncé que les étudiants allaient en appeler au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, pour servir de médiateur dans ce différend qui dure depuis trois semaines.

Miss Nue et son partenaire, condamnés à $200 d'amende

MONTREAL (PC) — Miss Nue et son partenaire masculin ont été condamnés à $200 d'amende chacun, jeudi, après avoir été trouvés coupables de s'être exposés nus en public.

En rendant sa décision, le juge Raphaël Beaudette, de la Cour municipale, a également ordonné à Nancy Novak, 22 ans, et à Buddy DeVille, 32 ans, de garder la paix au cours des 12 prochains mois.

Tous deux avaient été accusés à la suite d'un spectacle dans un cabaret, au cours du mois de janvier.



Procurez-vous votre Baluchon du Saguenay du

Carnaval-Souvenir

et Soyez éligible au

Voyage d'une SEMAINE aux ANTILLES FRANÇAISES

(Guadeloupe ou Martinique)

POUR DEUX PERSONNES

Transport aérien — Hôtel et restaurant — plus $200.00 d'argent de poche, en collaboration avec le Syndicat d'Initiatives touristiques et de l'Agence de Voyage Américic.

En achetant votre **BALUCHON**, demandez votre coupon, remplissez-le et veuillez le remettre au dépositaire du **BALUCHON**.

Toutes les personnes de l'extérieur qui désirent recevoir un Baluchon du Carnaval-Souvenir, remplissez le coupon ci-bas en incluant votre chèque ou mandat-poste et retournez-le à l'adresse indiquée.

Le **tirage** aura lieu mardi, le **26 février 1974**, à CJPM-TV au programme Rond-Point.

QUANTITE LIMITEE

Règlement du concours:

Ce concours s'adresse aux adultes seulement. Le gagnant devra répondre correctement à une question réglementaire. Le voyage n'est pas négociable.

BON DE PARTICIPATION

CONCOURS "VOYAGES AUX ANTILLES"

M.

ADRESSE:

TEL.:

Retournez à:
Syndicat d'Initiatives Touristiques,
Att.: M. Gaston Maziade, dir.-gérant,
Hôtel de Ville de Chicoutimi,
Chicoutimi, P.Qué.
PRIX: $19.95 Inclure le chèque avec votre demande. Aucun envoi ne sera fait C.O.D.

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Les pâtes et papiers

La région ne profitera pas d'une partie des $700 millions investis en rénovation

par Gabriel BERBERI

CHICOUTIMI — Pour l'année en cours, les producteurs de pâtes et papiers au Canada projettent d'investir plus de $700,000,000, mais pas une cent ne servira à la construction de nouvelles usines.

Tous ces capitaux seront plutôt utilisés pour la modernisation et l'agrandissement des installations existantes. Cette industrie a atteint un niveau-record d'investissements en 1971, avec $725,000,000. L'an dernier, les dépenses en immobilisations furent de $587,000,000.

Au niveau régional, les trois principales entreprises de pâtes et papiers, Price, Consolidated-Bathurst et Domtar, ne révèlent pas de développements majeurs à court terme, ce qui signifie que le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne retirera pas beaucoup de bénéfices des $700,000,000 que prévoit dépenser l'industrie en 1974, au pays.

En fait, Domtar annonçait en juin 1973, un agrandissement de la papeterie de Dolbeau, destiné à doubler la capacité de production qui est actuellement de 170,000 tonnes par année de papier-journal. Mais le projet, évalué à environ $40,000,000, selon Financial Post, première édition de février, demeure toujours au stade des études préliminaires.

Les spécialistes s'attendent à ce que la production canadienne de papier-journal s'accroisse de 170,000 tonnes cette année. Une bonne partie de cette augmentation est attribuable à la mise en service récente d'une nouvelle machine, à l'usine de Consolidated-Bathurst, à Shawinigan.

Une autre, Abitibi Paper, prévoit dépenser quelque $45,000,000 cette année, comparativement à $21,000,000, l'an dernier. Une tranche importante de ce montant permettra d'augmenter la production de papier-journal.

Pour sa part, la plus importante compagnie de pâtes et papiers au Canada, MacMillan Bloedel, doit investir $100,000,000 en 1974 ($40,000,000 de plus qu'en 1973), et la plupart de ces fonds sont dirigés dans d'autres secteurs que le papier-journal.

La grande réticence de Price et de la majorité des entreprises canadiennes à injecter de nouveaux capitaux dans le papier-journal, serait le prix du marché, jugé encore insuffisant, même s'il a été majoré considérablement au cours des derniers mois.

Ces industriels soutiennent que le papier-journal canadien devrait se vendre entre $230. et $255. la tonne pour procurer des revenus suffisamment attrayants et favoriser d'importants investissements dans cette production. Une tonne de papier-journal coûte actuellement $200.



SERVONS-NOUS DE L'UQAC — Le maire Hervé Tremblay, de Bagotville, président des Scieries Saguenay, Ltée, incite ses concitoyens à collaborer tous ensemble pour fournir aux chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi les outils dont ils ont besoin pour que leurs travaux aboutissent à des réalisations concrètes. Il signe ici son chèque à la campagne de souscription de la Fondation de l'UQAC sou l'oeil satisfait de M. Laurent Tremblay, représentant de la Fondation.

"Personne n'a réellement manqué de papier-journal"

Un porte-parole des producteurs

MONTREAL (PC) — Les porte-paroles de l'industrie des pâtes et papier n'étaient pas unanimes l'an dernier lorsqu'ils traitaient de l'importance de la pénurie de papier, mais ils conviennent maintenant de ce que la situation sera généralement meilleure en 1974.

Alors qu'un de ces porte-paroles affirmait jeudi que la pénurie de papier-journal était "désespérément grave" en 1973, un second affirmait que "personne n'a réellement manqué de papier-journal.

Alex Barber, vice-président exécutif de Kruger Pulp and Paper, est d'avis que la "situation était désespérément grave l'an dernier à cause de plusieurs grèves dans les moulins de l'est canadien qui ont provoqué une baisse de production de quelque 800,000 tonnes." Il a ajouté que la pénurie a forcé les éditeurs à réduire leurs réserves et à vivre sur une base quasi-quotidienne. Il est d'avis que la situation mondiale, au chapitre du papier-journal, précaire et qu'elle le demeurera, mais que les problèmes des journeaux canadiens ne sont pas aussi graves.

M. Paul Lachance, président du Conseil des Producteurs de pâtes et papiers du Québec a pour sa part affirmé que la "pénurie de papier ne fut pas très grave l'an dernier. Certains de ceux qui se sont plaints avaient refusé d'acheter les réserves prévues, des producteurs, jusqu'en décembre. "Même si le Québec a subi une perte de production de 10 pour cent, soit 400,000 tonnes, à cause des grèves, a-t-il dit, "personne n'a réellement manqué de papier-journal."

HAUSSE DE PRIX

"Nous ne prévoyons pas une situation difficile cette année, mais le prix d'une tonne de papier est passée de $175 l'an dernier à $200 et même à $225 dans certains cas.

"Les approvisionnements de papier fin seront plus réduits que par les autres années. La demande en est grande et il n'y a eu aucune augmentation de la production dans le papier de cette nature."

Howard Hart, président de l'Association canadienne des pâtes et papiers, a pour sa part prédit une "balance satisfaisante" entre les approvisionnements de papier-journal et la demande, cette année. Il a ajouté que les problèmes de 1973 constituaient une situation à court terme provoquée par les grèves, ce qui fut inévitable. "Je ne connais aucune compagnie ayant eu des difficultés à obtenir du papier-journal, ajoute-t-il.

RECORD

M. Hart a confirmé que la production canadienne de papier a atteint un niveau record en 1973 et que, si on ne tient pas compte de la crise énergétique, les prévisions sont très bonnes pour cette année et 1975.

Il a ajouté que la situation énergétique n'est plus en état de crise et que les intéressés font maintenant peuve d'un esprit plus clairvoyant en ce domaine. Il se demande toutefois si l'industrie des pâtes et papiers obtiendra les approvisionnements nécessaires de pétrole et si la situation énergétique pourrait réduire la demande de papier.

Il a précisé qu'une tonne de papier-journal "peut contenir l'équivalent de trois barils de pétrole, ce qui constitue une hausse de $15 du coût de la production.

Le monde entier doit s'habituer à des prix plus élevés pour les matières premières, sans quoi celles-ci disparaîtront."

EXHORTATIONS

Les dernières statistiques de l'Association démontrent que pour 1973, les exportations vers les Etats-Unis ont augmenté comparativement à 1972, mais que les ventes vers les autres pays étrangers ont baissé.

M. Hart a expliqué que les marchés nord-américains sont aux mains d'acheteurs contractuels tenant à des approvisionnements à long terme, tandis que les marchés étrangers sont plus volatiles.

Par ailleurs, on apprend à San Francisco que la Crown Zellerbach Corp. a demandé au Conseil américain du Coût de la Vie la permission d'augmenter son papier-journal de $12 environ la tonne, aux Etats-Unis. Dans une lettre à ses clients, la compagnie affirme que cette augmentation a été provoquée par la hausse des prix au Canada où le papier-journal sera vendu $213 la tonne à compter du 1er mars.

Si la hausse est approuvée, le papier-journal sera vendu $197.99 la tonne aux Etats-Unis, de $185.52 qu'il est maintenant.

LA BOURSE

A Montréal

MONTREAL (PC) — L'allure a été mixte et l'activité légère jeudi à la Bourse de Montréal.

Le virement se traduit par l'échange de 1,348,400 actions, au regard de 1,263,800 actions la veille.

Les services publics reculent de .34 et tombent à 139.82, les industrielles, de .07 et tombent à 236.66, l'indice composé baisse de .05 et tombe à 1.53, alors que les papeteries montent de .75 et atteignent 129.09 et les banques, de .74 et atteignent 272.81.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	113	104
Pertes	122	113
Inchangées	77	69
Total	312	286

Algoma Steel, dont 39,295 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 5-8 et atteint $24.

Fallinger, dont 260,200 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de 11 cents et atteint 61 cents.

CAE Industries Ltd., en hausse de 3-8 et au niveau de $9, rapporte un bénéfice net de $2.2 millions pour les neufs mois qui se sont terminés le 31 déc., au regard de $1.5 million pour la même période en 1972.

Great Lakes Paper Co. Ltd., stationnaire à $24, rapporte un bénéfice de $7.6 millions pour 1973, au regard de 1.6 million pour 1972.

International Nickel Co. of Canada, en hausse de 1-8 et au niveau de $35 1-2, rapporte que sa filiale au Guatemala a choisi McKee Latin America Inc., de San Mateo, Californie, pour la construction d'une usine de nickel près de El Estor, dans l'est du Guatemala.

Trans-Mountain Pipe Line Co., en baisse de 1-2 et au niveau de $44 1-2, dit que ses livraisons de pétrole en janvier ont été en moyenne de 405,731 barils par jour, une baisse de 3.9 p.c. par rapport à décembre, mais une hausse de 7.4 p.c. par rapport à janvier 1973.

Denison Mines à $55 1-2 monte de 1 1-2, Aquitaine à $28 3-8, de 1-2, Royal Trust à $26 1-2, de 3-8, Asbestos Corp. à $18, de 1-4 et la Banque de Nouvelle-Ecosse à $38, de 1-4.

Falconbridge Nickel à $61 1-4 baisse de 3-4, Imasco à $29, de 1-4, Imperial Oil à $39 5-8, de 1-4, Simpson's Sears à $11 1-2, de 1-4 et Gulf Oil Canada à $31 7-8, de 1-8.

Berncan Industries International, en hausse de 16 cents et au niveau de $1.45, a eu un virement de 13,200 actions.

Dans le secteur de la spéculation, Standard Gold Mines monte de deux cents et atteint 23 cents dans un virement de 31,000 actions.

A Toronto

TORONTO (PC)—La Bourse de Toronto a continué à être terne jeudi. L'activité y a été grande, mais les fluctuations ont été minimes.

L'indice industriel monte de .08 et ferme à 211.96, l'indice de l'or monte de 7.93 et atteint 562.08, celui des métaux de base recule de .70 et tombe à 106.17 et celui des pétroles de l'Ouest, de 1.50 et tombe à 260.83.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	230	251
Pertes	259	256
Inchangées	244	261
Total	733	768

Le virement se traduit par l'échange de 4.23 millions d'actions d'une valeur totale de $26.75 millions, au regard de 4.18 millions d'actions d'une valeur totale de $24.89 millions la veille.

Les aciéries, les pâtes et papiers, les banques et les manufactures en général sont au nombre des gagnants, alors que les boissons alcooliques, les raffineries de pétrole, les pipelines et les communications se classent au nombre des perdants.

A New-York

NEW YORK AFP - AP — Nouvelle séance d'attente jeudi à Wall Street, où les prix ont légèrement progressé, mais où l'activité restée médiocre.

La séance s'est ouverte sur une légère avance, les cours ont ensuite légèrement oscillé et ils ont terminé la journée avec un progrès de près de quatre points de l'indice des industrielles. Le marché semble préférer attendre dans le calme le résultat de la conférence des ministres des pays producteurs de pétrole, la semaine prochaine à Tripoli, avant de s'engager dans un sens ou dans l'autre.

Parmi les compartiments les mieux disposés, on remarque les mines d'or, où American South African avance de 3 points et demi et Dome Mines, de 4 points 1-2, ainsi que les tabacs, où Phillipp Morris gagne 1 1-4 de point, les compagnies aériennes, où United Airlines avance de 1 dollar. Les automobiles, les grands magasins et les pneumatiques en général ont gagné quelques fractions.

La tendance a été irrégulière pour la plupart des compartiments, comme les chimiques, où Du Pont avance de 2 3-8, les cuprifères, où Inspiration Consolidated gagne 1 3-8, les pharmaceutiques, où Syntex gagne 1 1-2 et les alimentaires, où Quaker Oats avance de 1 3-8. Philips progresse de 1 1-2 aux pétroles, Motorola, de 1 3-4 aux télévisions et Union Pacific,de 1 3-8 aux chemins de fer, tandis que les matériaux de construction, les électroniques, les machines-outils, les papiers et les aluminiums perdent ou gagnent quelques fractions.

Effritement aux aciers, où Bethlehem Steel perd un dollar ainsi qu'aux ordinateurs, qui cèdent quelques fractions.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles monte de 3.84 et atteint 828.46.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	817	735
Pertes	529	593
Inchangées	394	409
Total	1,740	1,737

Le virement se traduit par l'échange de 11.75 millions d'actions, l'indice composé de la Bourse de New York monte de 0.06 et atteint 49.95 et l'indice des valeurs à la Bourse Américaine monte de 0.06 également et atteint 95.00.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Dome Mines monte de 4 1-4 et atteint $179 1-4, McIntyre, Genstar, Seagrams, Hudson Bay et International Nickel enregistrent des gains fractionnaires et Canadian Pacific, Massey-Ferfuson et HIRAM Walker restent inchangées, respectivement à $15 7-8, $17 et $51 5-8.

Le dollar

MONTREAL (PC)—Le dollar US a monté de 2-25 jeudi à Montréal et y a atteint $0.98 7-50 et la livre sterling y a baissé de 1 7-20 et y est tombée à $2.20 14-25.

A New York, le dollar canadien a baissé de 2-25 et est tombé à $1.01 9-10 et la livre sterling a baissé de 1 19-100 et est tombée à $2.24 37-50

L'argent

TORONTO (PC)—Handy and Harman of Canada Ltd. cotait l'argent canadien, en devises américaines, jeudi à $4.599 l'once de Troyes.

L'or

PARIS (PA)—Voici les cours de l'once d'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres $139.00
Paris $143.13
Francfort $137.37
Zurich $139.50
Hong-Kong $135.12
Beyrouth $4,388 le kilo.

L'or à terme

WINNIPEG (PC)—Contrats à terme de l'or, en devises américaines, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Avril	141.75	145.00	141.75	144.70B
Juil.	147.10	151.30	147.10	151.20
Oct.	153.60	156.80	153.40	156.80B
Jan.	157.00	162.20	156.75	162.00A
Avril	163.50	168.50	163.50	168.00A

Volume des transactions, mercredi 399.

Le Japon en santé

TOKYO (Reuter)—Le Japon pourrait maintenir un taux de croissance économique de 9.2 pour cent pendant les quinze prochaines années malgré la crise de l'énergie et les problèmes d'environnement, a estimé mercredi à Tokyo le centre japonais de recherche économique.

Le centre de recherche, qui a été établi par le patronat nippon, précise que ce taux de 9.2 p.c. serait légèrement inférieur au rythme de 10 pour cent qui a été soutenu au Japon pendant les quinze dernières années, mais toujours notablement plus élevé que les quelque cinq pour cent enregistrés en moyenne dans les pays occidentaux industrialisés.

Bestiaux

MONTREAL PC — Les arrivages de bêtes à cornes et de veaux sur le marché des bestiaux à Montréal ont été moins nombreux depuis le début de la semaine que durant la période correspondant à la semaine dernière.

Les prix payés pour les bouvillons étaient de $2 à $3 plus élevés, pour les vaches et pour les taureaux, de $1 plus élevés, pour les veaux destinés à l'abbatoir ils étaient sensiblement les mêmes et pour les veaux destinés à la reproduction, ils étaient plus faibles lundi, mais ils se sont raffermis à compter de mardi.

La demande de bêtes à cornes a été bonne et les transactions relatives à ces animaux ont été nombreuses. La demande de veaux était modérée lundi, mais elle est devenue plus forte par la suite.

Arrivages jusqu'à mercredi 13 h.: 989 bêtes à cornes; 834 veaux; 62 porcs; 10 moutons ou agneaux.

Vaches: D3, $37-$38.50; D4, $25-$36.75.

Bouvillons, A1, A2, $49-$53; de qualité ordinaire, $35-$46.

Taureaux: $39-$48.25.

Génisses: $34-$45.50.

Veaux de lait: de bonne catégorie, $64-$72; moyenne, $49.50-$63.50; ordinaire, $30-$47; pour la reproduction, $45-$83 et des ventes allant jusqu'à $97.

Prix des porcs mercredi: de l'indice 100, $51.13.

Céréales

WINNIPEG PC — Il y a eu une légère reprise dans le compartiment des livraisons à venir peu de temps avant la fermeture jeudi à la Bourse des denrées de Winnipeg, mais l'allure restait alors mixte.

Le nombre des transactions n'a pas été très élevé au cours de la séance.

Le lin a été la seule denrée à progresser vraiment, mais les transactions de cette céréale n'ont pas été nombreuses.

Le colza a été mixte. Il a fluctué entre une baisse de quatre cents le boisseau dans les livraisons éloignées et en une hausse de 16 cents pour les autres mois.

Il y a eu beaucoup de ventes dans le secteur de l'orge.

Le virement mercredi a été de 251,000 boisseaux de lin, de 971,000 de seigle et de 1,220,000 de colza.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Canada Safeway Ltd., l'action priv. à $4.40, $1.10 le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Economic Investment Trust Ltd., l'action priv., 62 1-2 cents le 28 fév. aux actionnaires inscrits le 15 fév.

Liberian Iron Ore Ltd., 35 cents US, le 5 mars aux actionnaires inscrits le 18 fév.

Robinson Little Co. Ltd., trois cents, le 29 mars aux actionnaires inscrits le 15 fév.; classe A, 2 1-2 cents, le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

Sherrit Gordon Mines Ltd., 15 cents, le 18 mars aux actionnaires inscrits le 28 fév.

Texasgulf Inc., 19 cents US, le 15 mars aux actionnaires inscrits le 19 fév.

Bénéfices nets

Acklands Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 30 nov. dernier, $4,332,000—$1.64 l'action, au regard de $3,249,000—$1.19.

British Columbia Telephone Co., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $24.5 millions—$5.80 l'action, au regard de $24.8 million—$6.11.

Dynasty Explorations Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $6.2 millions—$2.05 l'action, au regard de $4.4 millions—$1.47.

Granduc Mines Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $868,000, pas de comparaison.

Headway Corp. Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 nov. dernier, $444,754—15 cents l'action, au regard de $196,716—7.5 cents.

Inglis Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $3,660,000—$2.78 l'action, au regard de $2,616,000—$1.99.

Investors Group, pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $16,125 millions—$1.15 l'action, au regard de $12,410 millions, 85 cents.

Obligations

MONTREAL PC — Marché montréalais des obligations: A long terme: Canada, provinces et sociétés aucun changement. A court terme: Canada aucun changement.

TORONTO PC — Les prix ont monté et l'activité a été grande jeudi sur le marché canadien des obligations.

Le court terme se situe entre le statu quo et une baisse de cinq cents, le moyen et le long terme enregistrent des gains qui varient entre un huitième de point et un quart de point, les obligations des sociétés restent inchangées et les obligations provinciales montent d'un quart de point.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 6 1-2 p.c. Quant aux bons du trésor fédéral, ceux de trois mois se négociaient à 6.17 p.c., au regard de 6.22 p.c. la semaine dernière et ceux de six mois, à 6.21 p.c., au regard de 6.39 p.c. la semaine dernière. Des bons spéciaux de 364 jours se sont négociés à 6.14 p.c.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch.	Net
A et B						
Abitibi	4739	$12⅞	12¾	12¾	+	¼
Acklands	1735	$12⅞	12¾	12⅞		
Acklnd 2p	200	$14¼	14¼	14¼	−	¼
Acme Gas	2000	11	11	11		
Acres Ltd	440	$10¾	10½	10¾	+	¼
Acres A pr	100	$43½	43½	43½	−	¼
Acres wt	900	110	100	100		−10
Afton Min	500	$8¾	8¾	8¾	+	¼
Agnic E	17086	$10¾	9⅜	10¾		
Agra Ind	300	$9¼	9	9¼	+	½
Ahed M	300	135	135	135	−	5
Akaitc	12700	260	235	260		+25
Albany	5600	68	67	67	−	2
Alt East G	2200	$6¾	6½	6⅝	−	¼
Alt Gas	23846	$12¼	11⅞	12		
Alta Nat	100	$19	19	19	−	⅜
Alcan	7225	$32	31⅞	32	−	⅛
Algma	49315	$24¼	23½	24	+	½
Algon	300	440	440	440		
Allarco Dv	200	$7⅜	7	7	−	½
Alminex	1150	$7⅜	7⅛	7⅛	−	⅜
Alpa Ind	600	$7¾	7¾	7¾		
A Lard	16500	73	67	73	+	7
Am Eagle	3500	90	85	88	+	2
Am Leduc	2000	7	7	7	−	½
Andres W	140	$20⅜	20⅜	20⅜	−	⅜
Anglo-cn	200	$17¼	16¾	17¼	+	⅜
Ang CT 4½	z24	$26	26	26		
Ang U Dev	1500	95	94	95	+	3
Aquitaine	2486	$28⅜	28	28⅜	+	½
Argosy	1500	27½	25½	27½	+	4
Argus B pr	100	$33	33	33	−	¼
Argus C pr	200	$12½	12½	12½		
Asama	10811	$13¼	12⅞	12⅞	−	⅛
Asbestos	2012	$18	17⅜	17⅜	−	⅜
Ashland C	600	$11¼	11¼	11¼	+	¼
Ashland pr	325	$25¼	25	25¼	−	¼
Asoc Porc	6546	225	210	215	−	5
Atco A	1460	$16¾	16½	16½	+	⅛
At Yk	11000	23	21	23	+	2
Auto El	355	$6¼	6	6⅛	−	⅜
Ato Hard A	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+	⅛
Avoca M	500	62	62	62	−	3
Ballndery	1900	148	140	140	−	1
Banister C	200	$15½	14¾	14¾	−	1¾
Bankeno	500	$5¼	5	5		
Bank B C	z4	$22½	22½	22½		
Bk Mtl	29108	$20¼	20	20		
Bk NS	15208	$38¼	37⅞	38	+	⅜
B Cdn Nat	200	$18	18	18		
Barex	1000	13	13	13		
Bary Expl	3000	55	52	52	−	3
Baton B	2800	$5	495	5	+	5
Beavr Eng	500	470	470	470	+	10
Becker B p	500	415	410	410		−10
Bell Can	10450	$40⅛	40	40⅛		
Bell A pr	286	$44	44	44	−	¼
Bell B pr	100	$45¾	45¾	45¾	−	¼
Bell C pr	210	$30¼	30¼	30¼		
Beth Cop	3340	$15⅛	14⅞	15		
Big Nam	29500	30	25	27½	+	2½
Black P A	100	435	435	435	+	10
Blkwod A	125	435	435	435	+	15
Block Bros	2225	370	360	360	−	5
Bomac A	100	$6¾	6¾	6¾	−	¼
Bombrder	z25	190	190	190		
Bonza I	19000	305	285	300	+	20
Bovis Cor	5600	171	165	170	−	2
Bow-m pr	100	$39	39	39	+	1
Bow Valy	2225	$28½	28	28¼	−	¼
BP Can	3604	$14	14	14	−	⅛
Bralor Res	1700	245	240	243	+	2
Bramalea	1895	$6⅜	6¼	6¼		
Brameda	1000	60	60	60	−	1
Brscn A	11300	$16⅛	15⅞	15⅞	−	¼
Brenda M	1300	$7¾	7⅝	7¾	+	⅛
Bright A	100	$14	14	14		
Brinco	600	$5	495	495	−	5
BC Forest	150	$19⅜	19⅜	19⅜	+	⅜
BC Pack B	300	$46	44½	46	+	2
BC Sugar A	600	$20⅜	20	20⅜	+	⅜
BC Sugar p	z40	$14½	14	14½		
BC Phone	100	$50½	50½	50½	−	½
BCPh 5¾ p	z15	$68¾	68¾	68¾		
BCPh 6 pr	z35	$76½	74	76½		
BCPh 6.80	250	$22	21¾	22	+	1
BCP 7.04 p	1800	$23½	23⅜	23½	+	½
Br Reef	29000	83	78	83	+	5
Brunswk	2105	495	490	490		−10
Budd Auto	3225	$8⅜	8	8⅜	+	⅜
Budd A w	100	345	345	345		−15
Burns Fds	200	$14¼	14¼	14¼	−	⅛
Bushnell	100	$8⅝	8⅝	8⅝	−	⅛
C						
Cad Dev	z67	$15⅛	15⅛	15⅛		
CAE Ind	900	$9	9	9	+	¼
Cal Pow	1900	$23¼	23	23		
Cal P 4 p	z10	$52	52	52		
Calmor IB	z200	62	62	62		
Calvert	6500	22	21	22	+	1
C Mine	28000	27	25	27	+	2
Cambridg	500	$16	16	16		
Camfl	20665	$21¼	20⅝	21⅛	+	¼
Cam Chib	1300	$9⅛	8⅞	8⅞	−	⅛
Camp RL	300	$84	84	84	+	2
Campau A	450	$8½	8⅜	8½	−	1
Campu 7p	3810	$10⅜	10½	10⅜	+	⅛
Can Cem L	800	$12⅜	12¼	12⅜	+	⅛
C Cem L p	z11	$16⅞	16⅞	16⅞		
C Geo	24200	183	177	180	−	7
Can Malt A	z25	$28¾	28¾	28¾		
CNor W	21345	$9⅛	8	8½	−	¾
C Pakrs C	2100	$24½	24⅜	24½	+	⅛
Can Perm	3424	$17¼	17¼	17¼		
CS Pete	9550	$6	5⅜	6	+	⅜
C Tung	150	320	320	320	+	5
Cdn Arrow	3000	30	30	30	+	5
C Bonanza	5300	160	150	160	+	11
C Cabl	11200	$15¼	15⅛	15⅛	−	⅛
C Cable w	516	260	260	260		+20
Cdn Cel	2450	$6⅜	6¼	6¼		
Cdn Equty	175	$16⅞	16⅞	16⅞		
C Ex Gas	1200	340	335	335		
CGE pr	z50	$27½	27½	27½		
CG Invest	z35	$74	73½	73½		
C Homestd	700	$6¾	6⅝	6¾		
C Hydr	1800	$7¾	7½	7½	−	¼
C Imp Bank	5387	$29¼	28⅜	28¾		
C Ind Gas	7223	$9¾	9⅜	9¾		
CIL	345	$17	16⅞	17		
C Int Pow	200	$13½	13½	13½		
C Lencour	2000	15½	15	15	−	1
CLI Pete	1500	21	21	21		
C Malart	6737	63	60	60	−	4
C Memoial	500	295	295	295	−	5
C Occental	1200	$12⅜	12⅛	12⅜	+	¼
CP Inve	2230	$16⅜	16¼	16¼		
CP Inve pr	710	$32¼	32	32¼		
CP Inve w	5665	295	288	290	+	2
CP Ltd	13955	$15¾	15⅜	15½	−	¼
CPL A p	450	$10½	10½	10½		
CPL $3. pr	400	$9	9	9		
CPL UK p	z10	$6⅛	6	6⅛		
C Reserve	700	455	450	450		
Cdn Sup O	900	$58½	58	58½	−	¼
Cdn Tire	290	$41	40⅞	41		
Cdn Tire A	6129	$40¾	40	40⅜	+	⅛
C Uilties	275	$10¾	10¾	10¾	+	¼
C Util 4¼ p	z20	$53¼	53¼	53¼		
C Util $1.25	305	$21	21	21	−	⅛
C Util w	300	305	305	305	+	5
Canron	1200	$21	21	21		
Cara	1000	$6⅛	6	6	−	⅛
Carl OK	5455	400	390	395	−	5
Carl OK B p	150	$28¾	28¾	28¾	−	¼
Carma D	2100	$9½	9½	9½		
Carrier JD	100	230	230	230		
Cassiar	1605	$11	10¾	10⅞	−	¼
CC Yachts	3720	380	370	380		+15
Celanese	3735	$5¾	5¾	5¾		
Cent Pat	100	125	125	125	+	5
CFCN	z50	$7⅛	7⅛	7⅛		
Chemaloy	7600	264	259	260	−	5
Chib-K	62700	31½	27	31½		+3½
Chieftan D	3125	$10¾	10½	10½	−	½
Chimo	4500	122	120	120	−	4
Chrysler	3520	$16¼	15⅞	16⅛	+	⅜
CHUM B	500	$8⅛	8	8	−	¼
Clarcan	844	455	450	455	−	5
Coch W	46800	247	234	240		−10
Cckfield	200	$5	5	5		
Coin L	23800	32	28	30	−	½
Coldstm	320	290	290	290		
Coles Book	200	$7	7	7		
Cominco	1556	$34¼	33½	34¼	+	½
Com Cap	300	240	240	240		
C Holiday I	z50	$7⅛	7⅛	7⅛		
Comtech	100	335	335	335	−	5
Conduits	300	$9½	9¼	9¼	−	¼
Conia	10600	185	175	183	−	2
Conn Bath	154	$26⅞	26⅞	26⅞	−	⅛
Con Bath p	400	$17⅞	17¾	17¾	−	⅛
Con Bath w	3600	200	195	199	−	1
Con Bldg	800	292	290	292	+	2
Con Fardy	9700	137	131	131	−	3
C Durm	23500	70	67	69	+	2
C Mrbn	12000	117	106	117	+	2
C Mrsn	13500	219	206	219	+	9
Con Nichol	9000	7½	7	7	−	½
Cons Pr	20600	143	136	140		
C Rambler	3500	315	295	295		−20
C Rexspar	4000	34	32	33		−1½
Con Textle	490	320	305	320		
Con Distrb	4580	$12¼	12	12	−	½
C Gas	44725	$17⅜	17⅛	17¼	+	¼
Con Glass	1500	$8⅞	8⅝	8¾		
Control F	z50	170	170	170		
Cop Fields	2000	152	151	152	−	1
Corby vt	210	$21	20⅞	20⅞	−	⅛
Cornat Ind	1550	475	470	470	−	5
Cornat pr	100	$23½	23½	23½	+	½
Coronatn	600	230	225	230		
Corp Food	100	480	480	480	+	5
Coseka R	1000	225	225	225		
Costaiin R	400	$6¾	6⅝	6⅝	+	⅛
Courv	14574	23½	22	23	+	½
Craigmt	800	$6¼	6⅛	6⅛	−	⅛
Crain R L	100	$8½	8½	8½		
Cstland	8000	19	19	19	−	1
Crwn Life	1610	$69	69	69	−	½
Crwn Trst	100	$27¾	27¾	27¾	+	½
Crow Nest	z10	$26¾	26¾	26¾		
Crush Intl	1100	$8⅞	8⅝	8⅞	+	¼
Cuvier M	6000	270	265	265		−10
D à G						
D Ara	113600	25	19	24	+	6
Dawson D	8250	$9⅛	8⅝	9⅛	+	⅜
Decca R	2100	$6	5⅞	5⅞	−	⅛
D Eldona	5000	48	47	47	−	1
Denison	2324	$55⅜	55¼	55½	+	¼
Dicken	16649	$8¾	8⅛	8¾	+	⅜
Discovry	4400	170	161	169	−	1
Disti Seag	4589	$42	41⅞	41⅞	−	⅛
Doman I	530	$7⅜	7¾	7¾		
Dome	2475	$174	171	174	+	1
Dome Pete	2610	$39¾	39¼	39½	−	⅜
D Bridge	300	$38½	38½	38½	−	½
D Explor	z300	53	53	53		
Dofasco	4182	$31¼	30½	30½	−	¼
Dofasco p	z25	$67	67	67		
Dom Glass	355	$11⅛	11	11⅛	−	⅜
Dom Store	168	$12⅞	12⅞	12⅞		
D Textie	800	$9⅛	9½	9⅝	−	⅛
Domtar	3320	$23½	23¼	23½	+	¼
Donlee M	700	450	435	450		+50
Douglas L	550	330	325	325	+	5
DRG Ltd A	300	$6¾	6¾	6¾	−	⅛
Dunraie	500	30	30	30	−	2
Du Pont	483	$26¼	26¼	26¼	+	⅛
Dustbane	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+	⅛
Dylex Ltd	300	$6¼	6	6	−	½
Dylex A	17900	$5¾	5⅛	5¾		
Dynasty	1700	$10⅛	10	10		
Estn Prov	600	400	390	390		−15
E Mal	13420	$8⅜	8	8⅜	+	⅛
E Sull	11365	285	280	285	+	5
Eddy Mtch	375	$22	21	22		+5½
E-L Fin	600	$7½	7½	7½		
Electro ltd	1200	$7⅞	7⅝	7⅞	+	¼
Electro p	z50	$76¾	76¾	76¾		
Electro K	200	175	175	175		
Elks Stors	200	$12½	12	12	−	½
Emco	700	$5¾	5⅝	5⅝	+	⅛
Fairview	6050	$23⅜	23	23¼	−	⅛
Falcon C	5725	$11¾	11⅜	11⅜	−	⅛
Falcon	2520	$62½	61	62½	+	½
Farm Mer	200	$5¼	5¼	5¼	+	¼
Fed Ind Ltd	305	$6⅛	6⅛	6⅛		
Fidelty M S	z25	$8	8	8		
Fields S	125	$15⅜	15⅜	15⅜		
Finning T	200	$10½	10½	10½	−	¼
F City Fin	2400	$10	10	10		
F Orenada	7000	18½	16	16		
Fleetw'd	100	$8	8	8	−	1
Foodcrp Lt	2400	125	120	120	−	1
Foodex S	1200	$5	490	490		−10
Ford Cnda	500	$76½	76½	76½		
Fort Relnc	8000	34	31	31		
Francana	300	$10⅜	10½	10½	−	½
Frobex	15500	28	26½	26½	−	1½
Galt Mi Irn	z5	475	475	475		
Gaz Metr	1400	$6	6	6		
Gen Baker	300	310	310	310		
Gen Distrb	400	$9	9	9	+	¼
GMC	621	$49⅞	49½	49½	−	½
Gerin 1st p	z25	$8⅝	8⅜	8⅜		
Genstar L	3375	$17	16½	16⅞	+	⅜
Gnstar L w	2200	$5	495	5		+20
Gnt Masct	1800	230	225	229		
Giant Yk	5271	$24⅜	22⅜	24¼	+	⅜
Gibraltar	3750	$11⅜	11½	11⅜	+	⅛
Glendale	200	$7	7	7		
Goldund M	2000	83	83	83	+	1
Goldray	6300	63	62	63	+	3
Goldrm	11000	8	7½	8	+	1
Goodyer	100	$15½	15½	15½	+	¼
Graft G	110	$21⅞	21⅞	21⅞	+	⅛
Granduc	800	370	360	370		+10
Gt COilsds	245	$10⅞	10⅜	10⅞	+	⅜
GL Nickl	450	240	240	240		+10
GL Paper	1450	$24¼	24	24	−	¼
GL Pap w	1300	$7	6¾	6¾		
GN Capital	750	$6	5⅞	5⅞	−	⅛
Gr Plains	325	$29½	29¼	29½	+	½
Gt West S	300	370	370	370		
Greb I B	200	$12	12	12	−	⅛
Gren Pnt	29000	10	7½	9		+1½
Grey G	100	460	460	460		−15
Greyhnd	410	$17¼	17	17		
GSW Cl A	100	$5⅛	5⅛	5⅛	−	⅛
GSW Cl B	z40	460	460	460		
Guar Trst	2237	$10⅜	10¼	10¼	−	¼
Guard Cap	z70	490	490	490		
Gulf Can	5262	$32¼	31¾	32¼	+	¼
Gulf Corp	200	$21¾	21¾	21¾	−	1
H à L						
Gulfstr	26903	130	115	128	+	5
Halifax D	200	225	225	225		+10
Hambro C	7600	390	380	380		−20
Ham Tr	200	$10⅜	10⅜	10¾	+	⅛
Hardee	100	103	103	103	−	6
Hard Crp A	1000	$5½	5½	5½		
Hard Crp C	5500	$5½	5½	5½	+	¼
Harlequin	200	$12	12	12	−	½
Harris J S	6575	$8½	8	8½	+	⅜
HWood A	700	225	200	225		+25
HWood B	1500	80	70	80		+15
Hawker S	2455	$5⅛	5⅛	5⅛	−	¼
Hawker pr	z50	$62⅛	62⅛	62⅛		
Hayes D A	100	$6¾	6¾	6¾	+	¼
Hedway C	500	450	450	450		
Highmont	1000	170	170	170	+	5
Hollinger	1600	$44	44	44	−	¼
Homco Ind	800	400	395	400	+	5
Home A	7050	$52½	52	52⅛	−	⅞
Home B	150	$48	48	48	−	½
Houston O	4150	295	294	295	−	1
Hoden DH	200	$5¾	5¾	5¾		
Huds Bay	1140	$24⅜	24½	24⅜	−	⅛
H Bay Co	5900	$16⅜	16⅜	16⅜	−	⅛
HB Oil Gas	750	$44⅜	44¼	44⅜	+	⅞
Huron Eri	480	$27⅜	27⅜	27⅜	−	⅛
Husky Oil	6625	$20⅞	20½	20⅞	+	¼
Husky D w	2462	$6⅛	6⅛	6⅛		
Husky E w	200	$9	9	9	+	¼
Hydrd	34485	58	50	56	+	6
Hy's Ltd	250	315	315	315	−	5
IAC	500	$18	17¾	17¾	+	⅛
Imasco	3285	$29⅛	29	29		
Imp Oil	7318	$40¼	39½	39⅝	−	⅜
Inglis	1100	$14½	14	14	+	¼
Inland Gas	100	$9¾	9¾	9¾		
Inter-City	600	$5⅝	5⅜	5⅜		
Inter C A p	100	$16	16	16	+	⅛
Intrmetco	2400	425	425	425		
IBM	144	$230	227	227	−	3
Int Mogul	1936	$10	9⅝	9⅝	−	⅛
Inco	16779	$35⅛	35¼	35½	+	⅛
I Obask	69500	51	44	48	+	½
Interpool	400	$11⅞	11⅝	11⅝		
Intpr Pipe	5605	$21⅝	21¼	21⅜	−	¼
Int Pipe w	1000	$6¾	6¾	6¾		
Ipsco	1590	$15⅛	15	15	−	¼
Inter Tech	1000	29	29	29	−	1
Inv Grp A	4155	$8⅜	8¼	8¼	−	⅛
Inv Grp 5 p	z60	$17	17	17		
Iron Bay T	100	395	395	395		
Irwin T A	245	290	290	290	−	5
Iso	5200	203	197	197	−	3
ITL Ind	125	280	280	280		
IU Intl	5920	$18	17¾	17¾	−	½
Ivaco Ind	300	$10½	10¼	10¼	−	⅛
IWC Com	6950	230	225	225		
Jannock	2200	$6½	6⅜	6½		
Janock 6 p	z75	$64¾	64½	64½		
Jannock A	z25	$12¼	12¼	12¼		
Jannock B	700	$12½	12½	12½		
Jelex	1800	17	16	17	+	½
Joliet	9500	30	29	30	+	2
Jonsm	57500	11	9	11	+	2
Jorex Ltd	5500	82	80	80	−	3
Joutel	760	48	48	48		
Kaiser Re	1960	475	460	460		−15
Kam Kta	15200	93	90	93	+	2
Kaps Tran	700	460	460	460		
Keen Ind	300	$10¼	10	10	−	¼
Keeprite B	600	$7½	7½	7½	+	⅛
Kelsey H	100	$8¼	8¼	8¼		
Kerr Ad	15279	$15⅛	15	15⅛	+	⅛
K Anac	29666	35	31	34	+	3
KT Mining	4000	9	8½	9	+	1
Koffler	1920	$5½	5¼	5¼	−	⅛
Koffler w	600	170	170	170		−10
Labatt A	940	$21⅜	21⅛	21⅛	−	⅛
Labatt A p	500	$21¼	21⅛	21¼	+	⅛
Lab Min	200	$41½	41½	41½		
Lacanex	4500	77	75	75		
Laidlaw T	800	$7½	7⅜	7⅜	−	⅛
Lailaw B p	500	$7¾	7½	7¾	+	⅛
Lakehead	5950	16½	15½	15½	−	2
LOnt Cem	1450	400	395	395		
L Osu	55500	9	6	8		+2½
L Shore	2934	$7⅛	6⅝	7⅛	+	¼
Lambda M	200	140	140	140		
La Vrndr	100	$6¾	6¾	6¾	+	¼
Langis	13500	16	15	15	−	1
Lasitr Km	8250	79	70	79	−	1
Laura Sec	320	$5	5	5		
Laura	20550	74	66	66	−	5
Lau Fin	1245	$10⅜	10⅜	10⅜	+	⅛
Lau F 2.00	z10	$24	24	24		
Leigh Inst	300	400	390	390		
Leons Frn	500	$9½	9¼	9½	+	¼
Levy A pr	175	$5½	5½	5½		
Liberian	106	$10¾	10¾	10¾	−	¼
Life Inv	2600	35	30	32	−	3
Life Inv A	4000	5	5	5		
Lincoln Tr	3710	$16	15½	15¾	−	¾
Linc T w	100	300	300	300		
LLL	12550	310	300	305		−10
Livingsto	z40	$7⅝	7⅜	7⅜		
Living w	z60	475	475	475		
Lob Co A	600	$5⅝	5⅜	5⅜	+	¼
Lob Co B	1300	$5⅝	5½	5⅝	+	⅜
Lob Co pr	110	$25⅞	25⅞	25⅞	+	⅜
Lob Ltd Ap	115	$15¼	15¼	15¼	−	½
Lochiel	7600	286	275	276	−	1
Lost River	7900	355	325	350		+25
Lytton M	4800	162	160	160		
M à O						
Maclarn A	500	$30	30	30		
Mclan H A	310	$8⅞	8¾	8¾	−	⅛
MH Cable	z95	$11½	11¼	11¼		
MB Ltd	5430	$30⅞	30¼	30⅞	+	⅜
Madeline	3400	475	470	470	−	5
Madsn	12850	350	330	350		
Magna Int	400	$9½	9½	9½		
Magnetcs	z200	75	74	75		
Maher pr	100	$7¼	7¼	7¼	−	⅛
Malartic	9914	240	225	235		+10
Man Ba	28680	176	168	173	+	1
M Lf Mills	330	$20¼	20¼	20¼		
Marcana	2600	19	18½	19	+	½
Maritime	z83	$18⅜	17⅞	17⅞		
Markel F	500	$5⅜	5⅜	5⅜	+	⅛
Martin	122600	64	56	61	−	1
Mass Fer	4916	$16⅞	16⅝	16¾	+	⅛
Match	73750	24	21	24	+	1
Mc Adam	2000	35	35	35	+	1
Mc Intyre	482	$52	51¾	51¾	−	¼
McLaghln	5785	$19	18¾	19	+	⅜
McLagn w	230	$10	10	10	+	¼
MDS H	10200	310	310	310		
Melchers	150	$5½	5½	5½		
Melton R E	1300	335	335	335		+10
Ment	22100	300	280	299	−	1
MEPC	406	$9¼	9	9	−	½
MEPC p	z50	$17¼	17¼	17¼		
Mercantil	8253	$20¾	20⅜	20¾	+	¼
Merland E	2000	200	200	200		
Meta Uran	1000	16	16	16		
Met Stors p	100	$17½	17½	17½		
Met Trust	100	$23	23	23		
MICC	39732	$15½	15¼	15½	+	⅜
Microsyst	5377	$6	5½	6	+	½
Micrsys w	400	320	320	320		+20
Midcon	3000	66	64	64	−	1
Midrim	z200	14	14	14		
Milt Group	100	275	275	275		
Mindamr	5600	390	375	385	+	5
MLW Wor	400	$16	15⅝	16	+	½
Molson A	2085	$21⅞	21⅝	21⅝	−	⅛
Monenco	100	$9⅝	9⅝	9⅝	−	⅛
Montrey A	5500	25	24	25		
Moore	11575	$49¾	49½	49½	−	¼
Morse A	200	$15¾	15	15	−	1
Morse pr	100	$31	31	31	−	2
MTS Inter	z100	41	41	41		
Multi-Mi	6000	61	60	60	−	1
Multi Acc	467	$5⅜	5¼	5¼	+	⅛
Murphy	100	$9	9	9	+	⅛
Murritt P	300	225	225	225		
Mymar M	1000	51	51	51		
Nabrs Dlg	300	$14	14	14		
NaChrs I	2750	$7⅜	7⅛	7¼		
N Hees Ent	200	220	215	215	−	5
Nat Pete	1500	38	38	38	+	1
Nat Trust	z25	$18½	18½	18½		
N B Cook	510	244	240	240	−	4
NBU M	17750	390	370	380		−10
Neonex	500	250	250	250		
New Ath	3000	26	24½	26		
NB Tel	221	$13¼	13¼	13¼		
N Cal	15300	41

Bilinguisme

L'apprentissage de la langue seconde par immersion, la solution

par PETER MICHAELSON

OTTAWA (PC) — L'apprentissage de la langue seconde par immersion, dès l'élémentaire, semble être la réponse aux besoins du Canada en matière de bilinguisme, a déclaré jeudi, à Ottawa, devant l'Association ontarienne des psychologues, M. Henry Edwards, doyen du département de psychologie à l'Université d'Ottawa et directeur de la recherche linguistique au Conseil des écoles confessionnelles d'Ottawa.

Une étude du rendement des élèves dans quelques-unes des écoles élémentaires d'Ottawa montre que les enfants de langue anglaise qui y reçoivent tout l'enseignement en français ont de meilleures notes pour l'ensemble des matières, et cela dans des examens en langue anglaise, que les élèves anglophones qui reçoivent presque tout l'enseignement dans leur propre langue, révèle M. Edwards.

Les élèves anglophones auxquels on a dispensé l'enseignement uniquement en français en première, deuxième et troisième années dans huit écoles du Conseil scolaire confessionnel d'Ottawa ont, au terme de ces trois années, une meilleure connaissance du français que les enfants de troisième année qui ont suivi des cours uniquement en français ou uniquement en anglais et ils leur sont supérieurs même en mathématiques, précise M. Edwards.

Le Conseil scolaire confessionnel d'Ottawa instituait il y a trois ans dans quelques-unes de ses écoles de langue anglaise un programme dit du français par immersion. Tout l'enseignement dans ces écoles de langue anglaise fréquentées par des anglophones devait être dispensé en français. C'est ce qui a été fait et M. Edwards en présente le résultat.

TOUT LE PRIMAIRE PAR IMMERSION

Cette année, le programme comprend la quatrième année scolaire et éventuellement il englobera tout le primaire. Présentement, quelque 150 élèves sont inscrits aux écoles de français par immersion.

Le Conseil scolaire a aussi un programme aux termes duquel les élèves de langue anglaise peuvent suivre des cours en français dans diverses matières pendant 75 minutes chaque jour. Environ 1,000 élèves sont inscrits dans de telles écoles.

Les élèves du programme d'immersion ont pour la plupart de meilleures notes que les élèves du programme de 75 minutes par jour, dit M. Edwards.

Les élèves du programme d'immersion, poursuit-il, sont à toutes fins utiles bilingues après trois ans, c'est-à-dire qu'ils peuvent dire en français tout ce qu'ils veulent.

M. Edwards croit qu'un enfant anglophone qui aura bénéficié de l'immersion pendant tout l'élémentaire pourra au terme de celui-ci s'exprimer en français avec un accent qui sera, à s'y méprendre, celui d'une personne de langue française.

Ce psychologue estime que le français par immersion dans des écoles anglaises est préférable, pour les anglophones, à l'école française. C'est là une affaire de psychologie, explique-t-il. Des enfants entre six et dix ans peuvent ne pas se sentir à l'aise dans un milieu différent du leur, note M. Edwards.

Etats-Unis

Le commerce international amélioré dans tous les pays, sauf au Canada

WASHINGTON (PC) — Les Etats-Unis ont amélioré leur commerce international l'an dernier avec la plupart des pays du monde, exception faite du Canada, a révélé le président Nixon dans son rapport économique international annuel.

"Même notre déficit consolidé de 1973 avec les Canadiens sera plus important que celui que nous connaissons avec tout autre pays, "ajoute le rapport de la Maison-Blanche.

"Notre balance commerciale s'est améliorée avec la plupart de nos principaux partenaires commerciaux, excepté le Canada. Notre déficit s'est accru de $200 millions à $2.7 milliards, en raison surtout de l'achat accru de matières premières."

Le rapport reflète l'incompatibilité des statistiques commerciales émises par les Etats-Unis et le Canada lorsqu'il s'agit d'établir le niveau des activités commerciales entre les deux pays.

Selon les chiffres publiés par Statistiques-Canada il y a une semaine, le surplus commercial du Canada avec les Etats-Unis, le plus élevé de notre histoire, a baissé de $590 millions en 1973, alors qu'il était très légèrement supérieur à $1 milliard en 1972. Statistiques- Canada attribue cette baisse à une augmentation des importations en provenance des Etats-Unis.

BAISSE

Le rapport émis à Washington signale par ailleurs que les Etats-Unis ont ralenti l'augmentation du déficit prévu grâce à une hausse des ventes d'équipement au Canada.

"Même si notre balance commerciale avec le Canada est de plus en plus déficitaire depuis huit ans, les chiffres nous indiquent que l'ampleur de ce déficit est moins grave que prévu."

Un comité-statistique canado-américain sur le commerce a été établi il y a deux ans pour tenter de concilier les différences notables signalées dans les statistiques publiées dans chaque capitale.

Depuis 1973, les statistiques américaines ne tiennent plus compte dans leur revue commerciale des transports de grain et de gaz naturel expédiés au Canada pour être subséquemment réimportés aux Etats-Unis. L'écart notable qui demeure dans les statistiques publiées par les deux pays est surtout redevable à l'impossibilité pour les statisticiens d'obtenir certains documents douaniers et à l'évaluation faite par chaque capitale du trafic d'automobiles et de pièces à la frontière; commerce soumis au Pacte de l'Auto.



DE RETOUR — Le premier ministre Trudeau, arrivé mercredi soir à Ottawa d'un séjour de dix jours en Europe, est parti jeudi pour Antigua, y rejoindre sa femme et prendre quelques journées de soleil.

Il est rendu à Toronto à bord d'un avion du gouvernement, puis il y a pris un avion de ligne pour les Antilles.

Il sera de retour, avec Mme Trudeau, au début de la semaine prochaine.

Mme Trudeau s'est rendue aux Antilles il y a 11 jours, lorsque le premier ministre est parti en Europe. Pour y faire du ski et participer à quelques conférences. Ainsi, il a assisté pendant deux jours aux pourparlers du Club de Rome, à Salzbourg, en Autriche, et est allé skier à Saint Moritz, en Suisse.

FLANIGAN

Peter Flanigan, principal conseiller du président Nixon en matière économique, a répondu aux questions des journalistes lors de la présentation du rapport. Les media d'information se sont toutefois intéressés avant tout à la pénurie de pétrole.

Le Canada participera en effet à une conférence des pays consommateurs de pétrole, lundi et mardi prochains à Washington.

Ottawa y sera représenté par les ministres des Affaires extérieures, de l'Energie et des Finances, MM. Mitchell Sharp, Donald Macdonald et John Turner.

M. Flanigan, qui a sévèrement critiqué la taxe canadienne à l'exportation du pétrole, a confirmé l'intention des Etats-Unis de proposer une collaboration générale, à cette conférence, en vue de susciter une baisse des prix du pétrole. Il a dit ne pas prévoir toutefois une baisse immédiate de ces prix.

Les producteurs arabes ont en effet mis la conférence en garde contre la formation d'un front commun des pays consommateurs en vue de faire pression sur les producteurs. M. Flanigan ne croit pas d'ailleurs que la conférence suscitera la création d'une agence mondiale d'achat du pétrole pour le répartir entre les pays consommateurs.

MANDRAKE LE MAGICIEN



ARCHIE



GROS LIMONEUX



LE GENIE



FLASH GORDON



RIP, LE DETECTIVE



LE FANTOME



L'ARCHE DE NOE





Commission d'assurance-chômage

Stanfield réclame une enquête indépendante sur les opérations

LONDON (PC) — Le leader conservateur Robert Stanfield, accusant le ministre Robert Andras de la Main d'Oeuvre de créer un doute énorme, a réclamé jeudi une enquête indépendante sur les opérations de la Commission d'assurance-chômage.

Donnant une conférence de presse à London, M. Stanfield estime que le public croit que de graves abus se sont produits à la CAC, et qu'une enquête devrait éclaircir la situation.

"Je ne désire aucunement lancer une chasse aux sorcières," de dire M. Stanfield, durant la première journée d'une tournée de trois jours dans le sud ontarien. "Le public a le droit d'être raisonnablement rassuré et d'apprendre que certains ne retirent pas des bénéfices injustes du trésor fédéral."

Ses remarques ont été faites par le chef conservateur à la suite du discours prononcé mardi à Québec par M. Andras qui avait avoué que des abus s'étaient produits depuis que le programme de la CAC fut revisé et que les allocations ont été augmentées, en 1971. Il a ajouté que les critiques portant sur ce programme sont véridiques pour la période s'étendant jusqu'à il y a six mois, mais que "l'administration de la CAC avait été renforcée depuis lors et que les critiques sont moins valables pour les six derniers mois."

UN DOUTE

M. Stanfield a déclaré que l'admission de ces erreurs contraste étrangement avec les réponses négatives de M. Andras, lorsque les opérations de la CAC furent mises en doute par les députés, aux Communes, l'an dernier. "Ce revirement nous fait douter du jugement de M. Andras. Il a créé un doute dans nos esprits," de dire M. Stanfield.

Il a ajouté que l'enquête qu'il réclame devrait porter surtout sur les relations entre l'administration de la CAC et les services d'embauche offerts par le gouvernement. Il a précisé que de nombreux emplois sont toujours inoccupés à travers le pays.

La tournée de M. Stanfield, qui porte surtout sur les problèmes économiques du Canada, a débuté jeudi matin à Toronto. Aujourd'hui, il visitera Kitchener pour retourner à Toronto samedi, où il prononcera une allocution devant une réunion des conservateurs de la région.

Jeudi, M. Stanfield a de nouveau tenu le gouvernement Trudeau responsable du taux d'inflation de près de 10 pour cent en 1973. "Nous pouvons faire quelque chose contre l'inflation et nous devons agir," a-t-il dit. "Si nous permettons à l'inflation de se maintenir au rythme actuel, elle pourrait menacer la structure économique entière de notre pays."

BLAME

Il a ajouté que le gouvernement jette le blâme sur les forces économiques extérieures, alors que les statistiques ont démontré que la moitié du taux d'inflation, en 1973, a été suscitée à l'intérieur même de notre pays. M. Stanfield a de nouveau réclamé un gel de 90 jours des prix et des revenus suivi d'une période de contrôles moins stricts de 18 à 24 mois.

A Toronto, M. Stanfield a refusé de s'engager trop profondément, lorsqu'on lui a demandé s'il croyait que les compagnies pétrolières avaient réalisé des profits trop élevés en 1973. Il s'est contenté d'affirmer que l'industrie pétrolière "avait choisi une bien mauvaise année pour faire état de hausses substantielles de profits." Il a déploré que les profits aient augmenté pour la plupart des compagnies alors que le consommateur devait subir une année de crise.

DECES

MLLE DORICE BOUCHARD

A l'Hôtel-Dieu de Québec le 5 février 1974, à l'âge de 44 ans est décédée **Mlle Dorice Bouchard** fille de feu Narcisse Boucher et Armance Baillargeon. Elle demeurait autrefois à Jonquière.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 février 1974 à 11 hres. Départ Caron & Fils 146 de la Fabrique à 10:30 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron & Fils.

MME OLIVETTE MALTAIS

A Chicoutimi le 6 février 1974, à l'âge de 58 ans et 4 mois, est décédée **Dame Olivette Maltais** épouse de M. Léonce Bouchard. Elle demeurait au 120 rue Harvey ouest, Alma.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 février 1974 à 2 hres. Départ Bérubé & Fils, 680 rue Harvey ouest, Alma à 1:30 hres pour l'église St-Pierre d'Alma et de là au cimetière paroissial de St-Bruno.

Direction: Bérubé & Fils.

MLLE JOHANNE POTVIN

Au Centre hospitalier de Jonquière le 7 février 1974, à l'âge de 21 ans et 3 mois, est décédée **Mlle Johanne Potvin** fille de M. Clément Potvin et Mme Dorice Bernard et adoptée par M. Mme Armand Ménard. Elle demeurait au 64 rue Bégin, Kénogami.

Les funérailles auront lieu lundi, le 11 février 1974 à 10 hres. Départ Caron & Fils 178, Ste-Famille à 9:30 hres pour l'église Ste-Cécile et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron & Fils.

M. GASTON TREMBLAY

Accidentellement à Chibougamau le 5 février 1974, à l'âge de 20 ans, est décédé **M. Gaston Tremblay** époux de Dame Ginette Bouchard. Il demeurait à Chibougamau.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 février 1974 à 2:30 hres. Départ Salon paroissial St-André à 2 hres pour l'église St-André et de là au cimetière paroissial.

Direction: Rémi Tremblay, Chambord.

M. PIERRE-ALPHONSE TREMBLAY

A l'Hôtel-Dieu de Chicoutmi le 6 février 1974, à l'âge de 63 ans, est décédé **M. Pierre-Alphonse Tremblay** époux de Dame Cécile Tremblay. Il demeurait au 749 rue Victoria, Bagotville.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 février 1974 à 2 hres. Départ Gravel & Fils Ltée, rue de la Fabrique, Bagotville à 1:30 hre pour l'église St-Alphonse, Bagotville et de là au cimetière paroissial.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

Remerciements

M. ROGER GAGNÉ

Mme Roger Gagné et sa famille, profondément touchées par la sympathie qu'on leur a témoigné, lors du décès de M. Roger Gagné de Chambord, remercient toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre ont voulu partager leur douleur.

Président de Fédération inquiet

MONCTON (PC) — Le président Paul Lepage de la Fédération des Travailleurs du Nouveau-Brunswick, a affirmé à Moncton que l'Institut du Travail du Nouveau-Brunswick, à Memramcook, et le Centre d'administration de l'Université Dalhousie, donnent une éducation anti-syndicale d'une injustice criante.

M. Lepage a ajouté que la FTNB s'objecte à l'utilisation de fonds publics pour financer un "effort structuré et délibéré pour léser les droits d'un ouvrier à se syndiquer et de participer à toute activité syndicale légale."

Il affirme que la Fédération est très inquiète de ce que le Conseil des premiers ministres des Maritimes, le gouvernement de Terreneuve, le Conseil de Développement de l'Atlantique, les universités et la communauté francophone, en qualité de membres-directeurs du bureau d'administration de l'institut, "semblent responsables des programmes anti-syndicaux de l'institution."

Il a cité comme exemple les cours comme celui portant sur les relations des gérants avec une organisation non-syndiquée. Il ajoute que l'institut met l'accent, dans une brochure décrivant ses cours, sur "La responsabilité des dirigeants du travail de faire tout en leur possible, légalement, pour que leur organisation demeure une entité non-syndicale et pour minimiser les probabilités d'organisation syndicale. Récemment, l'Institut des Affaires publiques de l'université Dalhousie a annulé un cours sur les relations patronales-ouvrières, suite à de multiples plaintes d'organismes syndicaux.

La demande de Bell Canada à la CCT

La hausse des profits de NE ne serait pas suffisante

OTTAWA (PC) — La hausse de profits enregistrée au cours de la dernière année par Northern Electric, dont Bell Canada détient quelque 90 pour cent du capital ordinaire, pourrait être insuffisante pour rétablir la confiance des investisseurs envers Bell Canada.

C'est ce qu'a affirmé hier à Ottawa un spécialiste des questions boursières, M. James Pitlabo, qui témoignait pour le compte de Bell, dans le cadre des audiences étudiant une requête de hausse tarifaire, qui permettrait à Bell de recueillir quelque $51.8 millions pour l'année 1974.

M. Pitlabo, qui est vice-président de la firme montréalaise Dominion Securities, a expliqué que des facteurs contraires, tels que le climat d'incertitude existant quant à l'issue de la requête de Bell ainsi que les délais encourus avant l'application éventuelle favorable provoquée par l'annonce d'un chiffre record de ventes de $612,821,000 et des profits de $33,030,000 de la part de Northern en 1973.

Selon M. Pitlabo, si la Commission canadienne des transports acceptait la demande de Bell et que les nouveaux tarifs étaient mis en vigueur le 1er juillet, Bell n'obtiendrait alors que la moitié des $51.8 millions réclamés, de sorte que ses actions pourraient monter de $40 à quelque $45, ce qui ne serait pas suffisant pour émettre de nouvelles valeurs indispensables à son besoin en capital.

"Chaque mois de retard coûte à la compagnie au moins cinq cents par action et réduit le taux de croissance prévu pour les bénéfices de 1974", a ajouté M. Pitlabo, alors qu'il était contre-interrogé par le procureur de l'Ontario, M. Dan Burtnick.

Même si la demande avait été accepté et les nouveaux tarifs mis en vigueur, au 1er janvier 1974, les bénéfices nets de Bell pour l'année en cours n'auraient augmenté que de 16.7 pour cent, soit de $4.26 à $4.97 au regard de 1973, a-t-il dit.

Cette demande de hausse tarifaire présentée par Bell Canada a suscité une vague de protestation sans précédent puisque plus de cent groupes ont annoncé leur intention de s'y opposer devant la CCT.

Les gouvernements du Québec et de l'Ontario, l'Association des municipalités de l'Ontario et l'Association canadienne des consommateurs ont depuis le début des audiences, lundi, soumis les experts financiers de Bell à des contre-interrogatoires serrés, tandis que certains groupes sociaux de Montréal et de Toronto ont choisi pour leur part de se retirer des audiences afin de ne pas faire le jeu de la commission, à qui ils ont reproché . . "son arrogante indifférence".

14 détenus sur 1,400 ont fait faux bond et ont prolongé leur congé temporaire

OTTAWA (PC) — Douze détenus bénéficient toujours d'un congé de Noël prolongé et deux autres célèbrent toujours le Nouvel An.

Quatorze détenus sont toujours au large parmi les quelque 1,400 prisonniers durant le temps des fêtes.

Le service canadien des pénitenciers a déclaré jeudi que seulement 25 des 1,400 détenus libérés temporairement avaient dû être "reconnue illégalement en liberté", et que huit d'entre eux furent capturés avant le 14 janvier, et qu'un autre le fut à Toronto au début du mois. Sur les 25 prisonniers en fuite, 22 avaient reçu un congé de Noël de un à trois jours, et les trois autres un congé semblable pour le Nouvel An. Deux des 25 fuyards ont commis un crime durant leur congé prolongé.

Les autorités affirment que ce programme de congés s'est révélé très efficace. Malgré tout on constate que sur les 1,485 congés accordés durant les fêtes, en 1972, cinq hommes seulement n'étaient pas revenus au bercail.

Des 14 détenus toujours au large, on en compte sept de l'Ontario, quatre de la Saskatchewan, un de la Colombie Britannique et deux du Manitoba.

La majorité des congés furent accordés à des détenus incarcérés dans des prisons à sécurité minimum, à quelques uns d'institutions à sécurité moyenne et, dans quelques cas seulement, à des prisonniers venant de pénitenciers à sécurité maximum, qui ont obtenu, dans ce dernier cas, un congé d'un jour seulement et avec escorte.



NOUVEAU SYMBOLE — Le président Laurent Picard de la Société Radio-Canada a dévoilé jeudi le nouveau symbole coopératif de l'organisme d'état. Ce symbole évolue autour de la lettre C, pour Canada, et s'étend dans toutes les directions, visualise l'expansion de la radio et de la télévision. Selon M. Picard, ce symbole est distinctif et constitue un excellent exemple du design graphique contemporain.

Les Canadiens émigrent de moins en moins aux EU

WASHINGTON (PC) — Les Canadiens émigrent de moins en moins vers les Etats-Unis. On n'a signalé qu'un peu plus de 7,000 émigrants canadiens vers les Etats-Unis, en 1973, comparativement à quelque 40,000 il y a dix ans.

Ces chiffres ont été rendus publics jeudi dans le rapport annuel du secrétariat d'Etat, à Washington.

Ottawa en bref

SALAIRES ET INFLATION

OTTAWA (PC) — L'inflation, au cours de 1973, a fait disparaître un pour cent de la valeur réelle des salaires gagnés par les ouvriers les moins bien payés, annonce le ministère du Travail. Le salaire moyen des femmes commis de bureau était l'an dernier de $129 par semaine à Vancouver, de $123 à Toronto et de $118 à Montréal. Le salaire horaire moyen des machinistes préposés à l'entretien était de $5.49 à Vancouver, de $4.87 à Toronto et de $4.57 à Montréal.

LE PETROLE DU VENEZUELA

OTTAWA (PC) — Les redevances accrues auxquelles le Vénézuéla assujettit les sociétés pétrolières de ce pays n'auront pas de répercussions ou n'en auront que très peu sur les prix que nous payons au Canada pour le pétrole vénézuélien, déclare-t-on au bureau du ministre de l'Energie, M. Donald Macdonald.

LES OEUFS

OTTAWA (PC) — Le Conseil national de commercialisation des produits agricoles vient d'ordonner à l'Agence de commercialisatin des oeufs de prendre les dispositions nécessaires pour être plus efficace. Il appert qu'un million de douzaines d'oeufs court-circuitent chaque semaine l'Agence.

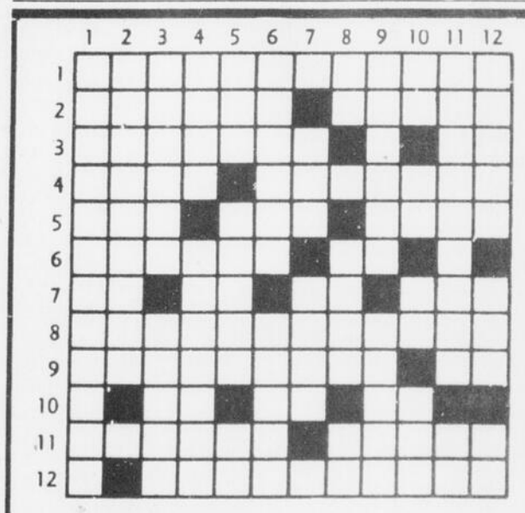
LES CHAMPIGNONS DE FORMOSE

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a décidé de limiter les importations de champigons en conserve en provenance de Formose parce qu'elles menacent la production canadienne de champignons, annonce le ministère des Finances.

EN AFRIQUE FRANCOPHONE

OTTAWA (PC) — Le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, s'en va en Côte d'Ivoire, au Niger et au Dahomey pour y rencontrer les dirigeants politiques et constater ce qu'on fait dans ces pays avec l'aide que le Canada leur apporte. M. Lamoureux reviendra à Ottawa pour la reprise des travaux parlementaires le 26 février.

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

1- Se dit des signes qui précèdent l'éclosion d'une maladie.
2- Donne une nouvelle forme. -- Endroit où s'arrête un véhicule public.
3- Acquiers. -- Bismuth.
4- Ramifications du bois des cerfs. -- Provoquer l'ionisation.
5- Parcourue des yeux. -- Gaz. -- Dieu des Vents.
6- Singes d'Amérique du Sud. -- Champion.
7- Pronom personnel. -- Coutumes. -- Idem. -- Partie aval d'une vallée envahie par la mer.
8- Accroissement.
9- Qui suit le deuxième. -- Négation.
10- Petit cube. -- Eminence. -- Interjection enfantine.
11- Produire un certain effet. -- Tronc non ramifié.
12- Changeras par un nouveau travail.

VERTICALEMENT

1- Publication solennelle.
2- Empirique qui prétend guérir les fractures.
3- Début. -- Faire de faux plis.
4- Espace de trente jours. -- Ce qui éclaire les objets et les rend visibles.
5- Ornement en forme d'oeuf. -- Mesures un poids. -- Eminence.
6- Chants funèbres chez les Grecs. -- Contestera.
7- Dénué d'esprit. -- De même.
8- Possessif. -- Premier homme. -- Tellement.
9- Urticacées couvertes de poils. -- Osé.
10- Infinitif. -- Sud-Ouest. -- Du verbe gai. -- Vent.
11- Résistance avec violence et voies de fait contre des agents de l'autorité. -- Symbole du pascal.
12- Etend. -- Homme ignorant. -- En matière de.



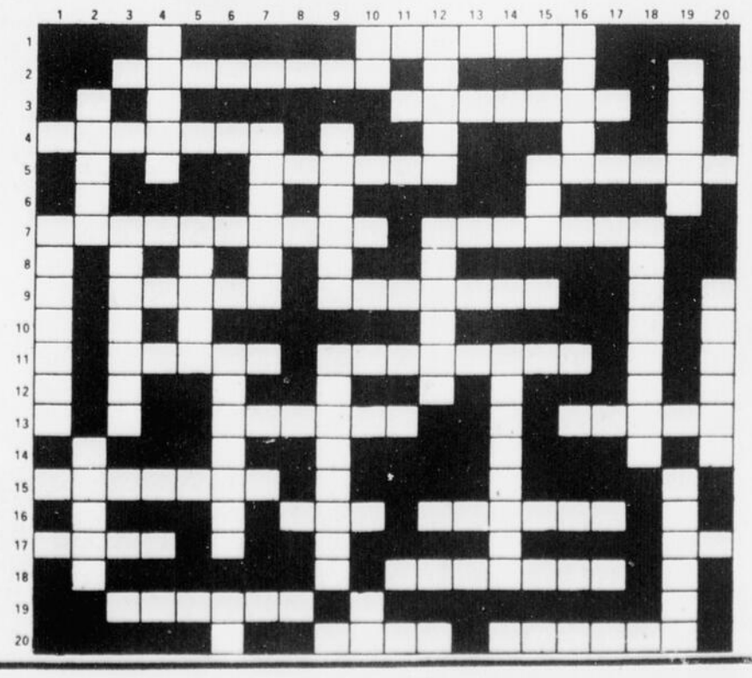
LES ENTRECROISES

5 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 32** — LA RENTREE SCOLAIRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	5	plume	retard	science
ce	année	6	retour	vacance
il	CEGEP	blazer	7	8
si	cours	bourse	apprend	enseigne
vu	échec	cahier	autobus	étudiant
3	école	classe	collège	exercice
âge	élève	devoir	costume	instruit
mot	encre	examen	couvent	scolaire
4	étude	manuel	écolier	10
lire	leçon	mesure	lecture	académique
prêt	livre	récite	rentrée	

La réponse du problème précédent: voix



La Honda CB550 FOUR
Le tout nouveau gros quatre de l'écurie Honda

C'est ni plus, ni moins la Honda 500 à 4 cylindres améliorée.

Son moteur est passé de 498 cc à 544 cc.

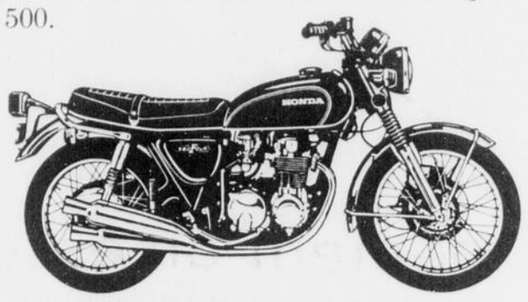
Transmission améliorée: le tambour d'engrenage est nouveau et il y a un nouvel embrayage pour accommoder la puissance accrue.

Nouveau système antipolluant: les gaz du carter sont ramenés au filtre à air pour recombustion.

Frein à disque hydraulique à l'avant avec bouclier. Démarrage électrique avec dégagement de sécurité. Fusibles regroupés sur un panneau. Indicateur d'usure du frein arrière. Poste de pilotage et garde-boue avant montés sur caoutchouc.

Mais une chose reste inchangée: le centre de gravité. Il demeure toujours bas.

La nouvelle 550 se conduit aussi bien que l'ancienne 500.



Honda. La dure qui dure.

SPORAMA LTÉE,
481, Sacré-Coeur,
Alma
Tél.: 668-8328

JONQUIÈRE
MARINE & SPORT LTÉE,
247, Colbert,
Jonquière
Tél.: 547-8000

TALBOT & POTVIN LTÉE
1265, boul. Sacré-Coeur,
St-Félicien
Tél.: 679-1751

LÉO AUTOMOBILE
280 rue Hôtel-de-Ville,
Chicoutimi
Tél.: 543-0743

JOS BESSON INC.,
66 Dequen,
Mistassini
Tél.: 276-2883

VILLENEUVE ÉQUIPEMENT
1178, boul. Ste-Geneviève,
Chicoutimi-Nord
Tél.: 543-3600

ATELIER G. DESGAGNÉ — SCIE À CHAÎNE
1654, boul. St-Dominique,
Roberval.
Tél.: 275-2269.

Lac Bouchette.
Tél.: 348-6419.

Crise de l'énergie

Une occasion pour le Canada de jouer un rôle important dans une solution mondiale

VANCOUVER (PC) — Le ministre des Services et des Approvisionnements, M. Jean-Pierre Goyer, voit dans le développement des sables bitumineux de l'Athabasca une occasion pour le Canada de jouer un rôle important dans une solution mondiale de la crise de l'énergie.

M. Goyer, qui s'adressait, jeudi, aux étudiants de la faculté de commerce et d'administration de l'Université de la Colombie-Britannique, a déclaré qu'à long terme, la politique énergétique du Canada pouvait être de "jouer un rôle important en vue d'améliorer la situation de l'Amérique du Nord, du Japon, et peut-être même des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique et du monde."

Après avoir souligné que les sables de l'Athabaska constituent "un second Moyen-Orient" de par la richesse des réserves immédiatement exploitables et à découvrir, M. Goyer a esquissé le cadre éventuel du financement d'un projet de production pétrolière dont la réalisation coûterait $20 milliards.

Selon le ministre des Services et des Approvisionnements, il serait possible d'emprunter $6 milliards au gouvernement américain, $6 milliards au Japon, $4 milliards à l'Allemagne et $4 milliards à d'autres pays européens.

Ces prêts seraient remboursés en pétrole.

Un investissement total de $20 milliards permettrait, selon le ministre, de produire un milliard de barils de pétrole par an dont 500 millions seraient exportés au prix de $7-8 le baril.

D'autre part, pour éviter que les transferts impliqués dans les emprunts envisagés ne viennent perturber les marchés monétaires internationaux, M. Goyer envisage la possibilité que les pays "associés" consentent leurs prêts pour deux tiers en biens d'équipement et un tiers en argent comptant.

"Le Canada, a conclu le ministre, jouerait un rôle de premier plan en vue d'alléger les effets de la crise de l'énergie, ce qui constituerait un atout majeur dans ses futures négociations commerciales et animerait la fierté de la population canadienne."

ANNONCES CLASSÉES
Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS À VENDRE

MAZDA 1800 cc, familiale, 1972, bonne condition, bas millage. Tél.: 548-8529. F-582

DIVERS À VENDRE

CALCULATEURS électroniques, portatifs et électriques; $79.95. DACTYLOS usagées, vente et location, LIBRAIRIE SAGUENAY, 375 Ave Montcalm. Tél.: 543-7744. F-581

PIANO modèle ancien, très propre, bon état, prix: $175.00 avec banc. Tél.: 549-7159. F-569

AMEUBLEMENT de bureau à vendre, comprenant bureaux et chaises de seconde main. Jacques Couturier Inc.: Tél.: 545-4218. F-600

ANTIQUITÉ: mobilier complet de salle à manger, et de chambre à coucher antique. Miroirs ainsi qu'horloge Grand-Père, lampes, lits en cuivre, chandeliers. Tél.: 662-3029. F-603

MAISONS À VENDRE

MAISON en briques, 2 logements, située à 87, rue Boncon, Chicoutimi. Pour plus d'informations, s'adresser à: 549-6829. F-608

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENT: moderne, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, libre 1er mars, situé Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3407. F-570

LOGEMENTS À LOUER

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, entrées laveuse, sécheuse, $85.00 par mois, libre le 1er mars. Tél.: 542-4986. F-601

DIVERS

ACHETONS MONNAIES canadiennes, $0.50, $0.25, $0.10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247. F-599

DEMANDÉS

ON DEMANDE à acheter un piano, en bonne condition. Tél.: 549-7531. F-568

FEMMES DEMANDÉES

RECHERCHONS dames actives, vous offrons la possibilité de faire un travail agréable et très intéressant, revenus substentiels, territoires libres, aucune expérience requise: Devenez représentantes pour la Compagnie Régine de France Div. Familex Ltée. Pour de plus amples renseignements, téléphonez a Mme Bertrande Bradet: 549-6728 ou 542-2854. F-571

HOMMES DEMANDÉS

HOMMES: de Jonquière vous êtes-vous déjà dit, la compagnie qui va me faire confiance ne le regrettera pas, si oui, envoyez votre curiculum vitea, ainsi que nom et adresse et numéro de téléphone à C.P.: 578, Chicoutimi, a/s de M. G. Bouchard. F-602

POUR INSÉRER UNE
annonce classée
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
ALMA
668-8001
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.

Le prix dans les dépôts: 20 ¢ la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00
6 mois: $23.00

Autres régions du Canada:
1 an: $50.00
6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00
6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

VENDEZ VOTRE MAISON EN RELAXANT

Laissez travailler nos agents d'immeubles

298, Riel, Chicoutimi-Nord. Bungalow, briques blanches, comprenant 3 chambres, salon, cuisine, salle de bain, vaste sous-sol, terrain fini. Prix raisonnable.

211, Roberval, Arvida. Propriété de 1 1/2 étage, rénovée en 1969. Au rez-de-chaussée 3 chambres, salon, cuisine, salle de bain. Au 1er étage: un loyer de 3 1/2 pces semi-meublé.

1410, Desbiens, Chicoutimi. Bungalow avec magnifique terrain, finition remarquable. Salon, cuisine, salle de séjour, salle à diner, 4 chambres, 2 salles de bain.

CHICOUTIMI 549- 5746 — ALMA 668- 2411

Fiducie du Québec
COURTIER
une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins

AVIS PUBLIC

L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MISTASSINI,
173, Boul. St-Michel,
Mistassini, Qué.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Demande de soumissions pour l'achat de:

1.— 34 cuisinières.
2.— 34 réfrigérateurs.
3.— 2 lessiveuses.
4.— 2 sécheuses.

Pour être considérée, toute soumission devra être:
a) Conforme à la demande de soumission pour fourniture et installation de cuisinières & réfrigérateurs et lessiveuses & sécheuses.
b) Accompagnée d'un chèque certifié à l'ordre de l'Office Municipal d'Habitation de Mistassini égal à 5% du montant de la soumission.
c) Remise avant 16 heures (4 hres P.M.) lundi le 25 février 1974 au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville de Mistassini.

L'Office Municipal d'Habitation de Mistassini ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

Signé à Mistassini, ce quatrième jour de février 1974.

Par: Éloi Lecompte, Coordonnateur.
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
de MISTASSINI.

AVIS DIVERS

APPEL D'OFFRES

La construction de la caserne de St-Félicien.
Extension des dates d'ouverture de soumissions.

PROPRIÉTAIRE:
La corporation Municipale de la Ville de St-Félicien au Lac-St-Jean, P.Q.

PROJET:
Construction de la Caserne et de bureaux adjacents à l'hôtel de Ville de St-Félicien.

ARCHITECTES:
St-Gelais Tremblay, 819 Moreau, Ste-Foy.

INGÉNIEURS CONSEILS:
Desgagné, Bergeron & Ass. Inc., 818 boul. Sacré-Coeur, St-Félicien, G0W 2N0.

EXTENSION DU DÉLAI DE SOUMISSIONS:
Les soumissions des sous-traitants qui devraient être ouvertes le 7 février, le seront le 21 février prochain.
Les soumissions des entrepreneurs-généraux qui devaient être ouvertes le 11 février, le seront le 25 février prochain.

DÉTAILS DE SOUMISSIONS:
Les entrepreneurs-généraux et les sous-traitants ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont seuls invités à présenter des soumissions pour cette construction.

Le projet comprend la main d'oeuvre, la fourniture et la construction d'une charpente en béton armé, dit conventionnel, l'isolation, la fénestration, les portes, le vitrage, la plomberie, la ventilation, l'électricité et tous les travaux contingents pour exécuter les plans et devis de l'architecte et de l'ingénieur.

Les soumissionnaires devront étudier attentivement toutes les conditions prescrites dans les plans et devis et les remplir d'une manière satisfaisante.

Les plans et devis ainsi que les formules de soumissions officielles pourront être obtenus immédiatement par les entrepreneurs au bureau de l'ingénieur de la Ville de St-Félicien à compter de 9 heures a.m. HNE, contre un dépôt de cent dollars ($100). Ce dépôt sera libelle à l'ordre de la Corporation Municipale de la Ville de St-Félicien et pourra être remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les dix (10) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Pour toutes les copies qui seront fournies à un entrepreneur qui n'aura pas soumissionné une retenue de cinquante pour cent (50%) du dépôt sera gardée pour couvrir les frais d'impression.

Lorsqu'il y aura addenda, l'Ingénieur-conseils, Desgagné Bergeron Ass. Inc., le fera parvenir aux entrepreneurs-généraux par courrier recommandé. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque versé, tiré d'une banque canadienne à charte ou d'une Caisse Populaire à l'ordre de la Ville de St-Félicien, ou d'un bond de soumission (bid bond) égal à au moins dix pour cent (10%) du coût de la soumission. De plus, l'entrepreneur doit joindre à son cautionnement ou à son dépôt de garantie, une lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, garantissant que la dite compagnie va émettre au nom du soumissionnaire choisi un cautionnement visant le paiement de la main d'oeuvre des services et des matériaux. Le chèque, le cautionnement et les garanties devront être valides pour une période de quatre-vingt-dix jours.

Les soumissions, l'original et trois (3) copies, seront adressées dans des enveloppes cachetées à:
La Corporation Municipale de la Ville de St-Félicien,
1058, boul. Sacré-Coeur,
St-Félicien, G0W 2N0,
à l'attention du soussigné: En portant la mention:
CONSTRUCTION DE LA CASERNE ET DE BUREAUX HÔTEL DE VILLE DE ST-FÉLICIEN
seront reçues jusqu'à 17 heures (5 heures P.M. HNE) le vingt-cinquième (25ième) jour de février 1974, pour y être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour à huit heures (8 heures P.M. HNE).

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que tous les sous-traitants qu'il a choisis lui fourniront à leurs frais un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour cages, matériaux, services et main d'oeuvre, chacun pour 50% de prix du contrat de sa spécialité.

SPÉCIALITÉS:
(Lassant par le bureau des Soumissions Déposées du Québec)
1. Acier d'armature
2. Électricité
3. Mécanique
et toutes autres spécialités assujetties au Bureau des Soumissions Déposées du Québec.

Tous les Sous-Traitants doivent déposer un chèque visé ou cautionnement de soumission d'une somme de dix (10%) pour cent du montant de leur soumission. Ce chèque au cautionnement sera valide pour quatre-vingt-dix jours et libellé à l'ordre du Propriétaire.

Tous les Sous-Traitants des spécialités ci-dessus désignées devront déposer leur chèque visé du cautionnement au Bureau des Soumissions Déposées dans une enveloppe portant la mention:
CONSTRUCTION DE LA CASERNE ET DE BUREAU HÔTEL DE VILLE DE ST-FÉLICIEN
SOUS-TRAITANT
SPÉCIALITÉ DE...
À l'attention du soussigné,

Les Sous-Traitants passant par le Bureau des Soumissions déposées du Québec devront déposer leur soumission au plus tard le vingt et unième jour de février 1974 avant 16 heures (4 heures P.M. HNE).

L'Entrepreneur soumissionnaire demeure responsable du choix des Sous-Traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions. Il devra également s'assurer que les Sous-Traitants ont bien déposé leurs chèques ou cautionnement au nom du Propriétaire.

Le Propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni la plus haute ni quelque autres des soumissions reçues.

Signé: M. J. Arthur Blouin, sec. trés.
Ville de St-Félicien.

Donné à St-Félicien ce 6 février 1974.

appel d'offres

MINISTERE DES FINANCES

APPEL D'OFFRES — ASSURANCE NO 133-74

RISQUE:
Fidéjussion et vol (Formule étendue)
LIMITE:
Montants divers, jusqu'à $37,000.
ORGANISME:
L'Office des Autoroutes du Québec

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de $5.00 (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: $100.

Clôture des soumissions: 15h., Mercredi, 6 mars 1974.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horloge installée dans le bureau du soussigné.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des Assurances, ministère des Finances, Édifice Branly, 1995 ouest, boul. Charest, Ste-Foy. Les documents seront disponibles à compter du 11 février 1974.

Le Contrôleur des Assurances
Pierre Blais

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT

PROJET NO: 320-55-04-4

DÉMÉNAGEMENT DE MINISTERES ET ORGANISMES DANS L'ÉDIFICE "PLACE DE LA CAPITALE", QUÉBEC.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus par remise d'un dépôt de $25.00 (chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances).

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Travaux Publics et de l'Approvisionnement pour une somme équivalente ou supérieure à 10% du montant total de la soumission.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: 15:00 HEURES (h.n.e.)
LE MERCREDI, 27 FÉVRIER 1974.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-Ministre,
ROGER-T. TRUDEAU, ing.
PAR: MARCEL G. BARIL,
Sous-Ministre adjoint.

PROJET NO: 665-55-01-4

ÉDIFICE "LES ENSEMBLES URBAINS",
600, FULLUM,
MONTRÉAL, P.Q.
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU 2e ÉTAGE.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus par remise d'un dépôt de $25.00 (chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances).

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Édifice "H", 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, 675, Marquerite-Bourgeois, Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal, 4970, Place de la Savanne, Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Travaux Publics et de l'Approvisionnement au montant de $65,000.00.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS:
15:00 HEURES (h.n.e.)
LE VENDREDI, 1er MARS, 1974.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-Ministre,
ROGER-T. TRUDEAU, ing.
PAR: Marcel G. Baril,
Sous-Ministre adjoint.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

REPRESENTANT DEMANDE

Emploi à salaire pour homme expérimenté et dynamique pour notre service des ventes pour la région Saguenay-Lac-St-Jean et la Côte-Nord.

Le candidat idéal devra être résidant de la région de Chicoutimi ou des environs.

Nous offrons tous les avantages courants, autos fournis par la Compagnie et dépenses payées.

Les demandes d'emploi devront être faites par écrit seulement.

Mentionnez expérience, etc...

SIMON CIGARS LIMITED
Monsieur M. Roy,
2120, De-Fondville,
Québec.

SECRETAIRE DEMANDEE

AVEC EXPÉRIENCE POUR TRAVAIL DANS UN BUREAU D'AJUSTEUR D'ASSURANCES.

S'ADRESSER À:
BERNARD SALESSE

TÉL.: **549-0030**

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Avis d'appel d'offres

Municipalité/
Office Municipal de PORT-ALFRED

Vingt-quatre

Pour la construction de (24) logements municipaux sous l'égide de la loi de la Société d'habitation du Québec.

CONDITIONS

Les conditions du présent appel d'offres sont décrites dans le cahier de demande de proposition de développement qui peut être obtenu pour la somme de vingt-cinq dollars ($25.00) par copie (non remboursable), en s'adressant à: M. Germain Laberge, architecte, 582 boul. Lamarche, Chicoutimi, P.Q.

Le soumissionnaire doit avoir sa place d'affaires principale au Québec.

Toute soumission scellée devra être accompagnée d'un dépôt de garantie de soumission au montant de vingt-quatre (24) mille ---($24,000.00) valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'ouverture.

Le promoteur retenu, tous ses sous-traitants et fournisseurs de matériaux devront signer un consentement à priorité d'hypothèque en faveur de la Société d'habitation du Québec.

DELAIS

Les soumissions scellées seront reçues jusqu'à 15.00 heures, le 8 mars à Hôtel de Ville, 491, 2e rue, Port-Alfred, Cté Dubuc, P. Q. et l'ouverture des soumissions aura lieu le 8 mars 1974 à 15.00 heures au même endroit.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

M. Germain Laberge
Coordonnateur municipal.
Donné le 8 février.

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC

Japonais et Koweitiens cèdent devant les commandos

KOWEIT (PA) — Après 24 heures de pressions du gouvernement japonais, les autorités du Koweit ont annoncé, jeudi soir, qu'elles autoriseront l'avion nippon qui est allé chercher à Singapour le commando retranché à bord d'un bac avec des otages, d'atterrir dans l'émirat.

Le Koweit avait tout fait pour éviter cela afin de prévenir des complications ultérieures de la situation. Il avait offert de laisser partir librement les terroristes retranchés, depuis mercredi matin, à l'ambassade du Japon où ils détiennent, outre l'ambassadeur, un certain nombre de diplomates et de membres du personnel 10 en tout, croit-on, le commando ayant laissé partir trois secrétaires, jeudi matin.

Les négociations entre les autorités koweitiennes et les membres du commando s'étaient poursuivies pendant toute la nuit.

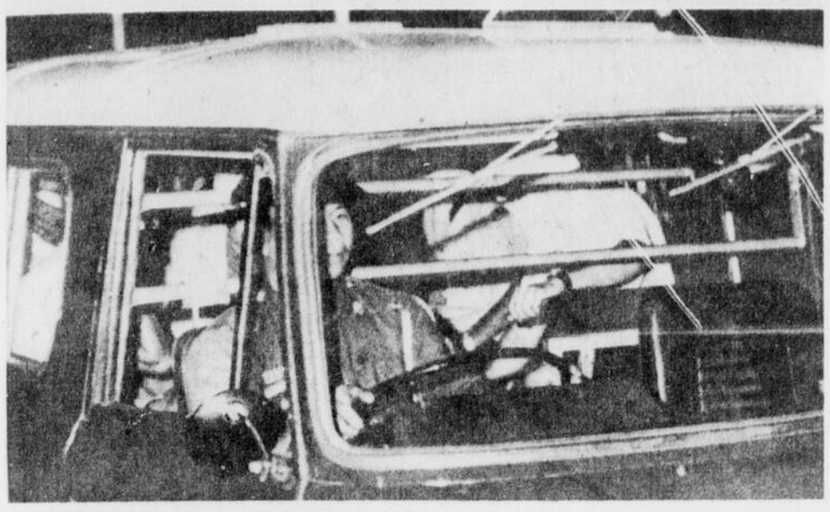
M. Kakuey Tanaka, premier ministre japonais, avait lancé personnellement un appel à son homologue koweitien.

C'est peu de temps avant le moment prévu pour le décollage de Singapour de l'avion que le Koweit a donné son acceptation. Mais il ne l'a fait qu'après avoir reçu du commando de l'ambassade la promesse qu'il quitterait le pays et libèrerait ses otages dès que l'avion atterrirait.

L'avion, qui a un rayon d'action de 10,000 km et un équipage de 18 hommes, devait tout d'abord quitter Singapour vers minuit, mais le départ fut quelque peu différé par l'indécision qui règna jusqu'à la fin sur le lieu de destination.

Dans l'après-midi, les quatre terroristes de Singapour et leurs trois otages avaient été emmenés au rivage par bateau, tandis que des embarcations de la police surveillaient l'évacuation.

De là un autocar les conduisit à l'aéroport de Singapour où des forces importantes de sécurité avaient été massées.



LES TERRORISTES DE SINGAPOUR se dirigent vers l'aéroport pour utiliser l'avion obtenu pour eux par le commando de Koweit.



L'AVION JAPONAIS qui les attend... (PC Téléphoto)

Le gouvernement montre peu d'empressement à résoudre les problèmes d'approvisionnement en essence

NEW YORK (AFP) — Tandis qu'un accord de principe, intervenu dans la nuit de mercredi à jeudi, laissait espérer la fin, dans un délai de 48 heures, de la grève des camionneurs indépendants, la pénurie d'essence continuait à s'aggraver aux Etats-Unis, où l'administration ne semble pas pour le moment pressé d'y remédier.

Tôt jeudi matin, les représentants des camionneurs indépendants, en grève depuis huit jours, et ceux de l'administration Nixon ont atteint un accord de principe, assurant l'approvisionnement en diesel et prévoyant une hausse des tarifs de transport, et dont on saura dans les 48 heures s'il est accepté par les chauffeurs grévistes, mettant ainsi fin au mouvement.

Selon les premières informations reçues jeudi matin, rien ne permet encore d'indiquer que cet accord sera accepté par la "base". En cas de refus, les pénuries de produits alimentaires et d'essence et les mises en chômage qui résultent depuis quelques jours de cette grève en seraient aggravées.

L'ESSENCE

La situation devient de plus en plus sérieuse en ce qui concerne la pénurie d'essence.

Les files d'automobilistes s'allongent régulièrement devant les stations d'essence et l'Etat de Washington est devenu le 5ème du pays, après Hawaï, l'Oregon, le Massachusetts et le Maryland, à obliger ses conducteurs à n'acheter leur essence qu'un jour sur deux.

Il semble que, pour sa part, l'administration Nixon ne soit pas décidée à lutter radicalement contre cette pénurie et à favoriser une augmentation de la production d'essence dans le pays.

Les responsables du Bureau fédéral de l'énergie, notent les observateurs, semblent en effet bien plus préoccupés d'une éventuelle pénurie d'huile à chauffage ou de diesel, au cours des deux prochains mois, que d'une aggravation de la pénurie d'essence pour les automobilistes.

En somme, l'administration préfère prendre le risque de mécontenter les conducteurs américains, plutôt que de voir un hiver rigoureux, un prolongement de l'embargo pétrolier ou de nouveaux désordres dans les transports routiers, affecter trop sérieusement, pendant le reste de l'hiver, le chauffage des maisons, la production agricole et celle de l'électricité, dont la consommation dans le pays, selon les dernières statistiques, est en baisse de cinq p.c. par rapport à l'année dernière.

LES LOIS

Par ailleurs, les mesures d'allocation de produits pétroliers mises au point par le Bureau fédéral de l'énergie ne semblent pas aboutir comme prévu à un partage équitable de la pénurie dans le pays, et certains Etats, aux dires même du Bureau, se verront attribuer proportionnellement ce mois-ci moins d'essence que d'autres, ce qui resque d'accroitre le mécontentement.

Le Sénat, de son côté entamait jeudi son débat sur la loi d'urgence, qui doit accorder au président Nixon les pouvoirs de lutter contre la crise de l'énergie. La controverse continue à faire rage au sujet d'une disposition de cette loi qui prévoit un rabaissement des prix du pétrole brut aux Etats-Unis, mesure à laquelle l'administration est opposée.

LE PETROLE

En dépit de la pénurie d'essence — qu'aggrave d'ailleurs inutilement les "achats de panique" des automobilistes — l'approvisionnement pétrolier des Etats-Unis semble s'améliorer.

Les dernières statistiques publiées par l'American Petroleum Institute indiquent un nouveau et léger redressement des importations pétrolières américaines, tandis que les stocks des principaux produits demeurent à un niveau acceptable.

Les responsables américains attendent par ailleurs une prochaine levée de l'embargo pétrolier, dont le plein effet semble surtout s'être fait sentir à la mi-janvier.

A cet égar, M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, qui vient de rentrer d'un voyage de deux semaines au Proche-Orient, a fait preuve jeudi d'optimisme et déclaré qu'à son avis l'embargo pétrolier serait levé à la suite de la réunion des pays producteurs, la semaine prochaine, à Tripoli.

Fin de l'aide à l'étranger

WASHINGTON (Reuter) — Le sénateur William Fulbright, démocrate de l'Arkansas, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, va demander jeudi que soit mis pratiquement fin à tous les programmes d'aide américaine à l'étranger, y compris le soutien aux institutions internationales de prêts, révèle l'"Arkansas Gazette" en publiant le texte de son discours au Congrès.

M. Fulbright a en effet l'intention de soumettre une résolution aux deux chambres du Congrès, tendant à supprimer le "dispositif méli-mélo" des programmes d'aide américaine, qui se montent cette année à $8.5 milliards.

Il réclame la fin des programmes d'aide régis par l'Agence américaine pour le développement international AID, et les départements du Trésor, de la Défense et de l'Agriculture.

Ne seraient épargnés que l'aide à Israël et au Sud-Vietnam et quatre programmes humanitaires: le programme de contrôle démographique, les contributions volontaires à l'UNICEF et aux autres organismes des Nations-Unies, le fonds pour les secours aux catastrophes et le fonds de lutte contre la drogue.

Les secours aux six pays africains du Sahel touchés par la sécheresse sont spécifiquement exemptés de la réduction de l'aide à l'étranger proposée par le sénateur Fulbright.

PATRONS



Patron imprimé: 9347
Grandeurs: 34-50
Par Marian Martin

La robe divisée par différentes couleurs et différents tissus crée l'aspect d'une tunique.

Ce modèle jeune et étincelant peut être confectionné long ou court dans du polyester ou du tricot de laine.

Patron imprimé: 9347
Grandeurs pour dames: 34-36-38-40-42-44-46-48-50.
0.75¢

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Soixante-quinze sous (0.75) pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez 0.15 pour chaque patron pour la livraison première classe. Envoyez votre commande à: "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean, 60 Progress Avenue, Scarborough, Ontatio M1T 4P7.

Nouveau!
150 nouveaux motifs dans notre catalogue 1974 de travail à l'aiguille. Trois motifs gratuits, envoyez (0.75).
Nouveau!
Livre de couture et tricot, avec patrons de tissus de base: $1.25
Livre de crochet de fleurs, mode, cadeaux, courtepointes: $1.00
Livre de crochet "Instant": $1.00
Livre pour économiser "Instant: $1.00
Livre d'art facile de travail à l'aiguille: $1.00
Livre pour courtepointes no 14: $1.00
Livre complet pour cadeaux: $1.00
Livre "Instant" macramé: $1.00
Livre pour patrons 16 couvertures piquées: $0.60
Livre pour couvertures piquées de musée no 2: $0.60
Livre de 15 couvertures piquées du jour no 3: $0.60
Livre "Instant" de 16 tapis: $0.60
Livre 12 patrons courtepointes no 12: $0.60

LE QUOTIDIEN
a/s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7

Numéro _____
Taille _____

Nom _____
Adresse _____

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)
Du point de vue sentimental, beaucoup de bonheur, accumulez pour plus tard les bons souvenirs.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)
De la satisfaction et du succès dans tout ce qui a un caractère social.

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)
Un projet osé s'offre à vous, et tout indique que vous pourriez bien réussir.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)
Période de gaieté et de bonheur. Votre foyer augmente d'importance à vos yeux.

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)
Penchez - vous avec sérieux sur vos affaires, qui ne souffrent pas d'être négligées.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)
Une popularité croissante, un optimiste vraiment justifié.

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)
Vous pouvez maintenant demander des faveurs et les obtenir.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)
La loyauté des vôtres vous est acquise, et ceci vous encourage à supporter fatigues et difficultés.

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)
Prenez les choses comme elles viennent; plutôt lentement que trop vite et, évitez tous les actes impétueux.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct.)
Ne faites pas trop d'efforts pour aller vers les gens. Laissez - les plutôt venir à vous.

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)
Vous avez des idées, et plusieurs d'entre elles peuvent vous être très précieuses.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)
Beaucoup d'énergie. Mettez à l'épreuve vos facilités d'inventer. Facultés intellectuelles avivées.

BRIDGE

Compensation

Alors que vous vous trouvez devant l'obligation d'accorder une ou plusieurs levées aux adversaires, de ces pertes vous devez rechercher une certaine compensation. Si une collaboration de la part des adversaires ne peut être obtenue de bon gré, il faut donc en premier lieu restreindre leur liberté d'action.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

Pi- A-V-10-4
Co- A-8-7
Ca- R-V-9-6
Tr- 9-2

Pi- 9-8-6-2
Co- 10-5
Ca- A-8
Tr- D-10-8-6-4

N
O E
S

Pi- R-5-3
Co- V-4-3
Ca- 10-7-4-3-2
Tr- A-V

Pi- D-7
Co- R-D-9-6-2
Ca- D-5
Tr- R-7-5-3

Sud	Ouest	Nord	Est
1-coeur	passe	1-pique	passe
2-coeurs	passe	4-coeurs	passe
passe	passe		

Entame:- six de trèfle

L'attaque à trèfle touche réellement le point sensible du déclarant alors que toute autre entame lui aurait accordé une tâche facile. Alors que cette main se présentait au cours d'une compétition, après l'as de trèfle Est en faisait suivre le valet pour le roi. A ce point le déclarant jouait pratiquement le sort de son contrat en changeant immédiatement à la dame de pique. Après avoir fait la levée de son roi de pique, Est changeait à carreau pour l'as de son partenaire. A ce point le déclarant était désarmé alors qu'Ouest faisait suivre un troisième trèfle. En effet si le Mort coupe de son sept de coeur, il est surcoupé. Si au contraire le Mort coupe de l'as de coeur, il n'y a pas de surcoupe mais inévitablement le déclarant devra perdre un atout et ainsi subir une chute d'une levée!

On peut dire que par le changement immédiat à la dame de pique le déclarant a recherché le succès par le recours au moindre effort. Si après le retour du valet de trèfle le danger d'une surcoupe devenait évident, le déclarant devait donc s'efforcer de prévenir ce danger, sinon en rechercher une compensation. Après le roi de trèfle, le déclarant fait suivre l'as et le roi de coeur. A ce point le succès est pratiquement assuré. En effet le déclarant change à la dame de carreau et Ouest se trouve en main par l'as, ce qui donne le tableau suivant:-

Pi- A-V-10-4
Co- 8
Ca- R-V-9
Tr- -----

Pi- 9-8-6-2
Co- -----
Ca- 8
Tr- D-10-8

N
O E
S

Pi- R-5-3
Co- V
Ca- 10-7-4-3
Tr- -----

Pi- D-7
Co- D-9-6
Ca- 5
Tr- 7-5

Si ouest choisit un retour à trèfle, le Mort coupe du huit de coeur et est surcoupé par le valet. Mais n'est-ce pas que de cette surcoupe le déclarant retire une pleine compensation alors qu'Est se voit dans l'obligation de revenir à carreau ou s'attaquer aux piques, ce qui dans les deux cas assure au déclarant les levées restantes.

Maintenant si au lieu de revenir à trèfle Ouest préfère s'attaquer aux piques, en ce cas l'impasse est acceptée et Est fait une levée de son roi. Mais encore ici il y a compensation alors que le déclarant a le contrôle absolu peu importe que l'adversaire revienne à pique, coeur ou carreau.

Tirer profit d'une perte est un peu l'art du véritable bridgeur.

Noël Duchesne

DES SURPRISES VOUS ATTENDENT



LUNDI
DANS
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Début d'un nouveau grand
CONCOURS
DE MAGNIFIQUES
PRIX A GAGNER
AUSSI DE
L'ARGENT
A GAGNER...
RESERVEZ
VOTRE COPIE
C'EST LUNDI QUE
CA COMMENCE.

Une taxe de nature à nuire aux relations américano-canadiennes

WASHINGTON (PC) — La taxe de $6.40 sur chaque baril de pétrole brut exporté aux Etats-Unis, taxe que le gouvernement du Canada a imposée vendredi dernier, est vraiment de nature à nuire aux relations américano-canadiennes, estime le Washington Star-News, journal qui jusqu'ici a toujours porté une attention plus sympathique aux affaires canadiennes que la plupart des autres journaux américains.

Le Washington Star-News fait part de ses vues en la matière jeudi dans un article où il commente notamment la visite que le ministre de l'Energie du Canada, M. Donald Macdonald, a fait à Washington la semaine dernière. M. Macdonald avait alors défendu la taxe canadienne et dit que le Canada pourrait être obligé de réduire à l'avenir ses exportations de pétrole aux Etats-Unis.

Le journal reconnaît que, dans le contexte actuel, "où le nationalisme canadien se montre de plus en plus véhément", le gouvernement canadien pouvait difficilement laisser les gens de Détroit se procurer du pétrole canadien à un prix relativement bas, alors que les Montréalais seraient obligés de payer un prix deux fois et demi plus élevé pour le pétrole iranien.

N'empêche, ajoute-t-il, que beaucoup d'Américains considèrent que le Canada ne se montre pas un pays ami à leur endroit par le temps qui court.

Le 8 octobre

Les origines de la crise qui a amené Heath à décider des élections, en GB

LONDRES (Reuter) — Les origines immédiates de la crise, qui vient de conduire M. Edward Heath à décider des élections législatives anticipées, remontent au 8 octobre dernier: le premier ministre présente un programme de lutte contre l'inflation, baptisé "Phase-trois" parce qu'il fait suite à deux précédents trains de mesures destinées à enrayer la hausse des prix.

Limitant à sept pour cent les augmentations de salaires, tout en contenant diverses clauses pour tenir compte de circonstances spéciales, ce plan est rapidement rejeté par la Confédération syndicale, le Trades Union Congress, TUC représentant quelque dix millions de travailleurs syndiqués.

Neuf jours plus tard, éclate la crise de l'énergie. Les prix du pétrole sont relevés de 70 pour cent et les pays arabes décident une première réduction mensuelle de leur production de cinq pour cent.

La crise revêt un caractère d'autant plus sérieux pour la Grande-Bretagne que, le 12 novembre, les 270,000 mineurs du pays déclenchent une grève des heures supplémentaires.

ETAT D'URGENCE

Le lendemain, le gouvernement britannique décrète l'état d'urgence.

Les réserves de charbon des centrales électriques diminuent, et les approvisionnements se trouvaient d'autant plus menacés que les conducteurs de trains déclenchent, le 12 décembre, une grève du zèle, à l'appui de revendications de salaires.

Le 13 décembre, M. Heath annonce sa décision de mettre la Grande-Bretagne au rythme de la semaine de trois jours, exception faite des secteurs industriels essentiels.

Cette décision, destinée à économiser le carburant, est suivie, quatre jours plus tard, par une réduction des dépenses publiques et des mesures destinées à limiter le crédit.

Alors que la crise prend de l'ampleur, le déficit de la balance commerciale britannique atteint un montant record. Sans tenir compte des augmentations des prix du pétrole, les experts envisagent déjà un déficit de deux milliards de livres sterling pour l'année 1974.

NEGOCIATIONS

Début janvier, représentants du gouvernement et des mineurs tentent en vain de mettre au point une formule qui permettrait de payer aux mineurs le temps passé à descendre et à remonter du fond.

Le nombre des travailleurs en chômage technique, par suite de l'introduction de la semaine de trois jours, approche alors le million chaque jour.

Le 10 janvier, le TUC promet que les autres syndicats ne tireront pas argument, pour appuyer leurs propres revendications, d'un accord avec les mineurs allant au-delà des limites fixées par la Phase-trois.

Le premier signal d'une élection anticipée est donné le 4 janvier par Lord Carrington. Le président du Parti conservateur reconnaît ce jour-là que le gouvernement pourrait être contraint d'en appeler au peuple.

LE PEUPLE

Le 11 janvier, un sondage d'opinion donne aux conservateurs leur avance la plus confortable sur les travaillistes depuis trois ans qu'il sont au ptuvoir. Les sondages font également état d'un appui du public à la position prise par le gouvernement face aux mineurs. La tendance se modifiera par la suite.

Le 16 janvier, la livre sterling tombe à son niveau le plus bas, $2.1625.

Le 17 janvier, M. Heath laisse clairement entendre qu'il n'est pas dans son intention d'organiser des élections début février, mais, la semaine suivante, les dirigeants syndicaux des mineurs décident de faire approuver par la base le principe d'une grève totale. Le "oui" l'emporte par 80.99 pour cent, et le 4 février, est lancé un ordre de grève à partir de dimanche prochain.

Les efforts de dernière minute entrepris pour tenter de régler le conflit échouent, les rumeurs d'élections anticipées grandissent et, le 7 février, M. Heath convoque les électeurs aux urnes.

Nouvel alliage d'aluminium

LONDRES (PC) — Les métallurgistes britanniques ont mis au point un nouvel alliage d'aluminium qui, disent-ils, est le premier du genre qui soit susceptible d'être moulé en formes compliquées. De plus, cet alliage est extensible.

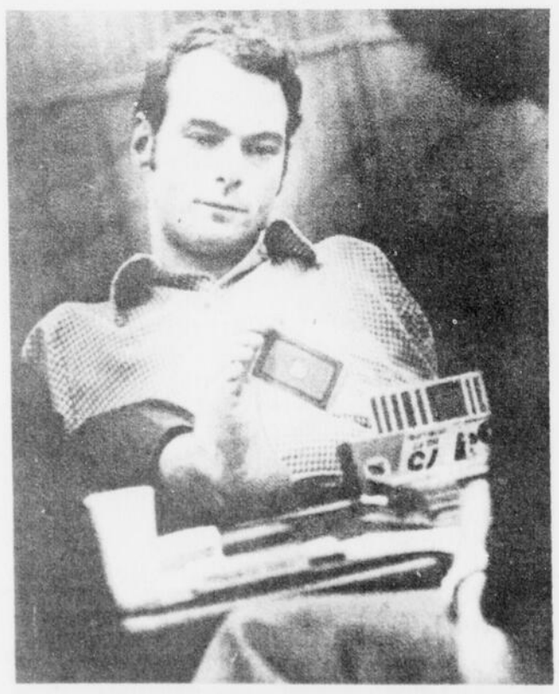
Cet alliage de superplastique, appelé Supral 150, est le résultat de sept années de recherches par Tube Investments et une compagnie associée, British Aluminium.

Contrairement aux alliages conventionnels, qui s'étendent seulement un peu avant de se briser, Supral 150 peut être étendu de 10 fois sa longueur, au cours de la fabrication de pièces. Le nouveau métal conserve également sa longueur et sa forme à des températures allant jusqu'à 300 degrés. Les alliages actuels, à base de zinc, conservent leur plasticité uniquement à des températures relativement basse, et peuvent même être déformées par la lumière du soleil.

Les porte-paroles de TI disent que le principal avantage de ce premier alliage commercial pratique, possédant les propriétés superplastiques, c'est qu'on peut employer des moules bon marché à la place des outils spéciaux très coûteux nécessaires pour les autres alliages. On donne à la feuille de métal sa forme sur le moule ou dans le moule par pression pneumatique légère. On peut ainsi reproduire facilement des détails minuscules et des formes à trois dimensions.

Bien qu'il possède une grande plasticité, Supral 150, dit-on aurait les mêmes propriétés physiques des alliages conventionnels d'aluminium, avec une résistance très élevée à la tension. L'alliage sera recouvert des deux côtés d'aluminium pur, pour le protéger de la corrosion et afin qu'on puisse le fabriquer dans tous les finis désirés.

Le nouvel alliage aurait également de vastes possibilités dans les domaines de la mécanique, de l'espace et de l'architecture. Il sera désormais possible de produire des pièces d'aluminium en nombre limités, chose qui était auparavant peu pratique, à cause du coût élevé des outils de presse.



JOUEUR DE BRIDGE — S'il est un joueur de bridge qui attire l'attention dans un tournoi, c'est bien Mike Wilson. En effet, ce jeune homme de 23 ans, né sans bras, joue aux cartes avec ses orteils.

Disposant les cartes sur une sorte de support improvisé avec un morceau de carton, il peut ensuite, et très habilement, les discarter.

Wilson est un Canadien résidant à Vancouver, et il participe actuellement à un tournoi de bridge à Portland.

"The dust"

Les mineurs d'Angleterre et leur terrible maladie

par KEVIN DOYLE

MAPPLEWELL, Angleterre (PC) — Les hommes en train de siroter une bière au bar du Club social de Mapplewell, dans cette ville minière du sud du Yorkshire, avaient trois choses en commun.

Tous les trois étaient des mineurs, tous étaient d'une façon ou d'une autre infirmes, et chacun d'eux avait une toux siffante causée par une terrible maladie des poumons, appelée pneumoconoise, et connue par les hommes sous le nom de "The Dust".

Ces quatre hommes ne représentaient aucunement l'état général de santé des mineurs de charbon, qui, avec leur refus de faire du surtemps et leurs menaces de grève ont presque immobilisé l'industrie en Grande-Bretagne.

Mais leur sort illustre une partie essentielle des raisons pour lesquelles les mineurs exigent des salaires qui dépassent les niveaux établis par le gouvernement conservateur. Ils soutiennent que le risque de mort ou de blessure grave dans les mines est tellement élevé qu'on doit accorder une compensation spéciale à tous ceux qui y travaillent.

"J'ai eu le dos brisé en 1971, quand un tuyau d'acier est tombé sur moi, dit John Ripley. Et le gars assis là a eu la jambe brisée à deux endroits, quand il a été coincé dans le convoyeur. Les deux autres ne sont pas trop mal, ils ont tout simplement les genoux raides, pour avoir été obligés de travailler trop longtemps agenouillés, dans la mine."

Le risque de mortalité est 10 fois plus grand dans les mines que, par exemple, dans les manufactures, et 15 pour cent plus élevé que la moyenne dans n'importe quelle occupation.

Mais la maladie que les hommes craignent le plus, c'est "the dust", qui peut leur apporter des années de souffrance et parfois, une mort lente et pénible.

Un journal médical, The Lancet, décrit la pneumoconoise comme une sorte de bronchite causée par la poussière de charbon. L'article dit que la maladie n'est habituellement pas fatale, mais qu'elle peut être extrêmement pénible, quand elle survient sous sa forme la plus compliquée.

Les blessures et les maladies que subissent les mineurs signifient encore plus que des souffrances. Souvent elles signifient que le mineur doit quitter le travail sous terre, où les salaires sont plus élevés, et se contenter d'un salaire beaucoup plus bas, à la surface.

"Nous avons tous perdu des doigts, mais ce n'est pas trop grave, cela arrive tellement souvent, dit Hardy, et tant que vous ne perdez pas plus de deux doigts dans la même main, vous pouvez habituellement rester sous terre."

La maladie appelée "the dust" est causée tout simplement par la poussière de charbon que les hommes respirent dans les mines. "Ils nous donnent des filtres pour porter sur le nez et la bouche, dit Ripley, mais ils sont tellement encombrants que pratiquement personne ne les porte."

Sears



UN CADEAU POUR ELLE

LE 14 FEVRIER C'EST LA ST-VALENTIN...

RABAIS 1/3

BRELOQUES ET BRACELETS

à breloques en sterling ou or 10 karats

BRELOQUES	OR 10 CARATS		STERLING	
Amour	Rég.: $29.25	$19.50	Rég.: $6.25	$4.16
Cupidon	Rég.: $22.25	$16.33	Rég.: $3.50	$2.33
Signe du zodiaque	Rég.: $23.75	$17.33	Rég.: $4.00	$2.66
Araignée	Rég.: $26.50	$17.33	Rég.: $6.00	$5.33
Chaîne d'amour	Rég.: $45.00	$33.00	Rég.: $6.25	$4.16
"Love"	Rég.: $16.25	$10.83	Rég.: $4.00	$2.66

Un cadeau de choix pour Elle: breloque ou bracelet à breloques. Un message d'amour qu'Elle n'oubliera pas!

BRACELET A BRELOQUES

En or 10 carats — Rég.: $40.50 à $107.00 — $27.00 à $71.33 ch.

En sterling — Rég.: $10.00 à $25.00 — $6.66 à 16.66 ch.

BIJOUTERIE — RAYON 4

SPECIAUX du SAMEDI

SPECIAL D'UNE HEURE - 9hr à 10hr

Pâte à dent — Pâte à dent "Listerine" en paquet de 4 tubes. SEARS Cosmétiques (Rayon 8) — $0.99

Sac à Vêtements — $0.77 — Pour robes et habits. Idéal pour voyages. Fabrication de nylon plastique. Gr.: 40" et 54". SEARS Articles de couture (Rayon 25)

Magicube — Rég.: $1.88 $1.49 — Magicube pour instamatic. Emballage de trois cubes. Bon pour 12 photos. SEARS Caméras et accessoires (Rayon 39)

Sous-Vêtements — 2/$1.99 et 3/$1.99 — Choix de sous-vêtements. Caleçons-Camisoles-Bikinis. Couleurs: blanc-bleu-vert-jaune. gr.: P.M.G.T.G. SEARS Vêtements garçons (Rayon 40)

ANTIDERAPANT — Rég.: $1.79 $1.17 — Antidérapant en sac de 25 lbs. SEARS Service de l'auto (Rayon 28)

Pipes assorties — Rég.: $9.95 — $6.95 — Bruyère importé. Bonne résistance. SEARS Articles de fumeurs (Rayon 87T)

Jersey Arnel — Rég.: $2.49 à $2.99 $1.79 — 100% Arnel. Motifs: à pois-géométrique-fleuris. Larg.: 45" SEARS Tissus à la verge (Rayon 36)

CHANDAIL — Valeur: $2.99 $.99 — Pull-over à rayures. Couleurs: Marine-blanc-rouge-brun-or-blanc. 100% nylon. Gr.: P.M.G.T.G. SEARS Vêtements garçons (Rayon 40)

SABLE ET SEL — Rég.: $1.29 $0.88 — Sable et sel en sac de 25 lbs. SEARS Service de l'auto (Rayon 28)

Détergent à lessive — $1.49 $1.19 — Concentré. Boîte de 3 livres. SEARS Articles de ménages (Rayon 11)

Bottes de Motoneige — Valeur: $6.99 $2.99 — Pour enfants. Pied en caoutchou. Fermeture éclair dans le côté. Haut nylon. Très chaude. Bleu marin. Gr.: 11-12-13-1. SEARS Chaussures pour dames (Rayon 54)

LOT DE PANTALONS — $4.99 — Pour fillettes. 100% coton. Tous lavables à la machine. A carreaux. Teintes vives. Gr.: 7 à 14 fillettes. SEARS Vêtements fillettes et Adolescentes (Rayon 77)

SABLE ET SEL — Rég.: $1.59 $0.99 — Sable et sel en sac de 50 lbs. SEARS Service de l'auto (Rayon 28)

Support d'assiettes de Carton — Rég.: $2.49 $1.99 — Ensemble de 4. SEARS Articles de ménage (Rayon 11)

VESTONS SPORTS — Valeur: jusqu'à $75.00 — $29.99 — Grand choix de vestons sports de styles et couleurs variés. Les tricots sont 100% laine. Aussi dans le groupe des tricots de polyester et laine. Gr.: 38 à 44. SEARS Vêtements pour hommes (Rayon 45)

PANTALONS — Rég.: $19.98 et $22.98 — $12.99 — Liquidation de Pantalons. Laine et Fortrel. A carreaux. Gr.: 30 à 40. SEARS Vêtements sports pour hommes (Rayon 41)

FABELLA — $11.98 vg. — Magnifique térylène. Motif ajouré. 104" Hauteur. Blanc seulement. Fabrication incluse. SEARS Rideaux et Tentures (Rayon 24)

Mastic — Rég.: $0.25 2/$0.39 — Mastic tout usage. Intérieur et extérieur. SEARS Peintures et Accessoires (Rayon 30)

BRUT 33 — $5.00 $2.49 — Ensemble Brut 33. Comprenant une lotion et fixatif pour cheveux. SEARS Cosmétiques (Rayon 8)

Tournevis Craftsman — $3.98 ens. — Jeu de tournevis "Craftsman. Robertson. No 1, "2, "3. SEARS Quincaillerie (Rayon 9)

COLLANTS DE LAINE — Rég.: $6.00 $4.99 — Pour enfants. Chaud et confortable pour l'hiver. Couleurs: marine-vert-gris-brun-beige. gr.: 8-10, 10-12, 12-14. SEARS Bas-Collants rayon 75)

Bic — Acheter un stylo "Bic" à $0.49 et obtenez 2 autres stylos à $0.19 cn. gratuitement. SEARS Articles de bureau (Rayon 3)

MOUSSE A RASER — Rég.: $1.09 $0.77 — Mousse onctueuse. Toute prête pour un rasage de plus près. SEARS Cosmétiques (Rayon 8)

SCIE A GUICHET — $19.45 ch. — Scie à guichet. 1/6 H. P. 2.3 amp. Tables pivotante. SEARS Quincaillerie (Rayon 9)

MULES — Rég.: $3.00 $2.49 — Mules en peluche orlon. Lavable à la machine. Couleurs: blanc-bleu-rose-lilas-jaune. Dans le groupe: petit-moyen-large-très large. SEARS Bas-Collants (Rayon 75)

SUPER CUBE — Rég.: $1.29 $1.09 — Super Cube, pour instamatic. Emballage de trois cubes. SEARS Caméras et Accessoires (Rayon 39)

Produits Maxfactor — 1/2 Prix. — Crème de nuit. Base de maquillage. Lotion rafraîchissante. Lait et crème démaquillante. SEARS Cosmétiques (Rayon 8)

Palette de hockey — 2/$0.89 — Palette de hockey en polyéthylène. SEARS Sports (Rayon 6)

MITAINES — Valeur: $2.49 $1.19 — Mitaines peluche et cuirette pour jeunes filles. Idéal par temps froid. Cou.: blanc et vert, turquoise-rose. Gr.: petit-moyen-large. SEARS Accessoires pour Dames (Rayon 88)

CONCRETE FLOOR — Rég.: $2.99 — $2.29 pinte — Excellente peinture à béton. Idéal pour plancher intérieur et extérieur. Couleurs: gris-pierre, gris-pont, brun-tuile, vert-blanc-rouge. SEARS Peintures et Accessoires (Rayon 30)

Pas de commandes postales ou téléphoniques